

PIAGGIO VOUS REMERCIE

d'avoir choisi un de ses produits. Ce manuel a été conçu et préparé par nos soins afin que vous puissiez en apprécier pleinement la qualité. Nous vous recommandons de bien lire chaque partie avant de vous mettre à la conduite du véhicule. En outre, ce manuel contient des informations, des conseils et des avertissements utiles à l'utilisation de votre véhicule ; Vous découvrirez ainsi des caractéristiques, des détails et des solutions qui vous persuaderont de votre excellent choix. Convaincus du fait que vous en tiendrez compte, l'utilisation de votre nouveau véhicule en sera d'autant plus harmonieuse et satisfaisante. Ce manuel fait partie intégrante du véhicule et en cas de vente de celui-ci, il doit être remis au nouveau propriétaire.

MP3 530 hpe



PIAGGIO®

Les instructions de ce manuel ont été conçues comme un mode d'emploi simple et clair. Ce manuel contient également les opérations de petit entretien et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis chez les **concessionnaires ou points d'assistance agréés**. Le livret contient, en outre, les instructions pour effectuer de petites réparations. Les opérations non décrites de manière explicite dans ce livret, exigent des moyens particuliers et/ou de connaissances techniques spécifiques. Nous vous conseillons alors de vous adresser aux **concessionnaires ou points d'assistance agréés** pour leur exécution.



Securite des personnes

Le non respect total ou partiel de ces prescriptions peut comporter un danger grave pour la sécurité des personnes.



Sauvegarde de l'environnement

Il indique les comportements corrects à suivre afin que le véhicule n'entraîne aucune conséquence à la nature.



Bon etat du vehicule

Le non respect total ou partiel de ces prescriptions provoque de sérieux dégâts au véhicule et dans certains cas l'annulation de la garantie.

Les signaux figurant sur cette page sont très importants. Ils servent en effet à mettre en relief des parties de ce manuel sur lesquelles il est nécessaire de s'attarder avec une plus grande attention. Comme on peut le voir, chaque signal est constitué d'un symbole graphique différent qui rendra plus facile et évident l'emplacement des sujets dans les différentes parties.

INDEX

RÈGLES GÉNÉRALES	7	Ouverture de la selle pour accéder au coffre de rangement pour le casque en cas d'urgence.....	91
Règles générales.....	8	Crochet Porte-sac.....	92
VEHICULE	9	L'identification.....	92
Les compteurs.....	10	L'UTILISATION	95
Instruments.....	12	Contrôles.....	96
Groupe témoins.....	14	Ravitaillements.....	96
Display/écran digital.....	16	Reglage des amortisseurs.....	101
Commutateur de démarrage.....	54	Rodage.....	103
Activation verrou de direction.....	55	Démarrage du moteur.....	103
Desactivation verrou de direction.....	56	Précautions.....	107
Contacteur des clignotants.....	57	Démarrage difficile.....	108
Poussoir du klaxon.....	57	Marche arrière.....	109
Commutateur d'éclairage.....	58	Arrêt du moteur.....	114
Inverseur des feux.....	59	Pot d'échappement catalytique.....	115
Bouton activation clignotants d'urgence.....	60	Bequille.....	115
Bouton du démarreur.....	61	Transmission automatique.....	116
Sélecteur de mode Drive/Marche arrière.....	62	Une conduite sûre.....	117
Interrupteur d'arrêt moteur.....	63	Système antiroulis de la suspension.....	120
Inverseur de déblocage-blocage de la suspension avant.....	64	Frein de stationnement.....	124
Système ABS.....	64	Système de freinage intégral au pied.....	126
Système ASR.....	66	L'ENTRETIEN	127
Le système immobiliser.....	74	Niveau d'huile moteur.....	128
Les clés.....	74	Vérification du niveau d'huile moteur.....	128
Del de signalisation de l'activation du dispositif d'immobilisation.....	75	Remplissage d'huile moteur.....	129
Le fonctionnement.....	76	Voyant de signalisation (pression d'huile insuffisante).....	129
Télécommande.....	78	Vidange d'huile moteur.....	129
Programmation de la télécommande.....	86	Niveau d'huile du moyeu.....	131
Remplacement de la batterie de la télécommande.....	86	Les pneus.....	133
Prise USB.....	88	Dépose de la bougie.....	134
Prise OBD.....	89	Démontage du filtre à air.....	135
La selle.....	90	Niveau liquide de refroidissement.....	136
Ouverture de la selle.....	90	Contrôle du niveau de l'huile des freins.....	138

Batterie.....	141
Mise en service d'une batterie neuve.....	142
Longue inactivite.....	144
Les fusibles.....	145
Ampoules.....	153
Bloc optique avant.....	154
Reglage du projecteur.....	155
Clignotants avant.....	155
Groupe optique arriere.....	156
Clignotants arriere.....	156
Eclairage de la plaque d'immatriculation.....	157
Feu eclaireage logement casque.....	157
Feu stop.....	158
Retroviseurs.....	158
Frein a disque avant et arriere.....	159
Crevaision.....	161
Inactivite du vehicule.....	162
Nettoyage du vehicule.....	163
Recherche des pannes.....	167
DONNEES TECHNIQUES.....	171
Donnees.....	172
Trousse a outils.....	177
PIECES DETACHEES ET ACCESSOIRES.....	179
Avertissements.....	180
L'ENTRETIEN PROGRAMME.....	183
Tableau d'entretien progammé.....	184
Produits Recommandés.....	186

MP3 530 hpe



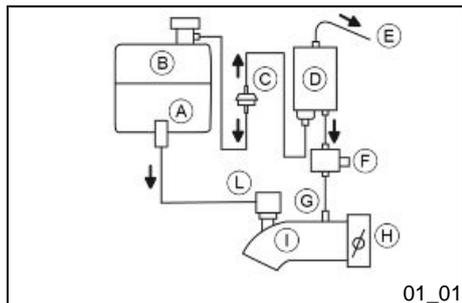
PIAGGIO®



Chap. 01
Règles
générales

Règles générales (01_01)

Le véhicule est équipé d'un absorbeur de vapeurs de carburant, composant principal du système de contrôle des émissions de carburant par évaporation, conformément à la réglementation en vigueur.



A. Pompe à carburant

B. Réservoir de carburant

C. Soupape de ventilation bidirectionnelle des vapeurs de carburant

D. Absorbeur de vapeurs de carburant

E. Tuyau de purge d'air (mise à l'atmosphère)

F. Soupape de commande électronique unidirectionnelle de la purge des vapeurs de carburant (contrôlée par le calculateur moteur)

G. Raccord de dépression

H. Boîtier papillon

I. Raccord d'admission d'air

L. Injecteur

MP3 530 hpe

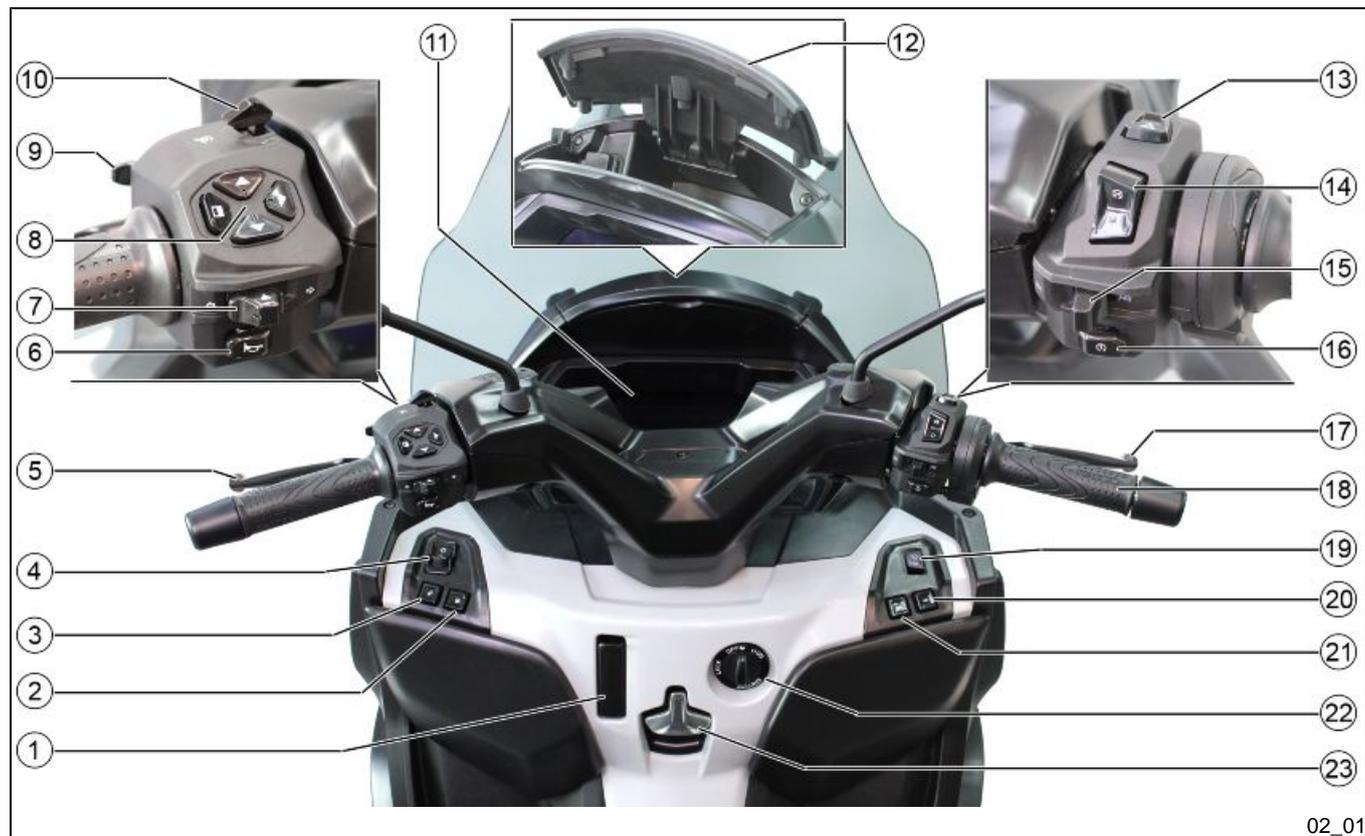


PIAGGIO®



Chap. 02
Vehicle

Les compteurs (02_01, 02_02, 02_03)



02_01



Légende :

- 1 = Crochet porte-sac
- 2 = Bouton d'ouverture de la trappe du bouchon de réservoir de carburant
- 3= Bouton d'ouverture de la selle
- 4 = Sélecteur de mode Drive/Marche arrière
- 5 = Levier de frein arrière
- 6 = Bouton du klaxon
- 7 = Commutateur de clignotants
- 8 = Boutons de commande sur l'afficheur numérique
- 9 = Inverseur de feux
- 10 = Sélecteur Cruise Control
- 11 = Instruments de bord
- 12 = Boîte à gants avec prise USB
- 13 = Bouton de feux de détresse (Hazard)
- 14 = Interrupteur d'arrêt d'urgence (RUN/OFF)
- 15 = Interrupteur de blocage/débloccage de la suspension avant
- 16 = Bouton de démarrage/Sélection du mode de conduite/Actionnement de marche arrière



17 = Levier de frein avant

18 = Commande de l'accélérateur

19 = Commutateur de feux diurnes DRL (Daytime Running Light)/feux de position

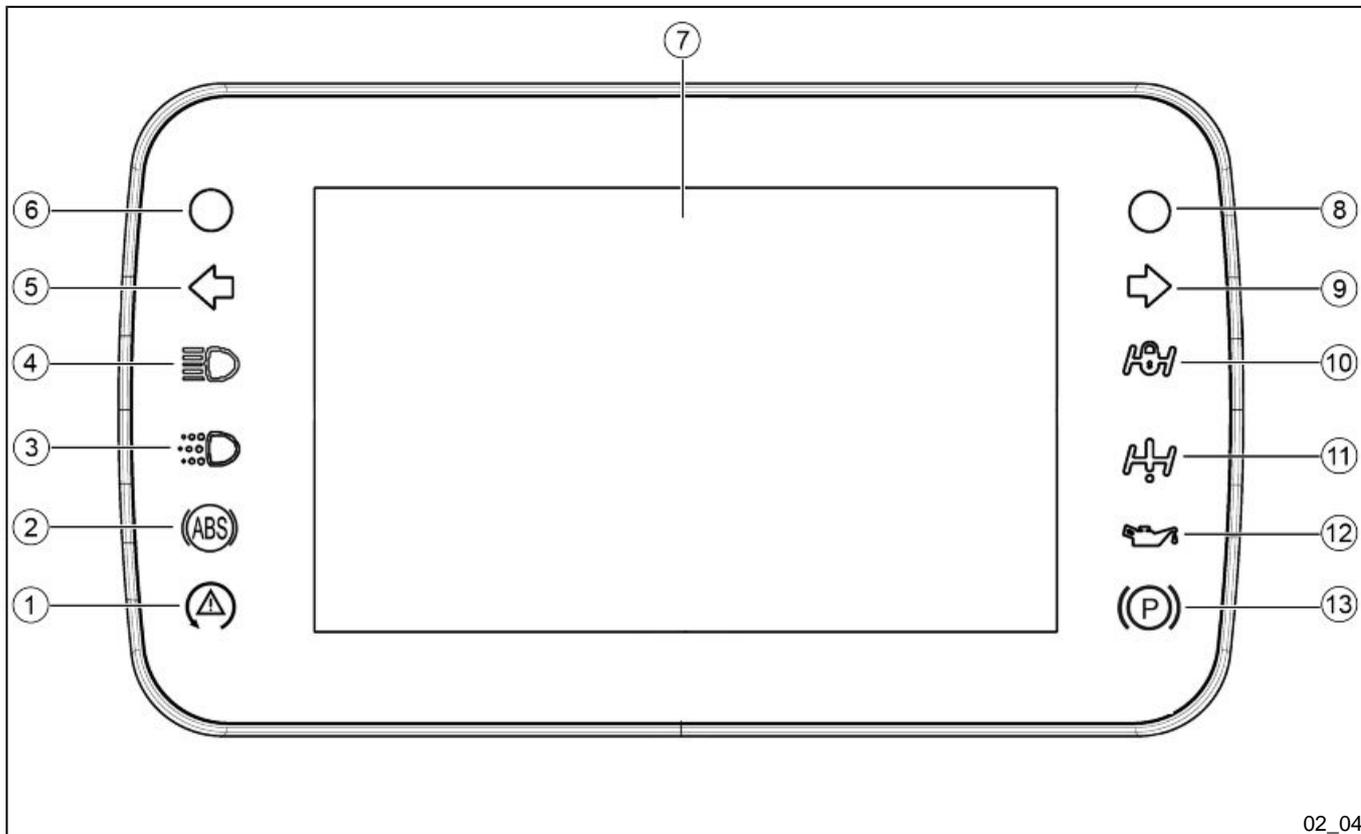
20 = Bouton d'activation des poignées chauffantes (en option)

21 = Bouton ASR

22 = Commutateur d'allumage

23 = Frein de stationnement

Instruments (02_04)



02_04

Légende :

1 = Voyant ASR

2 = Voyant ABS

3 = Voyant de feux diurnes DRL (Daytime Running Lights) allumés

4 = Voyant de feux de route allumés

5 = Voyant de clignotant gauche

6 = Capteur de luminosité afficheur numérique

7 = Afficheur numérique

8 = Voyant de l'antidémarrage

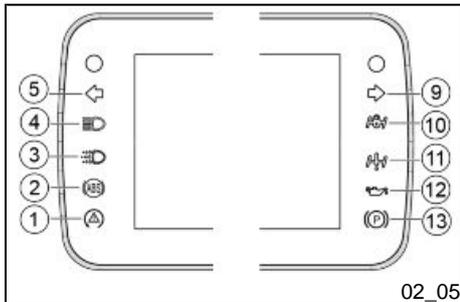
9 = Voyant de clignotant droit

10 = Voyant du système de blocage de la suspension avant activé

11 = Voyant de panne du système de blocage de la suspension avant

12 = Voyant de pression d'huile moteur insuffisante

13 = Voyant de frein de stationnement serré

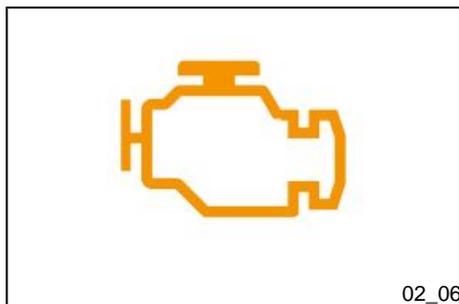


Groupe témoins (02_05, 02_06)

La description des voyants principaux du tableau de bord analogique est présentée ci-dessous.

TABLEAU DES VOYANTS

Voyant	Description	Couleur	Indication
1	Voyant ASR	Ambre	Gestion de l'ASR (voir la page « Système ASR »)
2	Voyant ABS	Ambre	Gestion de l'ABS (voir la page « Système ABS »)
3	Voyant de feux DRL	Vert	Activation du feu de jour
4	Voyant de feux de route	Bleu	Activation du feu de route
5 - 9	Voyant de clignotants	Vert	Activation des clignotants
10	Voyant du système de blocage de la suspension avant	Ambre	Gestion du système de blocage de la suspension avant (voir la page « Système de blocage de la suspension avant »)
11	Voyant de panne du système de blocage de la suspension avant	Rouge	Signalisation d'anomalies du système de blocage de la suspension avant
12	Voyant de pression d'huile insuffisante du moteur	Rouge	Vérification de niveau requise et remplissage si nécessaire
13	Voyant de frein de stationnement	Rouge	Activation du frein de stationnement



Voyant MIL - Panne du système d'injection

Ce voyant s'allumera en cas de panne du système de commande électronique du moteur pendant le fonctionnement du véhicule.

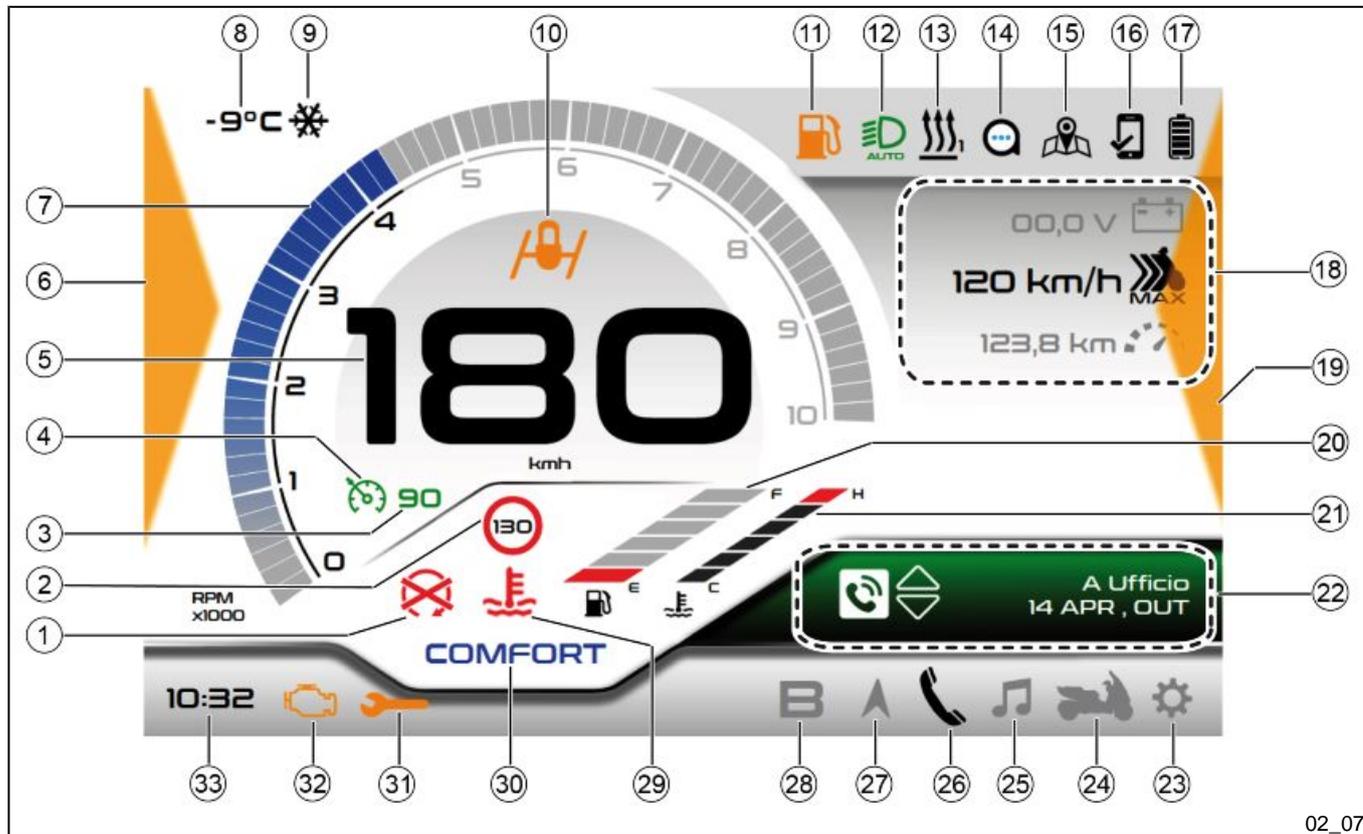
AVERTISSEMENT



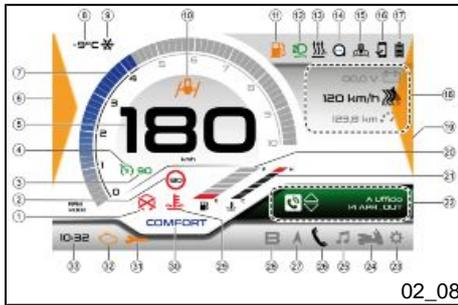
VOYANT MIL ALLUMÉ EN PERMANENCE : IL EST POSSIBLE DE CONTINUER À CONDUIRE, EN ÉVITANT D'EXIGER DE GROS EFFORTS DU MOTEUR OU DES RÉGIMES ÉLEVÉS. CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ DÈS QUE POSSIBLE POUR LES VÉRIFICATIONS NÉCESSAIRES.

VOYANT MIL CLIGNOTANT : UNE UTILISATION PROLONGÉE DU VÉHICULE AVEC LE VOYANT MIL CLIGNOTANT PEUT ENDOMMAGER LE CATALYSEUR, LE MOTEUR OU LE VÉHICULE. CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ DÈS QUE POSSIBLE POUR LES VÉRIFICATIONS NÉCESSAIRES.

Display/ecran digital (02_07, 02_08, 02_09, 02_10, 02_11, 02_12, 02_13, 02_14, 02_15, 02_16, 02_17, 02_18, 02_19, 02_20, 02_21, 02_22, 02_23, 02_24, 02_25, 02_26, 02_27, 02_28, 02_29, 02_30, 02_31, 02_32, 02_33, 02_34, 02_35, 02_36, 02_37, 02_38, 02_39, 02_40, 02_41, 02_42, 02_43, 02_44, 02_45, 02_46, 02_47, 02_48, 02_49, 02_50, 02_51, 02_52, 02_53, 02_54, 02_55, 02_56, 02_57, 02_58, 02_59, 02_60, 02_61, 02_62, 02_63, 02_64, 02_65, 02_66, 02_67, 02_68, 02_69, 02_70, 02_71)



02_07



02_08

Légende :

1 = Icône d'interdiction de démarrage du moteur

2 = Indicateur de limite de vitesse à l'aide du système de navigation

3 = Indicateur de vitesse régulateur de vitesse fixée

4 = Icône régulateur de vitesse actif

5 = Tachymètre (digital ou analogique)

6 = Indicateur de danger détecté par le système L.C.D.A.S. sur le côté gauche (L.C.D.A.S. - Lane Change Decision Aid System)

7 = Compte-tours

8 = Indicateur de température ambiante

9 = Icône de verglas

10 = Voyant du système de blocage de la suspension avant actif

11 = Icône de réserve carburant

12 = Icône éclairage diurne D.R.L. (Daytime Running Lights) automatique

13 = Prééquipement icône accessoires chauffants et gestion des niveaux de chauffage (en option)

14 = Icône de branchement entre l'App PIAGGIO sur smartphone et la centrale PMP3 sur le véhicule

- Si elle s'allume en continu, l'application communique avec la centrale.
- Si elle clignote, l'association entre le smartphone et la centrale PMP3 est en cours.

15 = Icône de navigation GPS active sur smartphone

16 = Icône de connexion Bluetooth activée avec le smartphone

17 = Icône du niveau de batterie du smartphone



02_09

18 = Panneau multifonction

19 = Indicateur de danger détecté par le système L.C.D.A.S. sur le côté droit (L.C.D.A.S. - Lane Change Decision Aid System)

20 = Indicateur de niveau de carburant

21 = Indicateur de la température du liquide de refroidissement

22 = Panneau Pop-Up alarmes - Informations - Gestion du système multimédia (PMP - PIAGGIO MIA)

23 = Icône de réglages de l'écran digital et véhicule

24 = Icône de configuration véhicule

25 = Icône d'informations musicales

26 = Icône d'informations téléphoniques

27 = Icône de gestion de navigation GPS

28 = Icône de gestion d'informations de voyage (trip)

29 = Icône de température élevée de liquide de refroidissement

30 = Icône du mode de conduite

31 = Icône de coupon d'entretien programmé à effectuer

32 = Icône de gestion moteur (M.I.L. - Avarie système d'injection)

33 = Horloge





Une fois le contacteur de démarrage activé (voir paragraphe « Télécommande », appuyer dessus et, conformément aux indications figurant sur l'écran digital, le tourner dans la position «**ON**» ; un message de « Bienvenue » sera affiché.

En tournant le commutateur en position «**OFF**», le message « Au revoir » s'affichera.



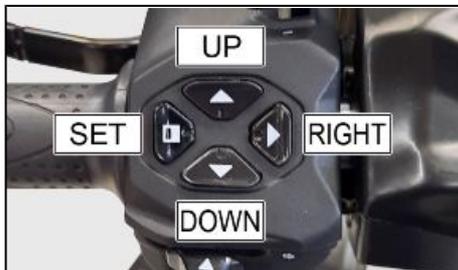
Pour certaines anomalies détectées par les calculateurs présents sur le véhicule, l'écran numérique s'allumera, avec un texte différent selon la cause, l'encadré rouge avec le témoin d'alarme général.

Il est nécessaire de se rendre dès que possible à un **Point d'Assistance Autorisé**.



La navigation à l'intérieur de l'écran digital est effectuée à l'aide des touches de commande situées sur le côté gauche du guidon.

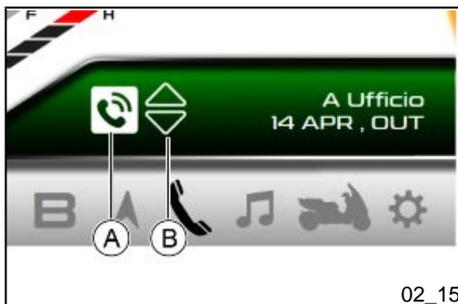
Il est possible de faire défiler tous les menus relatifs aux réglages de différents paramètres et de configuration du véhicule, ainsi que d'afficher les informations du journal de voyage, et si la connexion du smartphone avec la centrale PMP (Piaggio Multimedia Platform) est effectuée, également les informations téléphoniques, musicales et des médias.



02_14

Les boutons pour la navigation sont les suivants :

- **SET** (sélection/confirmation/mise à zéro, avec pression longue ou courte)
- **UP** (haut)
- **DOWN** (bas)
- **RIGHT** (droite)



02_15

Dans le panneau Pop-up peuvent apparaître des symboles de deux types :

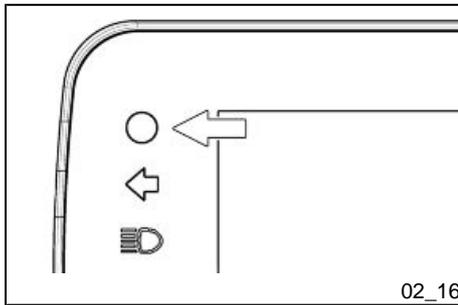
- symbole «**A**» : Le symbole représenté « plein » indique qu'une pression longue est nécessaire pour interagir.
- symbole «**B**» : Le symbole représenté « vide » indique qu'une pression courte est nécessaire pour interagir.

N.B.



« **PRESSION COURTE** » : **APPUYER SUR LE BOUTON PENDANT MOINS DE 0,5 S** ;

« **PRESSION LONGUE** » : **APPUYER SUR LE BOUTON PENDANT PLUS DE 2 S.**



02_16

CHANGEMENT DE COULEUR DU RÉTROÉCLAIRAGE DE L'AFFICHEUR NUMÉRIQUE

Le tableau de bord est doté d'un capteur qui change automatiquement le rétro-éclairage de l'écran numérique selon la luminosité extérieure (jour - nuit).



02_17

Il est toutefois possible de changer même manuellement la couleur du rétro-éclairage en entrant dans la fonction **RÉGLAGES** et, par une courte pression des touches «**UP**» ou «**DOWN**», faire défiler et accéder au menu **RÉTRO-ÉCLAIRAGE**, par une courte pression de la touche «**SET**».

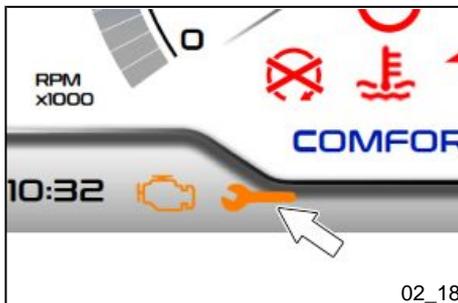
Par une courte pression des touches «**UP**» ou «**DOWN**», sélectionner le paramètre souhaité et le modifier par une courte pression de la touche «**SET**» :

- Réglage : Jour : valeur numérique à définir/Nuit : Valeur numérique à définir
- Automatique : ON-OFF
- Jour : ON-OFF
- Nuit : ON-OFF

ATTENTION



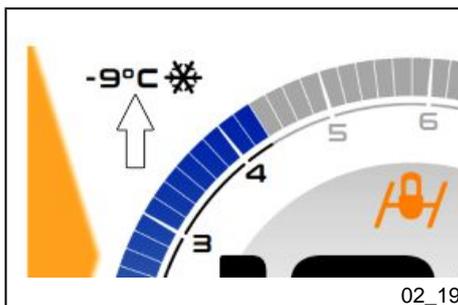
POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ, LE CHANGEMENT MANUEL DE COULEUR DU RÉTROÉCLAIRAGE DE L'AFFICHEUR NUMÉRIQUE EST POSSIBLE EXCLUSIVEMENT AVEC LE VÉHICULE À L'ARRÊT.



ICÔNE D'ENTRETIEN

Cette fonction indique les opérations d'entretien programmé. Chaque fois que le contacteur d'allumage est mis sur « **ON** », après le contrôle initial du tableau de bord, si le kilométrage restant pour la prochaine révision périodique est inférieur à 300 km (186,41 mi), l'icône clignote pendant 10 secondes.

Lorsque le kilométrage de la révision périodique est atteint, à chaque fois que la clé est mise sur « **ON** », l'icône reste allumée jusqu'à ce que la révision périodique soit effectuée. Contacter un **Point d'assistance agréé** pour effectuer les opérations d'entretien.



INDICATION DE LA TEMPÉRATURE AMBIANTE AVEC ICÔNE DE VERGLAS

Chaque fois que le contacteur d'allumage est mis sur « **ON** », l'indication de la température ambiante en °C ou en °F apparaît sur l'affichage numérique.

Si la température ambiante est inférieure à 5 °C (41 °F), l'affichage numérique indiquera la présence probable de verglas sur la chaussée au moyen de l'icône correspondante. Dans ces conditions, il est recommandé de conduire le véhicule avec la plus grande prudence.



INFORMATIONS DE VOYAGE (TRIP)

En appuyant brièvement sur la touche « **RIGHT** » sélectionner l'icône relative aux informations de voyage. En appuyant brièvement sur la touche « **SET** » sélectionner le journal de voyage ; trois journaux de voyage différents sont disponibles (A, B, ou C).



02_21

Pour chacun des journaux de voyage sélectionnés, sur le panneau multifonction s'afficheront les informations suivantes :

- ODOMÈTRE TOTAL
- ODOMÈTRE PARTIEL
- TEMPS DE TRAJET
- VITESSE MAXIMALE
- VITESSE MOYENNE
- ÉTAT DE CHARGE DE LA BATTERIE
- CONSOMMATION MOYENNE DE CARBURANT
- CONSOMMATION INSTANTANÉE DE CARBURANT
- PARCOURS RESTANT

En appuyant brièvement sur les touches «UP» ou «DOWN» il est possible de faire défiler les différentes informations visualisées. Dans certaines informations (ODOMÈTRE PARTIEL, TEMPS DE TRAJET, VITESSE MAXIMALE, VITESSE MOYENNE, CONSOMMATION MOYENNE DE CARBURANT), une pression longue du bouton «SET» met à zéro toutes les indications mémorisées dans le journal de voyage actif des trip A et B ; dans le trip C, la mise à zéro de ces informations se fait automatiquement pour des arrêts supérieurs à 2 heures.



02_22

MODE DE CONDUITE

Le véhicule dispose d'un calculateur électronique capable de prévoir 3 modalités de conduite différentes selon l'utilisation.

Le mode de conduite choisi est affiché sur l'afficheur numérique :

- **ECO** : puissance moteur réduite et réponse à la commande des gaz doux. réglage du contrôle de traction (ASR) adapté à la marche sur tous les types de manteaux routiers, y compris les conditions de faible adhérence..
- **CONFORT** : pleine puissance moteur et réponse à la commande d'accélérateur progressive. réglage du contrôle de traction (ASR) identique à la configuration « ECO » : adaptée à tous les types de manteaux routiers, y compris les conditions de faible adhérence.
- **SPORT** : pleine puissance moteur et réponse à la commande des gaz plus rapide. Réglage du contrôle de traction (ASR) optimisé pour fournir les performances maximales sur des manteaux avec une adhérence optimale. Dans l'utilisation sur des manteaux à faible adhérence, il est possible que

des glissements plus évidents de la roue arrière et des pertes consécutives de stabilité du véhicule se produisent.

ATTENTION



POUR LA MODALITÉ DE CONDUITE « SPORT », UN TYPE D'ASR SPÉCIFIQUE EST PRÉVU ; DANS LE CAS DE SURFACES ROUTIÈRES À FAIBLE ADHÉRENCE, NOUS CONSEILLONS D'UTILISER LA MODALITÉ « CONFORT » OU « ECO » QUI PRÉVOIENT UN NIVEAU D'ASR PLUS CONSERVATEUR.

DANS LE MENU « CONFIGURATION » DU VÉHICULE, IL EST POSSIBLE D'AFFICHER L'ÉTAT ET LE TYPE DU SYSTÈME ASR ASSOCIÉ À LA MODALITÉ DE CONDUITE PRÉSÉLECTIONNÉE.

N.B.

POUR MODIFIER LE GRAPHISME DE L'ÉCRAN NUMÉRIQUE POUR CHACUNE DES MODALITÉS DE CONDUITE, VÉRIFIER LE PARAGRAPHE « RÉGLAGE AFFICHAGE/COLORATION TACHYMÈTRE ET COMPTE-TOURS » DANS LE PRÉSENT CHAPITRE

Pour activer une modalité parmi celles présentes, s'assurer que le sélecteur de modalité Marche avant/Marche arrière est en position «D» (Drive).





02_24

Exercer une brève pression sur le bouton de démarrage ; les modalités de conduite défileront cycliquement.

Relâcher le bouton une fois la modalité souhaitée sélectionnée.

N.B.

L'ACTIVATION D'UNE MODALITÉ DE CONDUITE SE FAIT MÊME AVEC LE VÉHICULE EN MARCHÉ MAIS AVEC LA COMMANDE D'ACCÉLÉRATEUR RELÂCHÉE.



02_25

SYSTÈME MULTIMÉDIA PMP - PIAGGIO MIA

Le véhicule est équipé de la centrale **PMP-PIAGGIO MIA (Piaggio Multimedia Platform)** qui communique par Bluetooth avec le smartphone pour l'échange de données avec le véhicule et la gestion des contenus multimédias.

Télécharger et installer sur votre smartphone l'application « **PIAGGIO** » correspondante depuis Play Store ou Apple Store. Une fois la connexion établie entre le calculateur et le smartphone, les fonctions suivantes peuvent être gérées directement à partir de l'afficheur numérique du véhicule :

- gestion des appels
- gestion de la musique
- navigation GPS



PROCÉDURE D'APPAIRAGE smartphone - système multimédia PMP - PIAGGIO MIA

Pour activer les fonctions du système multimédia, il faut associer le dispositif à bord du véhicule avec le smartphone en suivant la procédure ci-dessous.

En appuyant brièvement sur la touche «**RIGHT**» sélectionner l'icône relative aux réglages. Confirmer la sélection en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».



En appuyant brièvement sur les touches «**UP**» ou «**DOWN**», accéder au menu «**Configuration**» > «**Conf. Accouplement**» > «**Demande d'accouplement**».

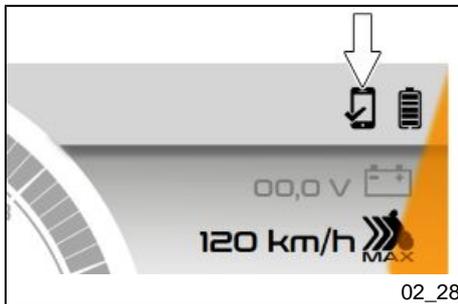
Confirmer la sélection en appuyant brièvement sur la touche «**SET**». L'activation de la procédure sera confirmée par le clignotement de l'icône de l'App «**PIAGGIO**» sur l'écran numérique.

Activer la recherche Bluetooth sur le smartphone, sélectionner le dispositif «**PMP3-XXXX**», si cela est demandé, taper le mot de passe «**0000**» et appuyer sur «**associer**».

Le message confirmant l'activation du jumelage avec le smartphone «**PAIRING ACHEVÉ**» apparaît sur l'écran numérique.

N.B.

**EN CAS D'UTILISATION DE DISPOSITIFS AVEC UN SYSTÈME D'EXPLOITATION ANDROID, LE SYSTÈME SERA DÉTECTÉ DEUX FOIS. S'ASSURER DE COMBI-
NER UNIQUEMENT CELUI-CI AVEC LE SYMBOLE DE L'OREILLETTE. EN CAS
DE COMBINAISON DU SECOND DISPOSITIF, IL NE SERA PAS POSSIBLE D'UTI-
LISER CORRECTEMENT LE SYSTÈME. EN CAS D'ERREUR DANS L'EXÉCU-
TION DE LA PROCÉDURE, EFFACER LA COMBINAISON DE TOUS LES
DISPOSITIFS COMBINÉS AU TABLEAU DU VÉHICULE ÉTEINT ET RECOMMEN-
CER L'OPÉRATION.**



02_28

Sur le smartphone, le dispositif « **PMP3-XXXX** » sera visible dans la liste des dispositifs associés. Attendre que l'écran digital se connecte automatiquement au smartphone. **NE PAS forcer la connexion depuis le téléphone.**

L'icône du smartphone sur l'écran indique une communication active. Autoriser le partage des contacts et des notifications lorsque cela est demandé. Ces autorisations sont nécessaires pour afficher le nom de l'appelant sur l'écran.

N.B.

LORS DU PREMIER JUMELAGE ENTRE L'ÉCRAN ET LE SMARTPHONE, LA SYNCHRONISATION DES CONTACTS PEUT PRENDRE UN PEU PLUS DE TEMPS. LA CONNEXION RÉUSSIE ENTRE LE SMARTPHONE ET LE VÉHICULE SERA SIGNALÉE PAR L'ÉCLAIRAGE DE L'ICÔNE DU SMARTPHONE SUR L'AFICHEUR.

N.B.

LE SYSTÈME PIAGGIO MIA EST COMPATIBLE UNIQUEMENT AVEC DES DISPOSITIFS ANDROID AVEC SYSTÈME D'EXPLOITATION SUPÉRIEUR AU 10 ET IOS SUPÉRIEUR À 14.



02_29

BRANCHEMENT ENTRE L'APPLICATION « PIAGGIO » ET L'ÉCRAN NUMÉRIQUE

Sur le smartphone, ouvrir l'application «**PIAGGIO**» et effectuer l'enregistrement de votre compte en suivant les instructions. Sur la page principale de l'application, sélectionner «**Connecter**». Sélectionner le modèle de votre véhicule ; sur l'écran numérique apparaîtra l'icône de l'App «**PIAGGIO**» qui confirme l'activation effective de la communication entre l'application et le véhicule.

Pour des informations spécifiques sur l'appairage du système « Piaggio MIA » et pour d'éventuelles différences dans la procédure selon le type de smartphone

utilisé, il faut consulter dans tous les cas le manuel d'utilisation intégré dans l'application « PIAGGIO ».

Il faut rappeler que l'installation et la connexion de l'application sont **INDISPENSABLES** pour utiliser le système.

Le manuel de l'application avec les informations spécifiques pour utiliser le système est toujours disponible sur le site

www.app.piaggio.com

Si l'association entre le smartphone et le véhicule ne fonctionne pas, procéder comme suit :

- Redémarrer le smartphone.
- tourner le contacteur de démarrage sur «**OFF**» puis sur «**ON**» ; Attendre la fin de l'animation sur l'afficheur.

Si l'icône du smartphone sur l'écran ne s'allume pas après environ 1 minute, procéder comme suit :

- éteindre le Bluetooth du téléphone ;
- sélectionner le poste « **reset combinaison** » dans le menu de configuration de l'écran numérique (**ATTENTION** : l'opération effacera tous les dispositifs précédemment associés) ;
- allumer le Bluetooth du téléphone et enlever la combinaison de tous les dispositifs « **PMP3-XXX** » présents dans la liste des associés ;
- répéter la procédure de combinaison en veillant à redémarrer la recherche des dispositifs également à partir du menu Bluetooth du téléphone.

N.B.

NOUS RAPPELONS QUE, POUR RECONNECTER L'APPLI AU VÉHICULE, IL FAUDRA :

- **SUR IOS, SUPPRIMER L'APPLICATION INSTALLÉE PRÉCÉDEMMENT ET LA RÉINSTALLER.**
- **SUR ANDROID, EFFACER LES DONNÉES DE L'APPLICATION À PARTIR DU MENU DE GESTION DES APPLICATIONS (POUR REMETTRE L'APPLICATION À L'ÉTAT INITIAL ET EXÉCUTER À NOUVEAU L'IDENTIFICATION (LOGIN) ET LA PREMIÈRE CONNEXION AU VÉHICULE).**



02_30

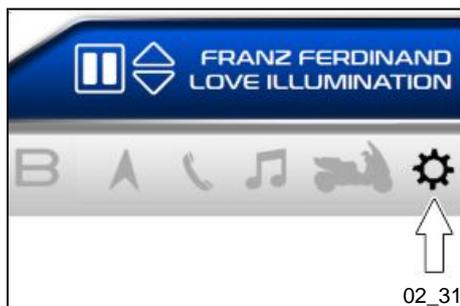
- EN CAS DE CONNEXION À UN NOUVEAU VÉHICULE, IL EST NÉCESSAIRE DE SUPPRIMER LE « PMP3-XXXX » PRÉCÉDENT DES DISPOSITIFS JUMELÉS.

N.B.

IL EST RECOMMANDÉ DE JUMELER AU MAXIMUM 2 SMARTPHONES POUR OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME. SI UN DEUXIÈME SMARTPHONE EST ASSOCIÉ, IL FAUT NOTER QUE CELUI-CI PRENDRA PLUS DE TEMPS (PLUS DE 30 S) POUR SE CONNECTER AU « PMP3- XXXX ». DANS TOUS LES CAS, LE SYSTÈME NE GÈRE PAS LA CONNEXION SIMULTANÉE DE PLUSIEURS DISPOSITIFS ET, POUR GARANTIR LA CONNEXION AVEC CELUI SOUHAITÉ, IL SERA NÉCESSAIRE DE DÉSACTIVER TEMPORAIREMENT LE BLUETOOTH D'UN ÉVENTUEL SECOND TÉLÉPHONE QUI S'EST PRÉCÉDEMMENT CONNECTÉ AU SYSTÈME.

Opération obligatoire sur systèmes iOS afin de garantir l'acheminement de l'audio vers une éventuelle oreillette Bluetooth branchée au téléphone :

- Accéder au menu : « Réglages » > « accessibilité » > « toucher » > « acheminement des appels » ;
- sélectionner « oreillette Bluetooth ».



S'il est nécessaire de dissocier le smartphone, procéder comme suit :

une fois entrés en fonction, dans la fonction **RÉGLAGES**, en appuyant brièvement sur les touches «UP» ou «DOWN», accéder au menu « **Configuration** » > « **Conf. Accouplement** » > « **Reset accouplement** ».

Confirmer la sélection en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».

Tous les appareils Bluetooth stockés sont supprimés du système **PMP-PIAGGIO MIA**. Le message de confirmation de la suppression s'affiche sur l'écran digital. Il est possible de répéter la procédure de jumelage avec un nouveau smartphone.

N.B.

CETTE OPÉRATION EST NÉCESSAIRE EN CAS DE CHANGEMENT DE SMART-PHONE.



NAVIGATION GPS

Le système **PMP-PIAGGIO MIA**, associé à l'application «**PIAGGIO**», permet d'afficher des indications GPS sur l'afficheur numérique. Par le biais des pictogrammes, des données sur la distance et la durée du trajet, il est possible d'atteindre la destination voulue.

En appuyant brièvement sur la touche «**RIGHT**» sélectionner l'icône relative à la navigation GPS. Confirmer la sélection en appuyant longuement sur la touche «**SET**».

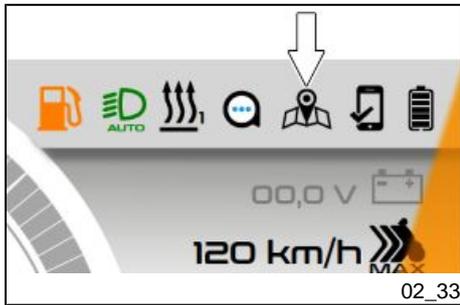
Pendant la navigation, il est possible de revenir à tout moment à l'écran d'accueil de l'afficheur numérique (et vice versa) tout en gardant la navigation active.

N.B.

EN ÉTABLISSANT L'ADRESSE DE DESTINATION À L'AIDE DE L'APPLICATION « PIAGGIO », L'ÉCRAN NUMÉRIQUE AFFICHE AUTOMATIQUEMENT L'ÉCRAN DES INDICATIONS ROUTIÈRES.

N.B.

POUR GÉRER LA FONCTION DE NAVIGATION, IL EST TOUJOURS NÉCESSAIRE QUE L'APPLICATION SOIT CONNECTÉE AU VÉHICULE ET QUE LA PAGE DE NAVIGATION AIT ÉTÉ OUVERTE AU MOINS UNE FOIS DANS L'APPLICATION. LA DISPONIBILITÉ EFFECTIVE DE LA FONCTION EST CONFIRMÉE PAR L'ALLUMAGE DE L'ICÔNE DE NAVIGATION SUR L'AFFICHEUR NUMÉRIQUE.



Consulter le guide de navigation en accédant à l'application «**PIAGGIO**» avec le compte personnel. Une fois l'adresse de destination configurée et la navigation lancée, l'icône de navigation s'affiche sur l'écran numérique.



02_34

Légende de l'écran de navigation GPS :

1 = indication de la limite de vitesse sur la route parcourue

2 = indication de la vitesse actuelle (compteur de vitesse)

3 = distance à la manœuvre imminente

4 = indication de manœuvre imminente

5 = temps restant jusqu'à l'arrivée à destination

6 = distance restante jusqu'à l'arrivée à destination

7 = adresse de destination ou du prochain virage

8 = distance à la prochaine manœuvre

9 = indication après la prochaine manœuvre

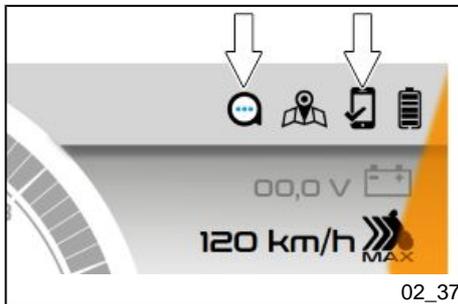


INFORMATIONS TÉLÉPHONIQUES

En appuyant brièvement sur la touche «**RIGHT**» sélectionner l'icône relative aux informations téléphoniques. Confirmer la sélection en appuyant longuement sur la touche «**SET**».



Le système **PMP-PIAGGIO MIA** dialogue avec l'utilisateur par le biais de messages pouvant être visualisés sur le panneau Pop-up de l'afficheur numérique. En fonction du type de message, le panneau graphique affiche l'icône, les couleurs et le message spécifique.

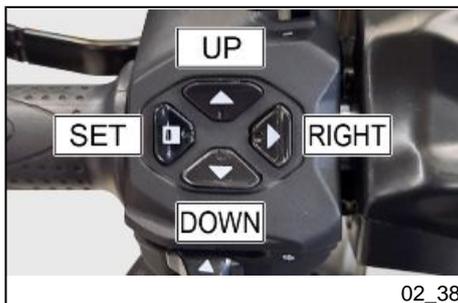


02_37

gestion des appels

Pour utiliser les fonctions d'appel et afficher les notifications et le nom de l'appelant, il faut :

- associer le smartphone au système **PMP-PIAGGIO MIA** par Bluetooth ;
- installer et se connecter avec le compte personnel à l'application « **PIAGGIO** » sur le smartphone ;
- associer une oreillette Bluetooth au système **PMP-PIAGGIO MIA** à l'aide de l'application « **PIAGGIO** » ;
- autoriser le partage des contacts et des notifications lors de la connexion Bluetooth du smartphone au système **PMP-PIAGGIO MIA**.



02_38

Les informations suivantes s'affichent sur l'écran digital dans l'espace dédié :

- Appel en cours
- Appel entrant
- Appel sortant
- Appel terminé
- Gestion vocale activée
- Liste d'appels
- Messages SMS

En appuyant brièvement sur les boutons «**DOWN**» et «**UP**», il est possible de faire défiler le registre de tous les appels (appels manqués, appels effectués, appels sans réponse). Une fois le poste concerné sélectionné, en appuyant longtemps sur le bouton «**SET**» il est possible d'effectuer l'appel.

FONCTIONS POUR GESTION DES APPELS

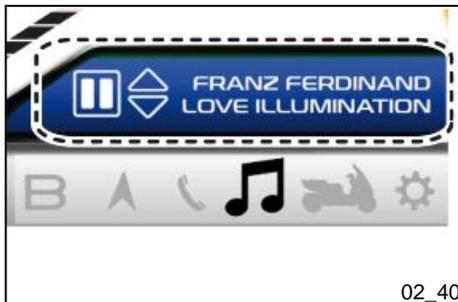
Accepter l'appel entrant	PRESSION COURTE BOUTON SET
Raccrocher	PRESSION LONGUE BOUTON SET

Refuser l'appel entrant	PRESSION LONGUE BOUTON SET
Interrompre l'appel sortant	PRESSION LONGUE BOUTON SET
Activation contrôle volume (avec appel en cours)	PRESSION LONGUE BOUTON UP OU PRESSION LONGUE BOUTON DOWN
Augmenter le volume (avec appel en cours)	PRESSION COURTE BOUTON UP
Baisser le volume (avec appel en cours)	PRESSION COURTE BOUTON DOWN

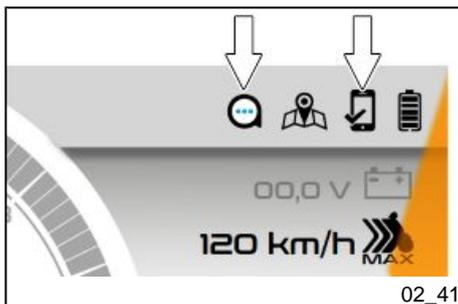


INFORMATIONS MUSICALES

En appuyant brièvement sur la touche «**RIGHT**» sélectionner l'icône relative aux informations musicales. Confirmer la sélection en appuyant longuement sur la touche «**SET**».



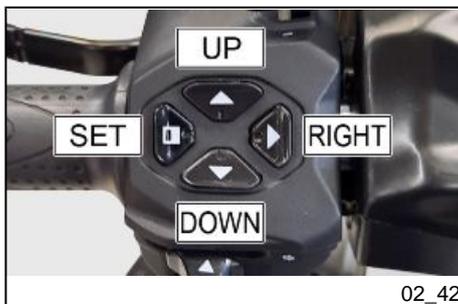
Le système **PMP-PIAGGIO MIA** dialogue avec l'utilisateur par le biais de messages pouvant être visualisés sur le panneau Pop-up de l'afficheur numérique. En fonction du type de message, le panneau graphique affiche l'icône, les couleurs et le message spécifique.



Gestion de la lecture de musique

Pour utiliser les fonctions relatives à la lecture de musique, il faut :

- associer le smartphone au système **PMP-PIAGGIO MIA** par Bluetooth ;
- installer et se connecter avec le compte personnel à l'application « **PIAGGIO** » sur le smartphone ;
- associer une oreillette Bluetooth au système **PMP-PIAGGIO MIA** par le biais de l'application « **PIAGGIO** ».



Les informations suivantes s'affichent sur l'écran digital dans l'espace dédié :

- Piste en cours de lecture
- Lecture en pause

Utiliser les touches de commande pour gérer la lecture de la musique comme indiqué dans le tableau.

FONCTIONS POUR GESTION DE LA MUSIQUE

Lecture de la musique	PRESSION COURTE BOUTON SET
Activation contrôle volume (avec musique en cours de lecture)	PRESSION LONGUE BOUTON UP OU PRESSION LONGUE BOUTON DOWN
Augmenter le volume (avec musique en cours de lecture)	PRESSION COURTE BOUTON UP
Baisser le volume (avec musique en cours de lecture)	PRESSION COURTE BOUTON DOWN
Piste musicale suivante (avec musique en cours de lecture)	PRESSION COURTE BOUTON UP
Piste musicale précédente (avec musique en cours de lecture)	PRESSION COURTE BOUTON DOWN



RÉGLAGES ÉCRAN NUMÉRIQUE ET VÉHICULE

En appuyant brièvement sur la touche «**RIGHT**» sélectionner l'icône relative aux réglages de l'écran numérique et du véhicule.

Confirmer la sélection en appuyant longuement sur la touche «**SET**» et entrer dans le menu **RÉGLAGES**.

N.B.

LA FONCTION RÉGLAGES N'EST ACCESSIBLE QU'AVEC LE VÉHICULE À L'ARRÊT.



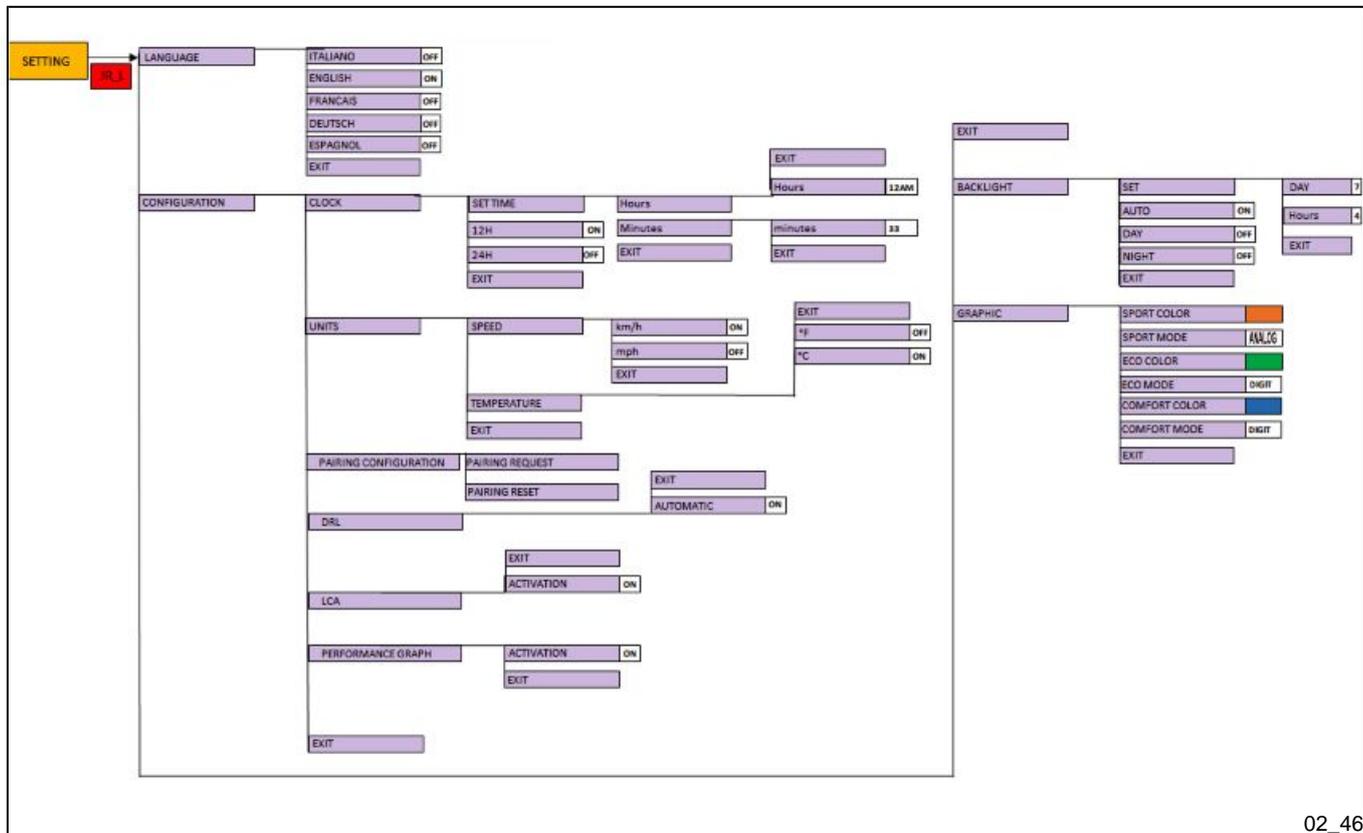
02_44

Une fois entrés dans la fonction **RÉGLAGES**, en appuyant brièvement sur les touches «**UP**» ou «**DOWN**» faire défiler les différents sous-menus ; confirmer la sélection en appuyant brièvement sur la touche «**SET**» pour accéder au sous-menu souhaité.



02_45

Une fois le sous-menu choisi, celui-ci sera mis en évidence avec une barre lumineuse ; donc, en appuyant ultérieurement brièvement sur la touche «**SET**» il est possible de modifier le paramètre souhaité :



02_46

1 - Menu « Langue »

- Italien : ON-OFF
- Anglais : ON-OFF

- Français : ON-OFF
- Allemand : ON-OFF
- Espagnol : ON-OFF
- Quitter

2 - Menu « Configuration »

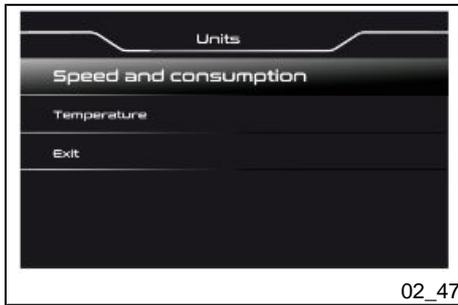
- Horloge : Réglage de l'heure ; 12 h, 24 h/ON, OFF/Quitter
- Unité de mesure :
- Vitesse et consommations : Km/h / mph mpg ENG / mph mpg USA / ON, OFF / Quitter
- Température : °C : ON-OFF/°F : ON-OFF/Quitter
- Config. accouplement : Demande accouplement / Reset accouplement / Quitter
- DRL : automatique ON-OFF
- LCA : automatique ON-OFF
- Graphique des performances : ON-OFF
- Quitter

3 - Menu « Rétroéclairage »

- Réglage : Jour : valeur numérique à définir/Nuit : Valeur numérique à définir
- Automatique : ON-OFF
- Jour : ON-OFF
- Nuit : ON-OFF
- Quitter

4 - Menu « Graphique »

- Couleur Sport : régler la couleur
- Modalité Sport : Analogique / Numérique
- Couleur Éco : régler la couleur
- Modalité Éco : Analogique / Numérique
- Couleur Confort : régler la couleur
- Modalité Confort : Analogique / Numérique
- Quitter



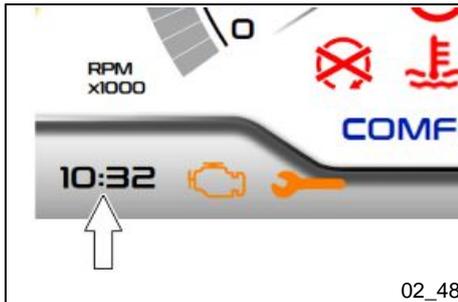
Changement d'unité de mesure

Une fois entrés dans la fonction **RÉGLAGES**, par une courte pression des touches «**UP**» ou «**DOWN**» faire défiler et accéder au menu **CONFIGURATION**, en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».

En appuyant brièvement sur les touches «**UP**» ou «**DOWN**», sélectionner le paramètre :

- Vitesse : sélectionner l'unité de mesure désirée parmi : Km/h, mph mpg ENG / mph mpg USA / ON, OFF.
- Température : sélectionner l'unité de mesure désirée parmi : degrés C°, F° / ON, OFF.

Modifier le paramètre souhaité en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».



Réglage de l'horloge

Une fois entrés dans la fonction **RÉGLAGES**, par une courte pression des touches «**UP**» ou «**DOWN**» faire défiler et accéder au menu **CONFIGURATION**, en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».

En appuyant brièvement sur les touches «**UP**» ou «**DOWN**», sélectionner le paramètre souhaité :

- Réglage de l'heure (heure, minutes, quitter)
- 12h
- 24h
- Quitter

Modifier le paramètre souhaité en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».



02_49

Réglage de l'affichage / de la coloration du tachymètre et du compte-tours

L'affichage et la coloration du tachymètre «A» et du compte-tours «B» à l'intérieur de l'écran numérique peuvent être réglés dans les deux configurations suivantes, pour chacune des modalités de conduite :

- analogique
- numérique



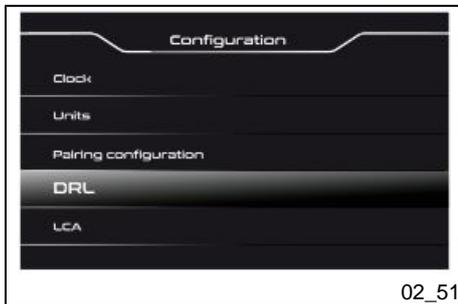
02_50

Une fois entrés dans la fonction **RÉGLAGES**, par une courte pression des touches «UP» ou «DOWN» faire défiler et accéder au menu **GRAPHIQUE**, en appuyant brièvement sur la touche «SET».

En appuyant brièvement sur les touches «UP» ou «DOWN», sélectionner le paramètre souhaité :

- Couleur Sport : régler la couleur
- Modalité Sport : Analogique / Numérique
- Couleur Éco : régler la couleur
- Modalité Éco : Analogique / Numérique
- Couleur Confort : régler la couleur
- Modalité Confort : Analogique / Numérique

Modifier le paramètre souhaité en appuyant brièvement sur la touche «SET».



02_51

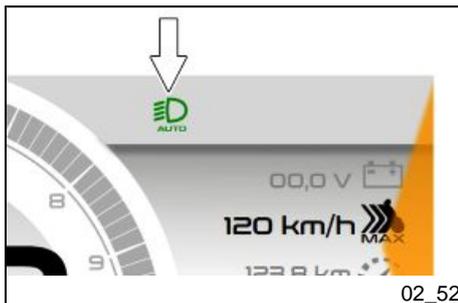
Réglage éclairage diurne D.R.L. (Daytime Running Lights) automatique (le cas échéant)

Une fois entrés dans la fonction **RÉGLAGES**, par une courte pression des touches «UP» ou «DOWN» faire défiler et accéder au menu **CONFIGURATION**, en appuyant brièvement sur la touche «SET».

En appuyant brièvement sur les touches «UP» ou «DOWN», sélectionner le paramètre souhaité :

- DRL : automatique ON-OFF

Modifier le paramètre souhaité en appuyant brièvement sur la touche «SET».



02_52

Avec l'éclairage diurne D.R.L. réglé en modalité automatique, l'icône correspondante s'allumera sur l'écran numérique.

Dans cette modalité, sur la base de la détection de la luminosité extérieure (jour - nuit) du capteur de crépuscule sur le combiné de bord, le passage aux feux de position/de croisement sera automatique.



02_53

N.B.

POUR ACTIVER LE PASSAGE AUX FEUX DE POSITION/DE CROISEMENT AUTOMATIQUES, IL EST NÉCESSAIRE QUE LE COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE SUR LE VÉHICULE SOIT EN POSITION « D.R.L. » (VOIR PARAGRAPHE « COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE »).



02_54

Réglage de l'affichage des graphiques de performances

Une fois entrés dans la fonction **RÉGLAGES**, par une courte pression des touches «**UP**» ou «**DOWN**» faire défiler et accéder au menu **CONFIGURATION**, en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».

En appuyant brièvement sur les touches «**UP**» ou «**DOWN**», sélectionner le paramètre souhaité :

- Graphique des performances : ON-OFF

Modifier le paramètre souhaité en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».

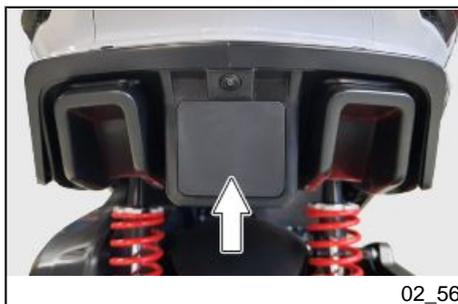


02_55

Dans le panneau multifonction, les graphiques suivants seront affichés :

- courbe de couple (point de fonctionnement instantané)
- histogramme de consommation (trip A, B ou C)
- histogramme de vitesse moyenne (trip A, B ou C)

En appuyant longuement sur les touches «**UP**» ou «**DOWN**» il est possible de défiler entre les différents graphiques.



02_56

SYSTÈME L.C.D.A.S. - Lane Change Decision Aid System

Le véhicule est doté d'un radar arrière qui, s'il est activé, permet de détecter des engins présents dans les angles morts des rétroviseurs ou en approche rapide sur le côté droite ou gauche du véhicule, en fournissant ainsi des avertissements sur l'écran numérique afin d'améliorer la perception du conducteur des manœuvres de changement de voie.

ATTENTION

LE CONDUCTEUR D'UN VÉHICULE EST LE RESPONSABLE DE LA CONDUITE ET DES MANŒUVRES QU'IL EFFECTUE MÊME S'IL DISPOSE DE SYSTÈMES INTELLIGENTS D'AIDE À LA CONDUITE, COMME LE SYSTÈME L.C.D.A.S. (LANE CHANGE DECISION AID SYSTEM) ET D'UN RÉGULATEUR DE VITESSE, QUI DOIVENT TOUJOURS ÊTRE CONTRÔLÉS OU CORRIGÉS PAR LE CONDUCTEUR. CES SYSTÈMES SONT CONÇUS UNIQUEMENT POUR AIDER LE CONDUCTEUR DANS SA CONDUITE, EN AMÉLIORANT LES CONDITIONS.

LE CONDUCTEUR EST TOUJOURS RESPONSABLE DU CHOIX DE LA CONDUITE ADOPTÉE AINSI QUE DE L'ADOPTION DU NIVEAU DE PRUDENCE ET D'ATTENTION REQUIS PAR LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL SPÉCIFIQUE.

ATTENTION

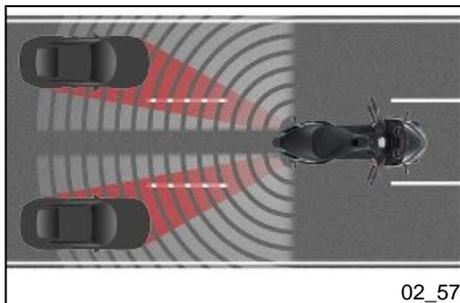
LA RESPONSABILITÉ DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE INCOMBE TOUJOURS ET DANS TOUS LES CAS AU CONDUCTEUR.

LE SYSTÈME NE REMPLACE PAS LES RÉTROVISEURS ET N'A PAS POUR FONCTION D'ÉVITER DES COLLISIONS, MAIS DE FOURNIR DES INFORMATIONS VISUELLES UTILISABLES PAR LE CONDUCTEUR POUR LES EMPÊCHER DANS LA MESURE DU POSSIBLE. LE CONDUCTEUR NE DOIT DONC PAS SE FIER DE MANIÈRE EXCLUSIVE OU DÉRAISONNABLE AUX « CAPACITÉS » DU SYSTÈME POUR COMPRENDRE LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL : LA FORME DE CERTAINS OBJETS, LEUR SURFACE, LEUR POSITION STATIQUE/DYNAMIQUE, LA FAÇON DONT ILS S'INTRODUISENT DANS L'ESPACE VISUEL DU RADAR PEUVENT EMPÊCHER LE SYSTÈME DE COMPRENDRE LEDIT CONTEXTE ET LUI FAIRE FOURNIR AU CONDUCTEUR DES INFORMATIONS ERRONÉES.

N.B.

LES PERFORMANCES DU SYSTÈME L.C.D.A.S. NE SONT PAS INFLUENCÉES PAR L'ÉCLAIRAGE ENVIRONNEMENTAL MAIS ELLES PEUVENT VARIER EN

FONCTION DES CONDITIONS MÉTÉO OU DU MANTEAU ROUTIER. EN PARTICULIER, LA NEIGE, LA PLUIE INTENSE OU DES FLAQUES D'EAU PEUVENT RÉDUIRE LA PORTÉE DU SYSTÈME OU, EN GÉNÉRAL, PROVOQUER DES INDICATIONS ERRONÉES.



Le radar détecte la présence d'engins provenant des zones latérales immédiatement derrière le véhicule. Il sert donc à éviter de changer de direction, même en restant dans sa voie, si un autre véhicule difficile à identifier se trouve dans les parages.

ATTENTION



LE RADAR ARRIÈRE, S'IL EST ACTIVÉ, NE DÉTECTE PAS LES VÉHICULES QUI SUIVENT EN COLONNE SON PROPRE VÉHICULE MAIS UNIQUEMENT CEUX PROVENANT DES VOIES LATÉRALES ADJACENTES.

N.B.

LA DISTANCE À LAQUELLE LES VÉHICULES PROVENANT DU CÔTÉ PEUVENT ÊTRE DÉTECTÉS PAR LE RADAR ARRIÈRE, DÉPEND DE LA FORME ET DU TYPE DUDIT VÉHICULE.



Avec le système L.C.D.A.S. activé, l'éventuel signal de danger à la suite d'un changement de direction, se présentera automatiquement comme une alarme visuelle sur l'écran numérique par le biais de triangles de couleur jaune.

Les indicateurs latéraux, droit ou gauche, s'allumeront selon le côté de provenance du danger et seront visibles dans deux modalités possibles :

- éclairage CLIGNOTANT : si l'indicateur de direction correspondant a été enclenché ;
- éclairage FIXE : si l'indicateur de direction correspondant n'a PAS été enclenché.

ATTENTION

NOUS VOUS RECOMMANDONS DE NE JAMAIS COUVRIR LE RADAR AVEC UN QUELCONQUE TYPE D'OBJET (AUTOCOLLANT, VÊTEMENT, ...) ET DE LE GARDER TOUJOURS PROPRE AFIN DE GARANTIR SON BON FONCTIONNEMENT.

SI UN OBJET COUVRE LE RADAR PENDANT PLUS DE 30 SECONDES, CELUI-CI SE DÉSACTIVERA ET L'ÉCRAN NUMÉRIQUE AFFICHERA UN MESSAGE D'AVERTISSEMENT.

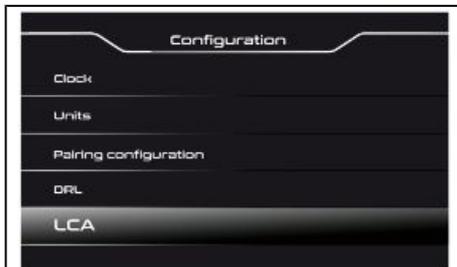
ATTENTION

LE RADAR ARRIÈRE, S'IL EST ACTIVÉ, FONCTIONNERA À UNE VITESSE D'AU MOINS 30 km/h ET POUR UN ANGLE DE COURBURE DU VÉHICULE NE DÉPASSANT PAS 25°.

LE FONCTIONNEMENT OPTIMAL DU SYSTÈME EST GARANTI DANS TOUS LES CAS SUR UNE ROUTE RECTILIGNE.

N.B.

EN CAS D'ACCÉLÉRATION DE LA ROUE ARRIÈRE AVEC LE VÉHICULE SUR LA BÉQUILLE, LE SYSTÈME L.C.D.A.S. SE DÉSACTIVE TEMPORAIREMENT DANS LA MESURE OÙ LES VITESSES DES ROUES NE SONT PAS JUGÉES COHÉRENTES.



02_59

Pour activer le système L.C.D.A.S., une fois entrés dans la fonction **RÉGLAGES**, par une courte pression des touches «**UP**» ou «**DOWN**» faire défiler et accéder au menu **CONFIGURATION**, en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».

En appuyant brièvement sur les touches «**UP**» ou «**DOWN**», sélectionner le paramètre souhaité :

- LCA : automatique ON-OFF

Modifier le paramètre souhaité en appuyant brièvement sur la touche «**SET**».



02_60

CONFIGURATION DU VÉHICULE

En appuyant brièvement sur la touche «**RIGHT**» sélectionner l'icône relative à la configuration du véhicule.

Confirmer la sélection en appuyant longuement sur la touche «**SET**» et entrer dans l'affichage des paramètres de **CONFIGURATION** du véhicule.

N.B.

LA FONCTION CONFIGURATION N'EST ACCESSIBLE QU'AVEC LE VÉHICULE À L'ARRÊT.



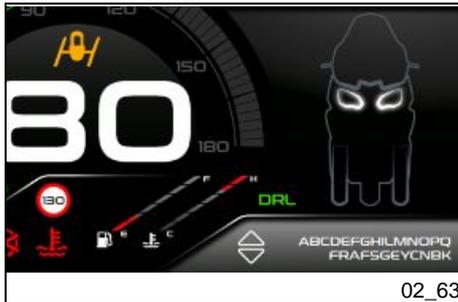
02_61

Dans le panneau multifonction, les paramètres de configuration suivants du véhicule seront affichés cycliquement :

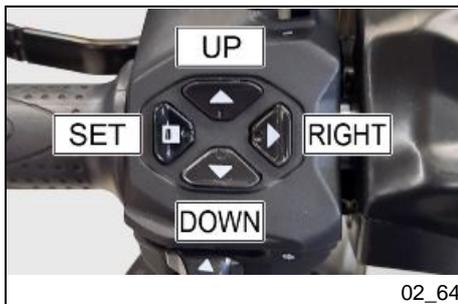
- ASR : affichage de l'état et du type du système ASR associé à la modalité de conduite présélectionnée.



- LCA : ON-OFF



- DRL : automatique ON-OFF (le cas échéant)



En appuyant brièvement sur les touches «UP» ou «DOWN» il est possible de faire défiler les différentes fonctions.

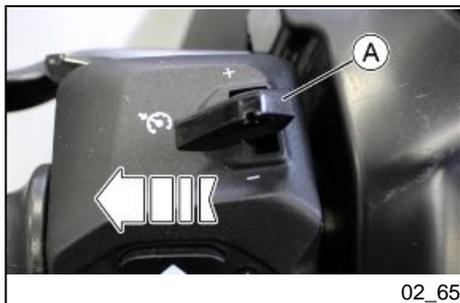
Pour chacune des fonctions (à l'exception du système ASR), en appuyant longuement sur la touche «SET» il est possible de changer le paramètre établi avec une modification consécutive de la représentation graphique.

N.B.

LES FONCTIONS PRÉSENTES DANS LE MENU CONFIGURATION DU VÉHICULE SONT LES MÊMES QUE CELLES QUI PEUVENT ÊTRE AFFICHÉES ÉGALEMENT À L'INTÉRIEUR DU MENU RÉGLAGES, MAIS SOUS UNE FORME RAPIDE

(SE RÉFÉRER AUX PRÉCÉDENTS PARAGRAPHE POUR LE FONCTIONNEMENT).

LE CHANGEMENT DES PARAMÈTRES DANS UN MENU SERA VISIBLE ÉGALEMENT DANS L'AUTRE DE MANIÈRE REDONDANTE.



RÉGULATEUR DE VITESSE

Le Cruise Control est un système électronique qui permet de maintenir la vitesse sélectionnée.

Pour démarrer le système, il est nécessaire de déplacer le sélecteur Cruise Control «A» longtemps vers la gauche (plus d'1 seconde).

ATTENTION



LE CONDUCTEUR D'UN VÉHICULE EST LE RESPONSABLE DE LA CONDUITE ET DES MANŒUVRES QU'IL EFFECTUE MÊME S'IL DISPOSE DE SYSTÈMES INTELLIGENTS D'AIDE À LA CONDUITE, COMME LE SYSTÈME L.C.D.A.S. (LANE CHANGE DECISION AID SYSTEM) ET D'UN RÉGULATEUR DE VITESSE, QUI DOIVENT TOUJOURS ÊTRE CONTRÔLÉS OU CORRIGÉS PAR LE CONDUCTEUR. CES SYSTÈMES SONT CONÇUS UNIQUEMENT POUR AIDER LE CONDUCTEUR DANS SA CONDUITE, EN AMÉLIORANT LES CONDITIONS.

LE CONDUCTEUR EST TOUJOURS RESPONSABLE DU CHOIX DE LA CONDUITE ADOPTÉE AINSI QUE DE L'ADOPTION DU NIVEAU DE PRUDENCE ET D'ATTENTION REQUIS PAR LE CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL SPÉCIFIQUE.

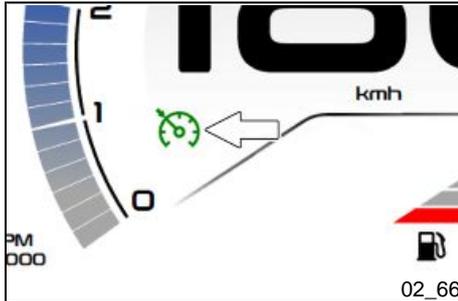
AVERTISSEMENT



AVANT DE CHANGER LE MODE DE CONDUITE, DÉSACTIVER TOUJOURS LE SYSTÈME CRUISE CONTROL.

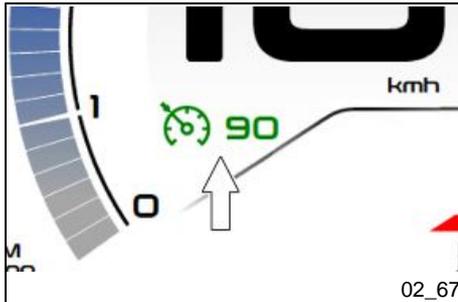
N.B.

SI UN SYSTÈME ANTIVOL EST PRÉSENT, IL DOIT ÊTRE DÉBLOQUÉ POUR PERMETTRE L'ACTIVATION DU SYSTÈME.



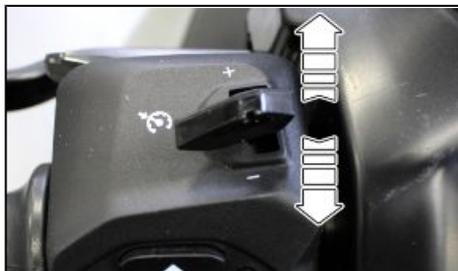
Avec le système démarré, l'icône correspondante s'affichera sur l'écran numérique en modalité clignotante.

Le passage de l'état «OFF» à l'état «ON» du système est possible également avec le moteur arrêté, à condition que l'interrupteur d'arrêt moteur soit en position «RUN».



Une fois la vitesse souhaitée atteinte, le système pourra être activé en appuyant brièvement vers la gauche (moins d'1 seconde) du sélecteur Cruise Control «A», à condition que les freins ne soient pas actionnés.

L'activation du système sera mise en évidence par l'icône sur l'écran numérique allumée fixement et par l'indication de la vitesse établie.

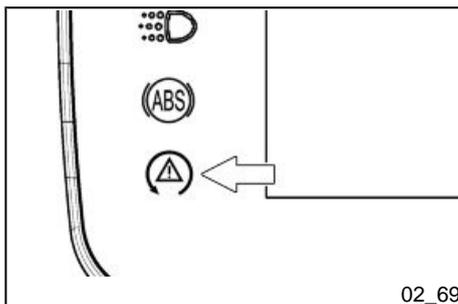


02_68

Le pilote peut alors relâcher la poignée d'accélérateur puisque le système sera en mesure de maintenir la vitesse sélectionnée de façon autonome.

Il est possible d'augmenter ou de diminuer la vitesse réglée en appuyant sur le sélecteur Cruise Control vers le haut ou vers le bas :

- pression courte (moins d'1 seconde) : augmentation/diminution de la vitesse d'1 km/h ;
- pression longue : augmentation/diminution constante de la vitesse.



02_69

Le système se désactivera si l'une des conditions suivantes se présente :

- actionnement des freins avant/arrière.
- en déplaçant brièvement le sélecteur vers la gauche.
- si le système ASR intervient pendant au moins 2 secondes ;
- en cas de montées ou descentes particulièrement abruptes.



02_70

Il est possible de réactiver le système, toujours en respectant les conditions précédemment décrites, en appuyant longuement (plus d'1 seconde) sur le sélecteur Cruise Control vers le haut si l'on souhaite reconfirmer la dernière vitesse réglée, ou bien en déplaçant brièvement le sélecteur vers la gauche pour régler la vitesse actuelle de parcours.



02_71

Le système s'éteindra totalement et donc la vitesse mémorisée sera perdue et l'icône correspondante sur l'écran numérique s'éteindra, si l'une des conditions suivantes se présente:

- déplacement long vers la gauche du sélecteur (plus d'1 seconde) ;
- interrupteur d'arrêt moteur (RUN-OFF) sur «OFF» ;
- extinction moteur ;
- Anomalie, mauvais fonctionnement d'un élément concerné par le contrôle de la vitesse (capteurs des roues phoniques, calculateurs, etc.).



02_72

Commutateur de démarrage (02_72, 02_73, 02_74)

Le contacteur d'allumage « A » est situé sur le contre-tablier avant près du crochet porte-sac.

Avant de l'utiliser, le contacteur d'allumage doit être activé en suivant la procédure décrite dans le paragraphe « Télécommande ».



02_73

POSITIONS DU CONTACTEUR

LOCK « 1 » : allumage désactivé, antivol mécanique activé.

OFF « 2 » : allumage désactivé, antivol mécanique désactivé.

ON « 3 » : position de préparation pour le démarrage, antivol mécanique désactivé.



02_74

Lors de l'actionnement du contacteur, s'assurer de le tourner correctement dans les positions « **LOCK** » et « **OFF** » : le bouton doit être relâché en fin de course sur « **LOCK** » ou parfaitement aligné sur « **OFF** ».

AVERTISSEMENT



SI LE BOUTON DU CONTACTEUR EST RELÂCHÉ DANS UNE POSITION INTERMÉDIAIRE, LE MÉCANISME DE RETENUE AYANT LA FONCTION D'ANTI-ROTATION DU ROTOR DE LA PART DE PERSONNES MALVEILLANTES NE FONCTIONNERA PAS.

UNE PERSONNE MALVEILLANTE POURRAIT DONC TOURNER LE CONTACTEUR ET SORTIR DE LA POSITION DE L'ANTIVOL DE DIRECTION ENCLENCHÉ (SI LE BOUTON A ÉTÉ POSITIONNÉ ENTRE « LOCK » ET « OFF »), OU TOURNER LE BOUTON SUR « ON » (SI LE BOUTON A ÉTÉ POSITIONNÉ ENTRE « OFF » ET « ON »).

Activation verrou de direction (02_75, 02_76)

Tourner le guidon à gauche (fin de course).



02_75



Tourner le contacteur d'allumage sur « LOCK ».

ATTENTION



NE PAS METTRE LE CONTACTEUR SUR « LOCK » OU « OFF » PENDANT LA CONDUITE.



Desactivation verrou de direction (02_77)

Mettre le contacteur d'allumage sur « OFF ».

ATTENTION



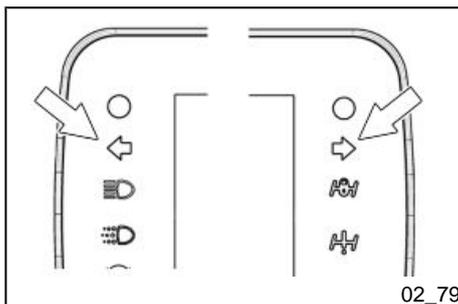
NE PAS METTRE LE CONTACTEUR SUR « LOCK » OU « OFF » PENDANT LA CONDUITE.

Contacteur des clignotants (02_78, 02_79)

Déplacer l'interrupteur « A » vers la gauche sur « 1 » pour indiquer le virage à gauche ; déplacer l'interrupteur « A » vers la droite sur « 2 » pour indiquer le virage à droite. Appuyer sur l'interrupteur « A » au centre sur « 0 » pour désactiver les clignotants.



02_78



02_79

Avec les clignotants actionnés, le témoin correspondant s'allume sur le tableau de bord, selon la direction choisie.

Poussoir du klaxon (02_80)

Appuyer sur le bouton pour actionner le klaxon.



02_80



Commutateur d'éclairage (02_81, 02_82)

Lorsque le commutateur de feux est sur « 0 », le feu de position avant et les feux de route/croisement sont actifs.

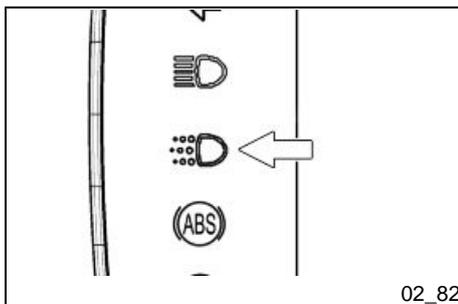
En position « 1 », seul le feu de circulation diurne (DRL) est actif, à **utiliser uniquement pendant la journée et à condition de ne pas être dans un tunnel ou en cas de brouillard, neige, pluie ou mauvaise visibilité.**

N.B.

L'UTILISATION DU FEU DE CIRCULATION DIURNE, LORSQU'IL EST PERMIS PAR LES CONDITIONS CI-DESSUS, PERMET DE PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE L'AMPOULE DE FEU DE CROISEMENT ET DE RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE COURANT, EN PRÉSERVANT LA BATTERIE ET EN RÉDUISANT LA CONSOMMATION DE CARBURANT.

N.B.

POUR ACTIVER LE PASSAGE AUX FEUX DE POSITION/FEUX DE CROISEMENT AUTOMATIQUES DEPUIS L'AFFICHEUR NUMÉRIQUE (VOIR LE PARAGRAPHE « AFFICHEUR NUMÉRIQUE »), IL FAUT QUE LE COMMUTATEUR DU VÉHICULE SOIT SUR « DRL ».



Avec les feux diurnes DRL allumés, le voyant correspondant s'allumera sur le tableau de bord.

Inverseur des feux (02_83, 02_84)

La position « 0 » de l'inverseur correspond à la sélection du feu de croisement.

Le feu de route s'active en soulevant l'inverseur sur « 1 ».

La position « 2 » actionne l'appel de phares du feu de route ; l'interrupteur retourne sur « 0 » automatiquement. La commande de l'appel de phares remplit aussi la fonction de feu de sécurité, qui peut être actionné en cas de panne du fusible du feu de route.

N.B.

SI LE COMMUTATEUR DE FEUX EST EN POSITION DE FEU DE CIRCULATION DIURNE DRL ALLUMÉ, UNIQUEMENT LE CLIGNOTEMENT DU FEU DE ROUTE SERA POSSIBLE.

AVERTISSEMENT



NE PAS PLACER OU TRANSPORTER D'OBJETS ET/OU DE VÊTEMENTS SUR LES BLOCS OPTIQUES OU LES CLIGNOTANTS AFIN DE NE PAS COUVRIR LE FAISCEAU LUMINEUX ET D'ÉVITER D'ENDOMMAGER LE VÉHICULE.

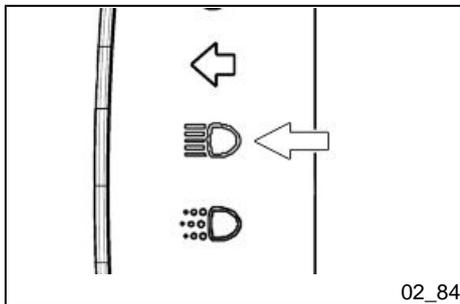
AVERTISSEMENT



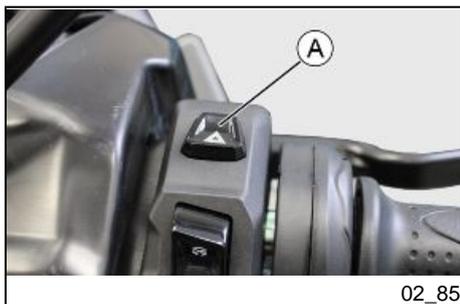
NE PAS APPUYER OU TRANSPORTER D'OBJETS ET/OU DE VÊTEMENTS SUR LES CLIGNOTANTS ALLUMÉS OU À PEINE ÉTEINTS. LE NON-RESPECT DE CETTE PRÉCAUTION PEUT PROVOQUER UNE SURCHAUFFE ET DONC LA FONTE DU COUVERCLE TRANSPARENT.



02_83



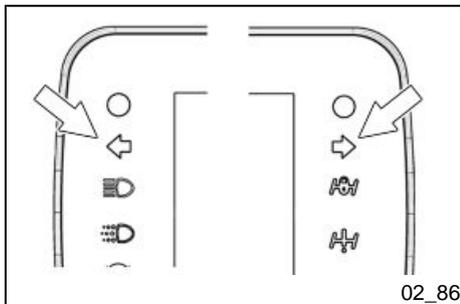
Avec les feux de route allumés, le voyant correspondant s'allumera sur le tableau de bord.



Bouton activation clignotants d'urgence (02_85, 02_86)

Il sert à activer les quatre clignotants en même temps. La commande « A » ne peut être activée que lorsque le commutateur d'allumage est sur « ON », mais une fois activée, il continue de fonctionner même si le commutateur est sur « OFF » ou « LOCK ».

Cette commande ne peut être désactivée que lorsque le contacteur d'allumage est sur « ON ».



Lorsque les feux de détresse sont allumés, les voyants de clignotants s'allument simultanément sur le tableau de bord.

Bouton du démarreur (02_87, 02_88, 02_89, 02_90)

Le bouton de démarrage développe trois fonctions :

1. Démarrage du moteur
2. Sélection du mode de conduite (mode **ECO - CONFORT - SPORT**)
3. Actionnement de marche arrière



02_87



02_88

Avec le commutateur d'arrêt du moteur sur « **RUN** », appuyer sur le bouton de démarrage pour démarrer le moteur après avoir tiré l'un des deux leviers de frein.

AVERTISSEMENT



AVEC LA SUSPENSION AVANT BLOQUÉE, LE NOMBRE DE TOURS MOTEUR NE S'ÉLÈVE PAS SI LE CONDUCTEUR N'EST PAS CORRECTEMENT ASSIS EN POSITION DE CONDUITE.



02_89

Avec le sélecteur de modalité Conduite/Marche arrière en position «**R**» (Arrière) le bouton de démarrage actionne la marche arrière. La sélection de la marche arrière est mise en évidence par l'image de la caméra arrière sur l'affichage numérique.



02_90

Avec le véhicule au ralenti moteur et le sélecteur de modalité Marche avant/Marche arrière en position «D» (Drive), e bouton de démarrage sélectionne la modalité de conduite présélectionnée.

Pour plus d'informations sur les modalités de conduite, se référer au paragraphe « Affichage numérique ».



02_91

Sélecteur de mode Drive/Marche arrière (02_91, 02_92)

Le sélecteur du mode Drive/Marche arrière présente deux positions :

- position « D » : il sélectionne la marche avant normale ;
- position « R » : il sélectionne le mode de marche arrière.

N.B.

AVEC LE VÉHICULE EN MOUVEMENT, EN SÉLECTIONNANT PAR INADVERTANCE LE MODE MARCHÉ ARRIÈRE AU MOYEN DU SÉLECTEUR SUR « R », L'ACTIVATION EFFECTIVE DE LA MARCHÉ ARRIÈRE SE PRODUIT EXCLUSIVEMENT LORSQUE LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ.



L'activation de la marche arrière est indiquée par l'allumage de la caméra arrière sur l'afficheur numérique.

Pour les indications d'utilisation de la marche arrière, se référer à la section « **Marche arrière** » du chapitre « **L'utilisation** ».



Interrupteur d'arrêt moteur (02_93, 02_94)

Une fois l'interrupteur d'arrêt d'urgence sur « **RUN** », il est possible de démarrer le moteur.

La position « **OFF** » permet d'éteindre le moteur en cas d'urgence en empêchant même son redémarrage.



Si le démarrage est interdit, l'icône correspondante s'allumera également sur l'afficheur numérique.



02_95

Inverseur de déblocage-blocage de la suspension avant (02_95)

L'inverseur active et désactive le blocage de la suspension avant.

Vue la complexité du sujet, la description de l'utilisation de cette commande est reportée dans le chapitre « **L'utilisation** ».



02_96

Système ABS (02_96, 02_97, 02_98)

Le véhicule est équipé d'un système antiblocage ABS sur les roues.

A : Roue phonique

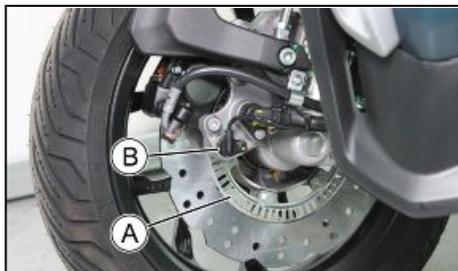
B : Capteur de vitesse

- **ABS** : Il s'agit d'un dispositif hydro-électronique qui limite la pression à l'intérieur du circuit de freinage lorsqu'un capteur placé sur la roue détecte le blocage de celle-ci. Ce système empêche ainsi le blocage des roues afin d'éviter le risque de chute.

En cas de panne du système ABS, signalée immédiatement au conducteur par l'allumage du voyant ABS sur le tableau de bord, le véhicule conserve les caractéristiques d'un système de freinage traditionnel. En cas d'allumage du voyant ABS, modérer la vitesse et se rendre à un **Point d'assistance agréé** pour faire réaliser les vérifications correspondantes. La sécurité supplémentaire fournie par l'ABS ne justifie en aucun cas la réalisation de manœuvres hasardeuses. La distance de freinage pourrait être supérieure par rapport à un véhicule équipé d'un système de freinage traditionnel dans les conditions suivantes :

- Conduite sur des routes accidentées, couvertes de gravier ou de neige
- Conduite sur des routes présentant des trous ou des cassis

Il est donc recommandé de modérer la vitesse dans ces conditions.



02_97

AVERTISSEMENT

LE VÉHICULE EST ÉQUIPÉ D'UN SYSTÈME DE FREINAGE ASSISTÉ.



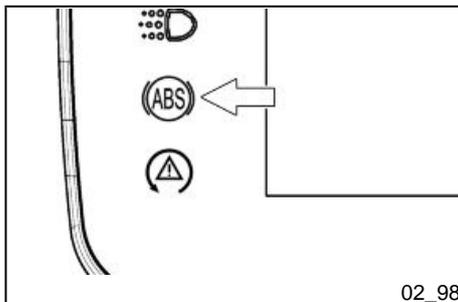
À TRÈS BASSE VITESSE, EN DESSOUS DE 5 km/h (3 mph), LE SYSTÈME ABS EST DÉSACTIVÉ.

IL EST DONC RECOMMANDÉ D'Y FAIRE ATTENTION EN CAS DE FREINAGE DANS DES CONDITIONS DE FAIBLE ADHÉRENCE À FAIBLE VITESSE (PAR EXEMPLE, POUR FREINER SUR DES PLANCHERS DE GARAGE DALLÉS APRÈS AVOIR CONDUIT SUR DES ROUTES MOUILLÉES OU DANS DES SITUATIONS SIMILAIRES)

ATTENTION



EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DE LA BATTERIE, LE SYSTÈME ABS - ASR EST DÉSACTIVÉ.



02_98

Chaque fois que le contacteur d'allumage est mis sur « **ON** », le calculateur ABS effectue un contrôle du système, pendant lequel le voyant ABS clignote. Cette étape se termine lorsque la vitesse de 5 km/h est dépassée et que le voyant s'éteint.

En cas d'erreur du système, le voyant ABS reste allumé fixe. Le système de freinage conserve alors les caractéristiques d'un système de freinage traditionnel.

Dans ce cas, modérer la vitesse et aller à un **Point d'assistance agréé** pour faire réaliser les vérifications correspondantes.

AVERTISSEMENT

SI LE VOYANT CLIGNOTE, LE SYSTÈME ABS N'EST PAS ACTIVÉ.



02_99

Système ASR (02_99, 02_100, 02_101, 02_102, 02_103, 02_104, 02_105, 02_106, 02_107)

Le système ASR est un dispositif d'aide à la conduite qui assiste le conducteur dans les manœuvres d'accélération, notamment sur des chaussées à faible adhérence ou en cas de dérapage de la roue arrière. Dans ce cas, l'ASR intervient automatiquement pour réduire la puissance distribuée par le moteur de façon à ce que celle-ci s'adapte aux conditions d'adhérence, contribuant ainsi à maintenir la stabilité du véhicule.

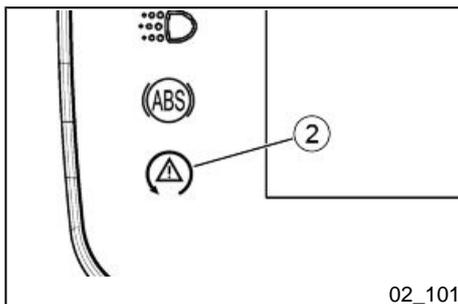
AVERTISSEMENT

LE SYSTÈME ASR EST FONDÉ SUR LA RECONNAISSANCE DE LA DIFFÉRENCE DE VITESSE ENTRE LES ROUES AVANT ET ARRIÈRE. POUR QUE LE SYSTÈME SOIT PLEINEMENT EFFICACE DANS TOUTES LES CONDITIONS, IL FAUT EFFECTUER LA PROCÉDURE DE CALIBRAGE À CHAQUE REMPLACEMENT DES PNEUS (MÊME S'IL S'AGIT D'UN SEUL).

POUR RÉGLER LE BOÎTIER ÉLECTRONIQUE, SUIVRE LA PROCÉDURE CI-DESSOUS.



02_100



02_101

- **BOUTON ASR « 1 »** : activation et désactivation.
- **VOYANT ASR « 2 »** : voyant d'indication du fonctionnement.

Modes de clignotement du voyant :

- Éteint lorsque le véhicule est en marche : le système fonctionne correctement mais il est inactif (condition normale).

- Clignotant rapidement lorsque le véhicule est en marche : le système est fonctionnel et actif (condition de faible adhérence et intervention pour réduire la puissance du moteur); Il est recommandé d'agir avec la plus grande prudence car la limite d'adhérence a été dépassée; Ramener le véhicule dans des conditions de sécurité en réduisant doucement l'accélération.

- Allumé en permanence lorsque le véhicule est en marche : le système est désactivé et il n'interviendra donc pas en cas de perte d'adhérence.

- Si la désactivation a été délibérée (pression du bouton « 1 » pendant 1 seconde), il est recommandé de réactiver le système aussitôt possible.
- Si la désactivation N'A PAS été délibérée, l'ASR est tombé en panne : dans ce cas, contacter un **Point d'assistance agréé** pour le diagnostic et la réactivation du système.

Pour garantir la sécurité maximale du véhicule, il est donc conseillé de maintenir le système activé. Sa désactivation pourrait s'avérer nécessaire seulement en cas de départ sur des chaussées à très faible adhérence (boue, neige) sur lesquelles l'intervention de l'ASR pourrait, en fait, empêcher le mouvement du véhicule.

N.B.

AU DÉMARRAGE DU VÉHICULE, LE VOYANT ASR CLIGNOTE AVEC LA MÊME FRÉQUENCE QUE LE VOYANT ABS POUR INDIQUER UNE PHASE DE DIAGNOSTIC DU SYSTÈME. EN L'ABSENCE D'ERREURS, LES DEUX VOYANTS S'ÉTEINDRONT SIMULTANÉMENT AU DÉPASSEMENT DE 5 km/h.

S'IL N'Y A PAS DE CLIGNOTEMENT AU DÉMARRAGE, LE SYSTÈME PEUT NE PAS FONCTIONNER ; CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

AVERTISSEMENT

LE SYSTÈME ASR EST ACTIVÉ CHAQUE FOIS QUE LE CONTACTEUR D'ALLUMAGE EST MIS SUR « ON ».

SI LE SYSTÈME ASR A ÉTÉ DÉSACTIVÉ PAR L'UTILISATEUR, IL NE RESTERA DANS CET ÉTAT QUE SI LE VÉHICULE EST ÉTEINT À L'AIDE DU COMMUTEUR D'ARRÊT DU MOTEUR; LA PROCHAINE FOIS QUE LE CONTACTEUR D'ALLUMAGE SERA TOURNÉ, LE SYSTÈME ASR SERA AUTOMATIQUEMENT ACTIVÉ.

ATTENTION

IL FAUT SOULIGNER QUE LES SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE NE SONT PAS CAPABLES DE MODIFIER LES LIMITES PHYSIQUES D'ADHÉRENCE ET NE SE SUBSTITUENT DONC PAS À UNE GESTION CORRECTE DE LA PUISSANCE, QUE CE SOIT EN LIGNE DROITE OU DANS UN VIRAGE. IL EST DONC RECOMMANDÉ DE TOUJOURS UTILISER LE VÉHICULE AVEC LA PLUS GRANDE PRUDENCE ET DANS LE RESPECT DE LA LOI.

ATTENTION

À FAIBLE VITESSE, EN DESSOUS DE 5 km/h (3 mph), LE SYSTÈME ASR NE FONCTIONNE PAS.

IL EST DONC RECOMMANDÉ D'Y PRÊTER LA PLUS GRANDE ATTENTION EN CAS D'ACCÉLÉRATION À L'ARRÊT DANS DES CONDITIONS DE FAIBLE ADHÉRENCE, SURTOUT AU COURS DES PREMIERS MÈTRES.

N.B.

SUR DES ROUTES ACCIDENTÉES, DE COURTES ACTIVATIONS DU SYSTÈME ASR PEUVENT SE PRODUIRE. CE COMPORTEMENT FAIT PARTIE DES CONDITIONS NORMALES DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE.

AVERTISSEMENT



LE SYSTÈME ASR ACTIF EMPÊCHE LA ROTATION DE LA ROUE ARRIÈRE À DES VITESSES ÉLEVÉES LORSQUE LE VÉHICULE EST PLACÉ SUR LA BÉQUILLE CENTRALE.

IL EST RECOMMANDÉ DE NE PAS INSISTER SUR L'ACCÉLÉRATEUR, DANS CETTE CONDITION PARTICULIÈRE, CAR CELA POURRAIT ENTRAÎNER DES EXTINCTIONS ANORMALES ET/OU DES DOMMAGES AUX CATALYSEURS.

ATTENTION



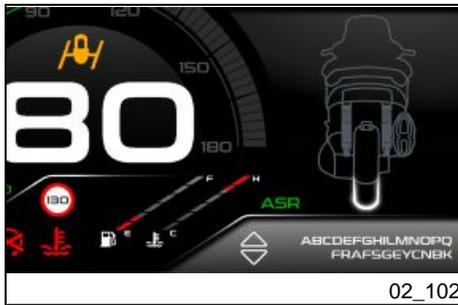
UN MAUVAIS ÉTAT DES PNEUS PEUT ENTRAÎNER UN FONCTIONNEMENT ANORMAL DU SYSTÈME ASR.

EN CAS D'INTERVENTIONS RÉPÉTÉES DE L'ASR, MÊME SUR DES CHAUSSEES PRÉSENTANT UNE BONNE ADHÉRENCE OU À LA SUITE À DE FAIBLES ACCÉLÉRATIONS, IL FAUDRA TOUT D'ABORD VÉRIFIER L'ÉTAT D'USURE ET/OU LE GONFLAGE DES PNEUS. SI LE PROBLÈME PERSISTE, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

ATTENTION



EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT DE LA BATTERIE, LE SYSTÈME ABS - ASR EST DÉSACTIVÉ.



L'état du système ASR (activé/désactivé) est affiché également dans l'écran digital en sélectionnant le menu CONFIGURATION du véhicule (voir paragraphe « **écran digital** »).

MODES DE FONCTIONNEMENT DU VOYANT ASR

ÉTAT DU SYSTÈME ASR	VOYANT ASR MOTEUR À L'ARRÊT OU CLÉ SUR « ON »	VOYANT ASR MOTEUR TOURNANT ET VÉHICULE EN MARCHÉ	ASR ACTIVÉ PENDANT LA CONDUITE (CONDITION DE FAIBLE ADHÉRENCE)
ASR ACTIF et calibré	Icône « ASR » : clignotement lent (1 Hz)	Icône « ASR » : éteinte	Icône « ASR » : clignotement rapide (5 Hz)
ASR ACTIF non calibré	-	Icône « ASR » : allumée en permanence	Icône « ASR » : clignotement rapide (5 Hz)
ASR volontairement désactivé	Icône « ASR » : allumée en permanence	Icône « ASR » : allumée en permanence	-
ASR défectueux (anomalie)	Icône « ASR » : allumée en permanence	Icône « ASR » : allumée en permanence	-
Phase de programmation de l'ASR (réussie)	-	Icône « ASR » : clignotement lent (1 Hz) ; au prochain démarrage du moteur, icône éteinte si la programmation est réussie.	-
Phase de programmation de l'ASR (non réussie)	-	Icône « ASR » : allumée en permanence au prochain	-

ÉTAT DU SYSTÈME ASR	VOYANT ASR MOTEUR À L'ARRÊT OU CLÉ SUR « ON »	VOYANT ASR MOTEUR TOURNANT ET VÉHICULE EN MARCHÉ	ASR ACTIVÉ PENDANT LA CONDUITE (CONDITION DE FAIBLE ADHÉRENCE)
		démarrage du moteur si la programmation n'a pas réussi.	



PROCÉDURE DE CALIBRAGE DU SYSTÈME ASR

Pour maintenir l'efficacité du système ASR **après le remplacement d'un ou plusieurs pneus, il faut effectuer la procédure de calibrage** du système ASR de la manière suivante :

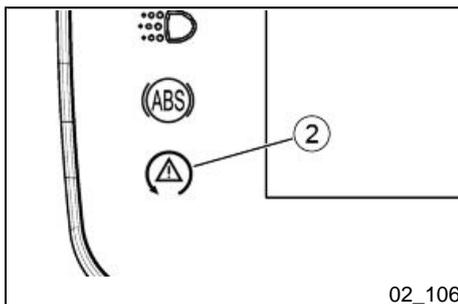
- Attendre la fin de la phase de diagnostic des systèmes ASR et ABS;
- **Démarrer le moteur et conduire sur un court tronçon droit** de route plate **au-dessus de 5 km/h (3.1 mph)**, puis attendre que les deux voyants ABS et ASR s'éteignent;
- **S'arrêter** et laisser le moteur tourner au ralenti pendant au moins **5 secondes**;





02_105

- Appuyer sur le bouton ASR « 1 » et maintenir un des leviers de frein tiré pendant au moins 7 secondes.



02_106

- L'activation de la procédure d'apprentissage du rayon de roue ou de calibrage de l'ASR sera confirmée par l'allumage du voyant ASR « 2 » qui clignotera lentement.
- Rouler à une vitesse constante de 30÷40 km/h (18.6÷24.8 mph) et la maintenir ainsi pendant au moins 8 secondes. La permanence du véhicule à la bonne vitesse permettant d'achever la procédure est confirmée par un clignotement plus rapide du voyant ASR « 2 ».



02_107

- La fin de la procédure sera indiquée par l'arrêt du voyant ASR « 2 » et le système ASR sera désormais activé.
- Pour mémoriser la procédure, il est nécessaire d'éteindre le moteur, de tourner le contacteur en position « OFF » et attendre au moins 60 secondes avant de pouvoir tourner à nouveau le contacteur sur « ON » et commencer à avancer.

- **Terminer la procédure dans un délai de 5 minutes.** Si le voyant ASR « 2 » reste allumé en permanence, cela signifie que la procédure a échoué.

Par conséquent, il faut répéter la procédure de calibrage de l'ASR jusqu'à ce qu'elle réussisse.

En ce qui concerne le voyant ASR après l'apprentissage :

- **Procédure OK : Voyant ASR ÉTEINT** et système actif. Lors de la rotation suivante du contacteur de démarrage sur «ON», le nouveau rayon de roue sera mémorisé.
- **Échec de la procédure : Voyant ASR ALLUMÉ EN PERMANENCE** et système actif (pour des raisons de sécurité) avec valeur de rayon de roue précédemment apprise ou par défaut (si elle n'avait jamais été apprise).

ATTENTION



EN CAS DE BESOIN, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

N.B.

TOUTEFOIS, LE SYSTÈME EST EN MESURE D'EFFECTUER LE CALIBRAGE AUTOMATIQUE APRÈS LE REMPLACEMENT DES PNEUS.



02_108

Le systeme immobilizer (02_108)

Pour augmenter la protection contre le vol, le véhicule est équipé d'un système de verrouillage électronique du moteur « **PIAGGIO IMMOBILIZER** ».

En appuyant sur le contacteur d'allumage et en le relâchant, le système « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » interrogera la télécommande.

Ce n'est que lorsque le système de protection a reconnu la télécommande qu'il sera possible de mettre le contacteur d'allumage sur « **ON** » et de démarrer le moteur.



02_109

Les clés (02_109)

En plus de la télécommande « **A** », le véhicule est également équipé d'une clé « **MASTER** » « **B** ».

La clé « **MASTER** » est fournie en un seul exemplaire et sert à mémoriser d'autres télécommandes et à ouvrir la selle en cas d'urgence (batterie déchargée).

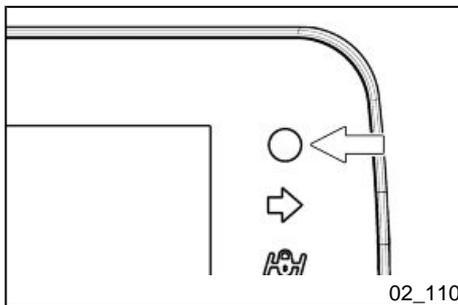
Pour la duplication d'une autre télécommande, s'adresser au **Point d'assistance autorisé**, avec la clé « **MASTER** » et toutes les télécommandes possédées.

AVERTISSEMENT



CONSERVER AVEC SOIN LA CLÉ MASTER.

LA PERTE DE CETTE CLÉ IMPLIQUE LE REMPLACEMENT DE TOUS LES COMPOSANTS DU SYSTÈME « PIAGGIO KEYLESS ».



Del de signalisation de l'activation du dispositif d'immobilisation (02_110, 02_111, 02_112)

Le fonctionnement du système « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » est signalé par le clignotement d'un voyant spécifique.

Après l'authentification et le démarrage du moteur, au bout d'environ 50 mètres de conduite, la présence de la télécommande est vérifiée. Si l'utilisateur ne l'a plus avec lui, il en est averti par le clignotement du voyant de l'ANTIDÉMARRAGE du groupe d'instruments.

Toutefois, cela n'a pas d'influence sur le fonctionnement du véhicule.



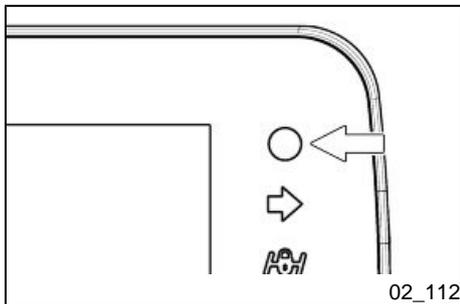
Par la suite, lors de l'arrêt du véhicule, en tournant le contacteur d'allumage sur « **OFF** », le voyant de l'ANTIDÉMARRAGE et les clignotants clignoteront simultanément pendant 20 secondes pour indiquer la perte de la télécommande.

ATTENTION



LORSQUE LE VOYANT DE L'ANTIDÉMARRAGE ET LES CLIGNOTANTS CLIGNOTENT, IL SERA POSSIBLE DE TOURNER À NOUVEAU LE CONTACTEUR D'ALLUMAGE SUR « ON » POUR LA DERNIÈRE FOIS.

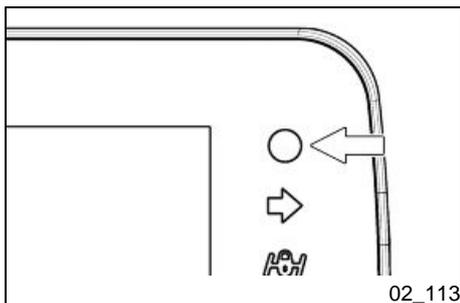
IL SERA NÉCESSAIRE DE RÉCUPÉRER LA TÉLÉCOMMANDE AVANT UN NOUVEAU DÉMARRAGE.



02_112

Pour éviter la décharge de la batterie, le voyant de signalisation est automatiquement désactivé après 9 jours environ de fonctionnement continu.

En cas de panne du système, le voyant de signalisation, en fonction du type de clignotement émis, fournit au **Point d'assistance agréé** des indications sur le type de panne.

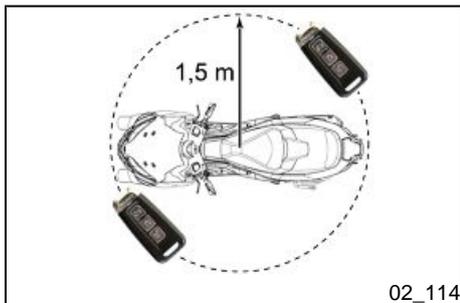


02_113

Le fonctionnement (02_113, 02_114, 02_115, 02_116)

Pour augmenter la protection contre le vol, le véhicule est équipé d'un système de verrouillage électronique du moteur « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » qui s'active automatiquement en éloignant la télécommande du véhicule.

Dans la télécommande, il y a un dispositif électronique intégré qui permet la communication entre le calculateur de l'ANTIDÉMARRAGE et le calculateur moteur pour permettre le démarrage du moteur.



02_114

Chaque fois que, avec le contacteur d'allumage sur « **OFF** » ou « **LOCK** », l'utilisateur s'éloigne du véhicule de plus de 1,5 m emportant avec lui la télécommande précédemment activée et authentifiée, le système de protection active le verrouillage du contacteur (et du moteur).



02_115

En appuyant sur le contacteur d'allumage et en le relâchant, le système « **PIAGGIO IMMOBILIZER** » interrogera la télécommande.

Ce n'est que lorsque le système de protection a reconnu la télécommande qu'il sera possible de mettre le contacteur d'allumage sur « **ON** » et de démarrer le moteur.

Pour la procédure d'activation et d'authentification de la télécommande, se référer aux informations du paragraphe « **Télécommande** ».



02_116

Si la télécommande n'est pas reconnue, il est conseillé de répéter la procédure d'activation et d'authentification. Si le blocage persiste, réessayer avec la reconnaissance passive.

Si le moteur ne démarre pas après avoir effectué la procédure d'activation et d'authentification, il faut alors contacter un **Point d'assistance agréé** qui dispose de l'équipement électronique nécessaire pour identifier le problème et réparer le système.

En cas de demande de télécommandes supplémentaires, il faut rappeler que la mémorisation doit être effectuée sur toutes celles-ci, aussi bien neuves que déjà en possession. Contacter directement un **Point d'assistance agréé** en emportant la clé MASTER et toutes les télécommandes possédées. Les codes des télécommandes non présentés lors de la nouvelle procédure de mémorisation sont supprimés de la mémoire. Les télécommandes perdues ne pourront donc plus démarrer le moteur.

N.B.



CHAQUE TÉLÉCOMMANDE A SON PROPRE CODE, DIFFÉRENT DE TOUS LES AUTRES, QUI DOIT ÊTRE MÉMORISÉ PAR LE CALCULATEUR DU SYSTÈME. EN CAS DE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE, IL EST INDISPENSABLE DE REMETTRE AU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE LA CLÉ À POIGNÉE MASTER (EN PLUS DES AUTRES TÉLÉCOMMANDES).

AVERTISSEMENT



DES CHOCS VIOLENTS POURRAIENT ENDOMMAGER LES COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES DE LA TÉLÉCOMMANDE. POUR GARANTIR LA PARFAITE EFFICACITÉ DE CES DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES INTERNES, NE PAS LAISSER LA TÉLÉCOMMANDE EXPOSÉE AU SOLEIL. NE PAS LAISSER TOMBER LA TÉLÉCOMMANDE ET NE PAS LA METTRE EN CONTACT AVEC DE L'EAU OU D'AUTRES LIQUIDES.



Télécommande (02_117, 02_118, 02_119, 02_120, 02_121, 02_122, 02_123, 02_124, 02_125, 02_126, 02_127, 02_128, 02_129, 02_130, 02_131, 02_132, 02_133)

Le véhicule est équipé d'une télécommande pour le système « **Piaggio Keyless** » qui permet d'activer le contacteur d'allumage sans avoir à insérer une clé mécanique dans le cylindre correspondant.

Le système effectue une authentification entre le véhicule et la télécommande pour vérifier s'il s'agit d'une clé électronique correctement enregistrée.

La télécommande est livrée avec une clé MASTER et couplée en usine au boîtier électronique du système situé à l'intérieur du coffre avant.

La télécommande permet également d'utiliser les fonctions suivantes :

- Reconnaissance du véhicule en faisant clignoter les clignotants (Bike Finder).
- Ouverture de la trappe du bouchon de réservoir de carburant.
- Ouverture de la selle.

Ces fonctions sont toujours actives à condition que la télécommande ait été correctement associée.

AVERTISSEMENT

LE SYSTÈME « PIAGGIO KEYLESS » UTILISE DES ONDES RADIO. PAR CONSÉQUENT, SON RAYON D'ACTION PEUT VARIER OU IL PEUT NE PAS FONCTIONNER CORRECTEMENT DANS LES CONDITIONS SUIVANTES :

- LORSQUE LA PILE DE LA TÉLÉCOMMANDE EST FAIBLE.
- À PROXIMITÉ DE STRUCTURES GÉNÉRANT DES PERTURBATIONS OU DES ONDES RADIO INTENSES TELLES QUE DES ANTENNES DE TÉLÉVISION, DES CENTRALES ÉLECTRIQUES, DES STATIONS DE RADIO OU DES AÉROPORTS.
- LORSQUE LA TÉLÉCOMMANDE SE TROUVE À PROXIMITÉ D'UN ORDINATEUR PORTABLE/PC OU D'AUTRES APPAREILS DE COMMUNICATION SANS FIL, TELS QU'UNE RADIO OU UN TÉLÉPHONE PORTABLE.
- LORSQUE LA TÉLÉCOMMANDE ENTRE EN CONTACT OU EST RECOUVERTE D'OBJETS MÉTALLIQUES.
- LORSQUE LA TÉLÉCOMMANDE EST À PROXIMITÉ DU MOTEUR, EN RAISON DES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES GÉNÉRÉES PAR LE SYSTÈME D'ALLUMAGE.
- QUAND DES ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES/ÉLECTRONIQUES NON VALIDÉS/DISTRIBUÉS PAR PIAGGIO SONT UTILISÉS (ex.: gants chauffants).

N.B.

LES TROIS FONCTIONS DE LA TÉLÉCOMMANDE SONT DÉSACTIVÉES APRÈS 9 JOURS D'INACTIVITÉ DU VÉHICULE. POUR RÉTABLIR CES FONCTIONS, IL FAUT EFFECTUER À NOUVEAU L'AUTHENTIFICATION DE LA TÉLÉCOMMANDE.



RECONNAISSANCE DU VÉHICULE - BIKE FINDER

Appuyer sur le bouton « 1 » pour activer la fonction de reconnaissance à distance du véhicule (Bike Finder) : les clignotants clignotent deux fois.



OUVERTURE DE LA TRAPPE DU BOUCHON DE RÉSERVOIR DE CARBURANT

Appuyer sur le bouton « 2 » pendant plus de 1,5 secondes avec le contacteur d'allumage sur « OFF » ou « LOCK » pour ouvrir la trappe du bouchon de réservoir de carburant.



OUVERTURE DE LA SELLE

Appuyer sur le bouton « 3 » pendant plus de 1,5 secondes avec le contacteur d'allumage sur « OFF » ou « LOCK » pour ouvrir la selle.

N.B.

IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA TÉLÉCOMMANDE À MOINS DE 50 MÈTRES DU VÉHICULE.



ACTIVATION DE LA TÉLÉCOMMANDE

Pour activer/désactiver la télécommande, appuyer sur le bouton Bike Finder « 1 » et, dans les 5 secondes, appuyer également sur le bouton d'ouverture de la trappe à carburant « 2 » jusqu'à ce que la couleur du voyant de la télécommande change.

Lorsque le voyant de la télécommande passe au vert, il sera possible d'authentifier le système « **Piaggio Keyless** ». Lorsque le voyant est rouge, l'authentification ne peut pas être effectuée.



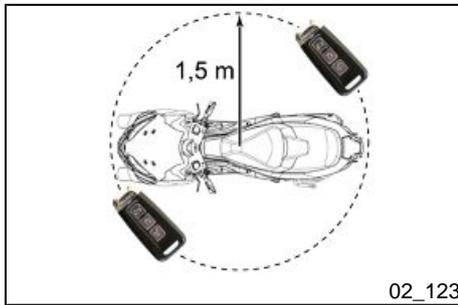
Par la suite, pour vérifier l'état du système « **Piaggio Keyless** », appuyer légèrement sur l'un des trois boutons de la télécommande.

Le voyant affichera l'état en fonction de la couleur :

- **Vert** (activation) : l'authentification peut être effectuée.
- **Rouge** (désactivation) : l'authentification ne peut pas être effectuée. Procéder à nouveau à l'activation de la télécommande.

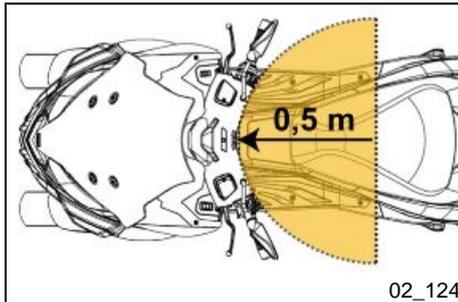
N.B.

LES BOUTONS POUR L'OUVERTURE DE LA SELLE ET DE LA TRAPPE DE CARBURANT FONCTIONNENT TOUJOURS, QUELLE QUE SOIT LA COULEUR DU VOYANT.



AUTHENTIFICATION ENTRE LA TÉLÉCOMMANDE ET LE SYSTÈME « Piaggio Keyless »

Pour effectuer l'authentification, la télécommande doit se trouver à environ 1,5 m du calculateur de réception.

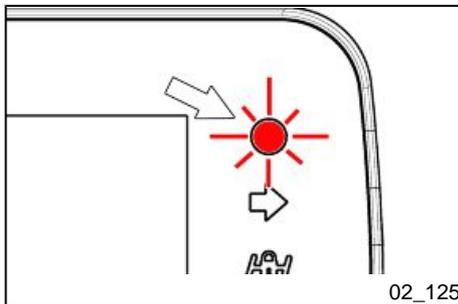


Ce qui précède fait référence à une condition idéale, l'absence de signaux externes qui pourraient perturber la communication radio du « Système Piaggio Keyless » sur sa fréquence standard (434 MHz).

Il ne faut pas oublier que, pendant le fonctionnement du véhicule, la plage d'utilisation peut être considérablement réduite, jusqu'à 0,5 m.

Une fois le véhicule démarré, le système vérifiera cycliquement si la télécommande est dans la plage d'utilisation : si elle n'est pas détectée, le véhicule continuera à fonctionner normalement, en signalant cette anomalie par le voyant de l'ANTIDÉMARRAGE (clignotant).

Cette fonction alerte l'utilisateur s'il oublie d'emporter la télécommande avec lui après le démarrage du véhicule.



Le clignotement du voyant de l'ANTIDÉMARRAGE sur le tableau de bord indique que le système « Keyless » ne fonctionne pas correctement et peut être pour les raisons suivantes :

- **Télécommande hors de portée.**
- **Télécommande blindée par un matériau métallique.**
- **Pile de la télécommande faible.**
- **Perturbations radio qui réduisent ou annulent la portée de la télécommande.**

Pour les raisons décrites ci-dessus, **il est recommandé de conserver la télécommande dans une poche avant, à l'écart de tout appareil électronique (p. ex. : smartphone, tablette, télécommande de garage, etc.) le plus proche du calculateur électronique du système placé sur le côté gauche du véhicule.**

AVERTISSEMENT



PENDANT L'UTILISATION DU VÉHICULE, NE PAS LAISSER LA TÉLÉCOMMANDE DANS LE VIDE-POCHES OU DANS LE LOGEMENT SOUS LA SELLE DU VÉHICULE.

Pour effectuer l'authentification, procéder comme suit :

- **Appuyer sur le contacteur d'allumage et le relâcher** pour lancer la communication entre le calculateur et la télécommande.





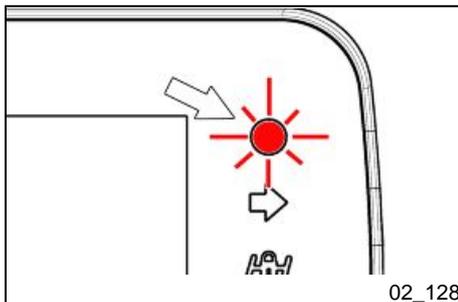
02_127

Une fois la reconnaissance effectuée, le contacteur d'allumage est déverrouillé et, comme indiqué par le message sur l'écran numérique, il peut être tourné en position «ON».

L'écran numérique s'allumera et il sera donc possible de démarrer le véhicule.

N.B.

IL FAUT METTRE LE CONTACTEUR D'ALLUMAGE SUR « ON » DANS LES 20 SECONDES APRÈS L'AFFICHAGE DU MESSAGE SUR L'ÉCRAN, SINON CE DERNIER S'ÉTEINDRA ET LE CONTACTEUR SERA VERROUILLÉ. IL FAUDRA ALORS APPUYER À NOUVEAU SUR LE CONTACTEUR TANT QU'IL SE TROUVE DANS UN RAYON DE 1,5 m DU VÉHICULE.



02_128

N.B.

APRÈS ENVIRON 50 MÈTRES DE CONDUITE DU VÉHICULE, LE SYSTÈME VÉRIFIE LA PRÉSENCE DE LA TÉLÉCOMMANDE. SI L'UTILISATEUR NE L'A PLUS AVEC LUI, IL EN EST AVERTI PAR LE CLIGNOTEMENT DU VOYANT DE L'ANTIDÉMARRAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS.



02_129

La télécommande est un appareil alimenté par des piles internes qui est donc susceptible de se décharger à l'usage.

Lorsque la pile de la télécommande est partiellement déchargée (mais toujours en mesure de fonctionner), le voyant de l'ANTIDÉMARRAGE du groupe d'instruments et le voyant de la télécommande commencent à clignoter.



02_130

RECONNAISSANCE PASSIVE DE LA TÉLÉCOMMANDE

Si la pile de la télécommande est complètement déchargée ou en cas de parasites radio externes, la reconnaissance de la télécommande ne peut pas être effectuée.

Le système est équipé d'une reconnaissance passive pour le démarrage du véhicule. Procéder comme suit :

- positionner la télécommande dans le logement prévu à cet effet sous la selle, sur le côté gauche du véhicule, à proximité du calculateur du système « Key-less » ;



02_131

N.B.

LA RECONNAISSANCE PASSIVE POUR LE DÉMARRAGE DU VÉHICULE EST POSSIBLE ÉGALEMENT EN UTILISANT LA CLÉ PRINCIPALE MÉCANIQUE, TOUJOURS PLACÉE DANS LE LOGEMENT PRÉVU À CET EFFET SOUS LA SELLE, SUR LE CÔTÉ GAUCHE.



02_132

- Lorsque la télécommande (ou si nécessaire lorsque la clé MASTER mécanique) est en place, appuyer sur le contacteur d'allumage et le relâcher pour activer la communication entre le calculateur et la télécommande.



02_133

- après quelques secondes, l'écran numérique s'allumera et le voyant ANTI-DÉMARRAGE commencera à clignoter ;
- une fois la reconnaissance effectuée, le voyant ANTIDÉMARRAGE s'éteindra et il sera possible d'enlever la télécommande de sa position au-dessus du coffre ; comme indiqué par le message sur l'écran numérique, tourner le contacteur de démarrage en position «ON».



02_134

Programmation de la télécommande (02_134)

Pour l'achat et la programmation de nouvelles télécommandes ou en cas de perte, contacter un **Point d'assistance agréé**.



02_135

Remplacement de la batterie de la télécommande (02_135, 02_136, 02_137, 02_138, 02_139)

Lorsque le voyant de la télécommande clignote en vert ou en rouge, le niveau de la pile de la télécommande est faible. Il faut remplacer la pile dès que possible.

La pile est une pile bouton de 3 V **CR2032**.

Procéder comme suit :

Ouvrir le bas de la télécommande en insérant un outil avec un levier en plastique dans la fente. Enfoncer l'outil dans la fente et le faire glisser vers le bas.

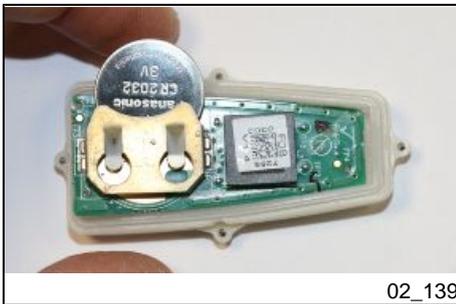


Séparer les deux demi-coquilles de la télécommande sur toute la fente latérale à l'aide d'un **kit d'outils de levier en plastique**, pour ne pas rayer la surface.



Retirer les boutons et dévisser les vis de fixation.





02_139

Extraire le circuit de la demi-coquille inférieure et remplacer la pile.

Placer la nouvelle pile avec le pôle positif (où le symbole de la pile est présent) face aux bandes de contact.

Enfin, remonter la télécommande en procédant dans l'ordre inverse du démontage, en couplant la partie inférieure et les deux demi-coquilles encastrables en exerçant une légère pression avec les doigts.



02_140

Prise USB (02_140, 02_141)

Une prise USB est placée sur la planche de bord, à l'intérieur de la boîte à gants.

Pour l'utiliser, enlever le bouchon de protection. Protéger la prise avec le bouchon pour éviter que de l'eau et/ou de l'humidité puissent l'endommager.

ATTENTION



LA BOÎTE À GANTS N'EST PAS ÉTANCHE.

NE PAS Y RANGER DES OBJETS SENSIBLES À L'HUMIDITÉ OU RISQUANT DE SE DÉTÉRIORER SI UN LIQUIDE EST VERSÉ PAR ACCIDENT SUR LA TRAPPE (MÊME FERMÉE) DE LA BOÎTE À GANTS.

ATTENTION



LA PRISE USB FOURNIE EST COMPATIBLE AVEC LA MAJEURE PARTIE DES DISPOSITIFS VENDUS DANS LE COMMERCE POUR EFFECTUER LES RECHARGES ET/OU L'ALIMENTATION.



02_141

La prise USB est activée lorsque le contacteur d'allumage est mis sur « **ON** ».

ATTENTION



UNE UTILISATION PROLONGÉE DE LA PRISE PEUT PROVOQUER LA DÉCHARGE PARTIELLE DE LA BATTERIE

PRISE USB

Tension de sortie	(5,00±0,25) Vcc
-------------------	-----------------

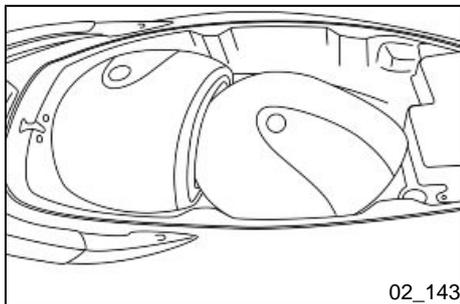
Courant de charge	500 mA max.
-------------------	-------------



02_142

Prise OBD (02_142)

Le véhicule est muni d'une prise OBD (On-Board Diagnostics) destinée à surveiller son fonctionnement auprès d'un **Point d'assistance agréé**.



02_143

La selle (02_143)

Deux casques intégraux peuvent être logés dans le compartiment sous la selle, s'ils sont placés correctement comme indiqué sur la figure.



02_144

Ouverture de la selle (02_144, 02_145, 02_146)

Avec le contacteur d'allumage en position « OFF » ou « LOCK », il est possible d'ouvrir la selle avec la télécommande, en appuyant sur le bouton « 3 » pendant plus de 1,5 secondes.

N.B.

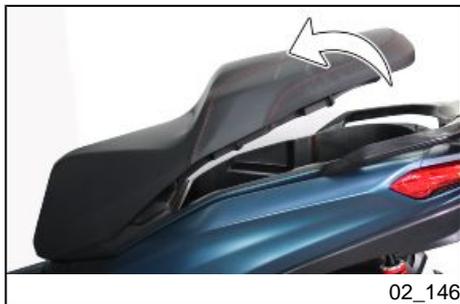
IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA TÉLÉCOMMANDE À MOINS DE 50 MÈTRES DU VÉHICULE.



02_145

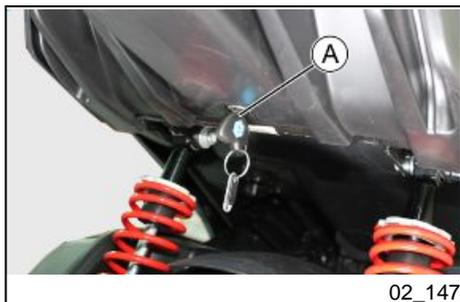
De plus, la selle peut également être ouverte électriquement en appuyant sur le bouton approprié du guidon, lorsque le contacteur d'allumage est sur « OFF » ou « LOCK ».

Lorsque le contacteur d'allumage est sur « ON » ou que le moteur tourne, le véhicule doit être à l'arrêt pour ouvrir la selle.



02_146

Soulever la selle en la basculant vers l'avant.



02_147

Ouverture de la selle pour accéder au coffre de rangement pour le casque en cas d'urgence (02_147, 02_148)

En cas de panne de courant de la batterie du véhicule, il est possible d'ouvrir la selle et d'accéder au coffre à casque en procédant comme suit :

Insérer la clé mécanique dans la serrure d'urgence « A » située dans la partie arrière du véhicule et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre;



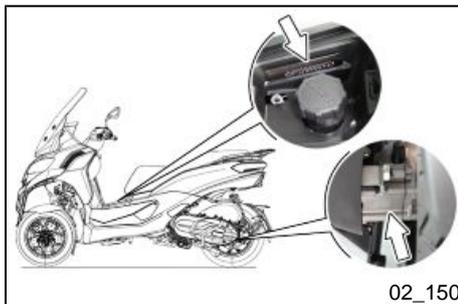
02_148

Soulever la selle en la basculant vers l'avant.



Crochet Porte-sac (02_149)

Pour utiliser le crochet porte-sac escamotable monté sur le contre-tablier, il faut le faire pivoter en arrière en appuyant sur le point indiqué par la flèche.



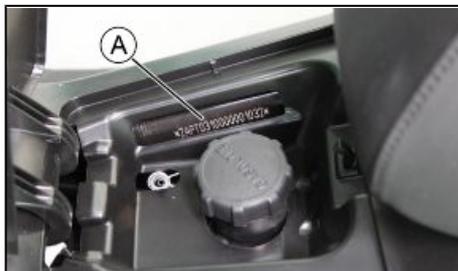
L'identification (02_150, 02_151, 02_152)

Les numéros d'identification sont constitués d'un préfixe et d'un numéro gravés sur le cadre et sur le moteur. Ils doivent toujours être fournis lors de la demande de pièces de rechange. Il est conseillé de vérifier si le numéro de série du cadre gravé sur le véhicule correspond à celui indiqué sur les documents du véhicule.

ATTENTION



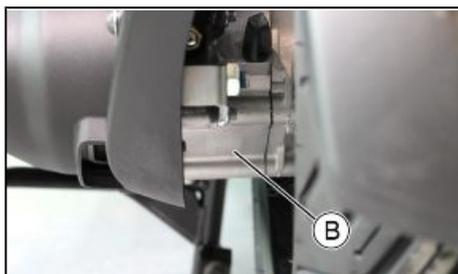
IL FAUT RAPPELER QUE L'ALTÉRATION DES NUMÉROS D'IDENTIFICATION PEUT ENTRAÎNER DE GRAVES SANCTIONS PÉNALES (CONFISCATION DU VÉHICULE, ETC.).



02_151

Numéro de cadre

Pour lire le numéro de châssis «A» ouvrir la trappe d'accès au bouchon réservoir carburant et soulever le volet du bac de récupération de carburant.



02_152

Numéro de moteur

Le numéro de moteur «B» est gravé près du support inférieur de l'amortisseur arrière gauche.

MP3 530 hpe



PIAGGIO®



Chap. 03
L'utilisation



03_01

Contrôles (03_01)

Afin de sauvegarder la sécurité des personnes et l'efficacité du véhicule, le client a la responsabilité d'effectuer, avant toute utilisation du véhicule, les contrôles suivants :

1. le bon fonctionnement des freins avant et arrière ;
2. le coulisement à l'ouverture et au relâchement de la commande de l'accélérateur ;
3. le niveau de carburant dans le réservoir, remplir au besoin ;
4. le niveau de liquide de frein ;
5. le niveau d'huile de transmission ;
6. le niveau d'huile moteur ;
7. le niveau de liquide de refroidissement (le cas échéant) ;
8. la pression et l'usure des pneumatiques ;
9. le fonctionnement du circuit électrique (avertisseur sonore, feux de position, feu du projecteur, clignotants, feu de stop, éclairage de plaque) ;
10. le fonctionnement de la béquille centrale et latérale (le cas échéant).



03_02

Ravitaillements (03_02, 03_03, 03_04, 03_05, 03_06, 03_07, 03_08)

Avec le contacteur d'allumage en position « OFF » ou « LOCK », il est possible d'ouvrir la trappe du bouchon du réservoir de carburant avec la télécommande, en appuyant sur le bouton « 2 » pendant plus de 1,5 secondes.

N.B.

IL EST POSSIBLE D'UTILISER LA TÉLÉCOMMANDE À MOINS DE 50 MÈTRES DU VÉHICULE.



03_03

De plus, la trappe du bouchon de réservoir de carburant peut également être ouverte électriquement en appuyant sur le bouton approprié du guidon, lorsque le contacteur d'allumage est sur « **OFF** » ou « **LOCK** ».

Lorsque le contacteur d'allumage est sur « **ON** » ou que le moteur tourne, le véhicule doit être à l'arrêt pour ouvrir la trappe du bouchon de réservoir de carburant.



03_04

Tourner la languette dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirer le bouchon. Remplir le réservoir de carburant avec de l'essence sans plomb.

ATTENTION



AVANT DE FAIRE LE PLEIN D'ESSENCE, COUPER LE MOTEUR. L'ESSENCE EST TRÈS INFLAMMABLE. ÉVITER DE VERSER DE L'ESSENCE HORS DU RÉSERVOIR LORS DU REMPLISSAGE.

ATTENTION



POUR ÉVITER DES FUITES DE CARBURANT, QUI POURRAIENT ENDOMMAGER LES PARTIES EN PLASTIQUE ET ENTRAÎNER DES CONTACTS DANGEREUX AVEC LES PARTIES CHAUDES DU VÉHICULE, VEILLER À INTRODUIRE COMPLÈTEMENT LE PISTOLET DANS LA GOULOTTE DU RÉSERVOIR LORS DU RAVITAILLEMENT.

ATTENTION

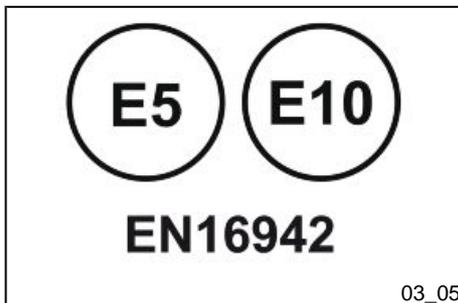
NE PAS S'APPROCHER DE LA GOULOTTE DU RÉSERVOIR AVEC DES FLAMMES NUES OU DES CIGARETTES ALLUMÉES : DANGER D'INCENDIE. ÉVITER ÉGALEMENT D'INHALER DES VAPEURS NOCIVES.

ATTENTION

LORS DU REMPLISSAGE DE CARBURANT, ÉVITER D'UTILISER DES DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES ET/OU DES TÉLÉPHONES PORTABLES, CAR ILS POURRAIENT, À CAUSE DES VAPEURS D'ESSENCE, PROVOQUER DES BLESSURES ET/OU DES DOMMAGES.

ATTENTION**AVERTISSEMENT**

LORS DU REMPLISSAGE DE CARBURANT, INSÉRER COMPLÈTEMENT LE PISTOLET DE DISTRIBUTION DANS LE RÉSERVOIR. AU PREMIER ARRÊT DU PISTOLET, INTERROMPRE LA DISTRIBUTION ET NE PAS CONTINUER LE REMPLISSAGE, AFIN D'ÉVITER TOUTE FUITE DE CARBURANT, MÊME APRÈS LE REMPLISSAGE.



La norme européenne **EN 16942** prescrit l'identification de la compatibilité des véhicules avec le type de carburant, par le biais d'un symbole graphique à l'adresse des consommateurs. Les symboles reportés ci-contre facilitent la reconnaissance du type de carburant à utiliser pour son propre véhicule. Avant de procéder au remplissage, vérifier les symboles apposés près du goulot de remplissage et les comparer avec le symbole reporté sur la pompe à essence.

E5 : essence sans plomb avec un pourcentage maximal d'éthanol de 5 %.

E10 : essence sans plomb avec un pourcentage maximal d'éthanol de 10 %.

L'étiquette sur le distributeur de la pompe indique une seule valeur. Par exemple, si elle indique E5, cela signifie que l'essence distribuée est sans plomb, avec un pourcentage d'éthanol de 5 %.

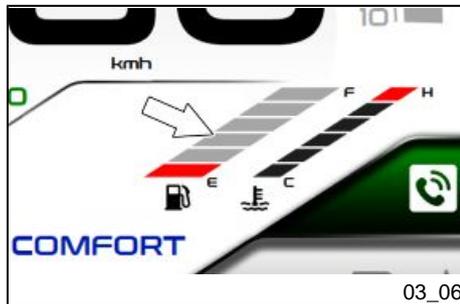
L'étiquette sur le véhicule peut, au contraire, indiquer plusieurs valeurs. Par exemple, si elle indique les valeurs E5 et E10, cela signifie que le véhicule est compatible avec des essences contenant un pourcentage maximal d'éthanol de 10 %. Par conséquent, il est possible de remplir le réservoir du véhicule à partir d'un distributeur indiquant E5 ou E10 (mais pas E85).

ATTENTION



IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER DE L'ESSENCE AVEC UNE TENEUR MAXIMALE EN BIOÉTHANOL DE 10 % (E10).

NE PAS UTILISER D'ESSENCE AVEC UNE TENEUR EN ÉTHANOL SUPÉRIEURE À 10 %; CETTE UTILISATION PEUT DÉTÉRIORER LES COMPOSANTS DU SYSTÈME D'ALIMENTATION ET/OU NUIRE AU BON FONCTIONNEMENT DU MOTEUR.



Le niveau de carburant est indiqué par un indicateur spécifique, placé sur le l'afficheur numérique.



Lorsque la réserve de carburant est atteinte, l'icône correspondante s'allume sur l'afficheur numérique.

AVERTISSEMENT



LE VOYANT S'ALLUME POUR INDIQUER QUE LA QUANTITÉ RÉSIDUELLE DE CARBURANT A ÉTÉ ATTEINTE : REMPLIR LE RÉSERVOIR AU PLUS VITE.

AVERTISSEMENT

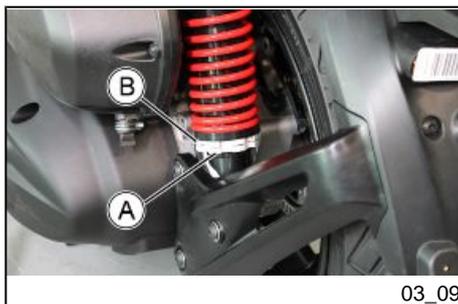


LORS DE L'UTILISATION DU VÉHICULE, ÉVITER D'ÉPUISER COMPLÈTEMENT LE CARBURANT DU RÉSERVOIR. APRÈS UN REMPLISSAGE DU RÉSERVOIR COMPLÈTEMENT VIDE, LE MOTEUR POURRAIT NE PAS FONCTIONNER CORRECTEMENT PENDANT QUELQUES SECONDES.



03_08

L'afficheur numérique signalera le besoin de faire l'appoint même en éclairant l'encadré orange avec un avertissement spécifique et l'icône de réserve de carburant.



03_09

Reglage des amortisseurs (03_09, 03_10)

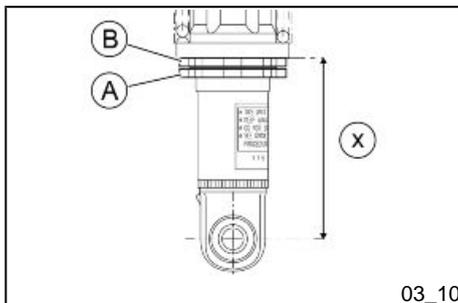
Pour régler la précharge des amortisseurs arrière à gaz, agir comme suit :

1. Utiliser la clé spécifique pour régler les amortisseurs, en l'introduisant par le bas et en accrochant deux dents de la bague.
2. Dévisser la bague inférieure « A » pour l'écarter de quelques millimètres de la bague supérieure.
3. Tourner la bague de réglage « B » jusqu'à ce que les valeurs préconisées soient atteintes.
4. Visser la bague inférieure « A » jusqu'à ce qu'elle soit en contact avec la bague supérieure, puis la serrer.

Valeurs préconisées « x »

Position 1, précharge minimale, pilote uniquement : **100 - 105 mm**

Position 2, précharge maximale, pilote, passager et bagages : **119 mm**



03_10

ATTENTION

L'UTILISATION DU VÉHICULE LORSQUE LA PRÉCHARGE DU RESSORT N'EST PAS CORRECTEMENT ADAPTÉE AU POIDS DU PILOTE ET DU PASSAGER ÉVENTUEL PEUT RÉDUIRE LE CONFORT DE MARCHÉ ET LA PRÉCISION DE CONDUITE.

AVERTISSEMENT

IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER UN GANT POUR ÉVITER LES ABRASIONS PENDANT L'OPÉRATION.

AVERTISSEMENT

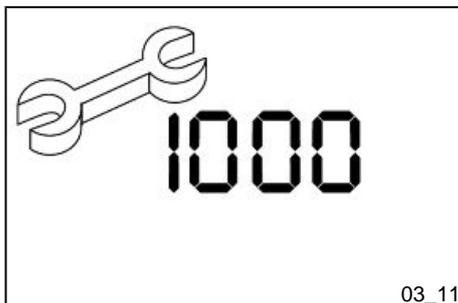
NOUS RECOMMANDONS FORMELLEMENT DE NE PAS RÉGLER LA PRÉCHARGE DIFFÉREMMENT SUR LES DEUX AMORTISSEURS

ATTENTION

EFFECTUER LE RÉGLAGE LORSQUE LE POT D'ÉCHAPPEMENT EST FROID ET EN UTILISANT DES GANTS ET DES VÊTEMENTS DE PROTECTION APPROPRIÉS.

N.B.

LES DEUX DENTS DE LA CLÉ PERMETTENT DE L'UTILISER, POUR CHAQUE POSITION INDIQUÉE SUR LES FIGURES, DANS LES DEUX SENS.



03_11

Rodage (03_11)

AU COURS DES PREMIERS 1000 KM. NE PAS UTILISER LE VÉHICULE AU-DELÀ DE 80 % DE LA VITESSE MAX. PRÉVUE. ÉVITER D'OUVRIER COMPLÈTEMENT L'ACCÉLÉRATEUR, ET DE MAINTENIR UNE VITESSE CONSTANTE SUR LONGUES DISTANCES. APRÈS LES PREMIERS 1000 KM. AUGMENTER PROGRESSIVEMENT LA VITESSE (DANS LES ENDROITS AUTORISÉS) JUSQU'À OBTENIR LES PERFORMANCES MAXIMALES.

ATTENTION



POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE DOMMAGE AU VÉHICULE, RESPECTER LES RÈGLES DÉCRITES CI-DESSUS

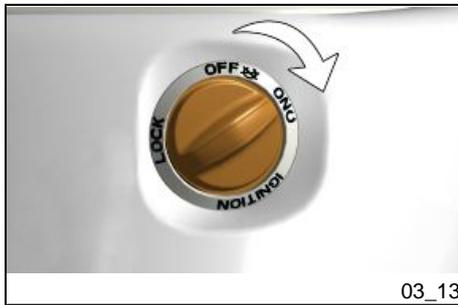


03_12

Demarrage du moteur (03_12, 03_13, 03_14, 03_15, 03_16, 03_17)

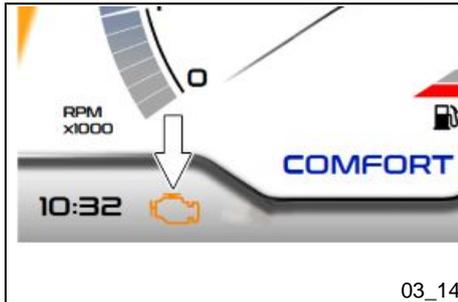
Pour effectuer le démarrage, il faut :

- Placer le véhicule sur la béquille centrale en veillant à ce que la roue arrière ne touche pas le sol.
- Garder la poignée de gaz au minimum.
- Veiller à ce que le commutateur d'arrêt d'urgence soit sur « RUN ».



03_13

- Effectuer la procédure d'activation et de reconnaissance de la télécommande en suivant les indications du paragraphe « télécommande » ; Le contacteur d'allumage est déverrouillé.
- Suivre les indications du message visualisé sur l'afficheur numérique, puis tourner le commutateur d'allumage sur « ON ».



03_14

- Le voyant MIL - Panne du système d'injection s'allume sur le groupe d'instruments.



03_15

- Appuyer sur le bouton pour démarrer le moteur après avoir actionné l'un des deux leviers de frein.

Une fois le moteur démarré, le voyant MIL - Panne du système d'injection s'éteint. Si, avec le moteur en marche, le voyant MIL - Panne du système d'injection resté allumé fixe, il faut se rendre dans un **Point d'assistance agréé** afin d'effectuer les vérifications nécessaires.

AVERTISSEMENT

APRÈS UN DÉMARRAGE MOTEUR FROID, IL EST CONSEILLÉ D'ATTENDRE QUELQUES MINUTES AVANT DE TOURNER PROGRESSIVEMENT LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR.

ATTENTION

MOTEUR TOURNANT ET SUSPENSION AVANT BLOQUÉE, À PARTIR DU MOMENT OÙ LE PILOTE SE MET EN POSITION DE CONDUITE SUR LA SELLE, LE SYSTÈME D'INJECTION MET ENVIRON UNE DEMI-SECONDE AVANT DE RÉPONDRE À LA COMMANDE DE LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR.

AFIN D'ASSURER UNE SÉCURITÉ DE CONDUITE MAXIMALE ET D'ÉVITER LES DÉPARTS BRUSQUES ET DANGEREUX, NE PAS TOURNER LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR PENDANT CETTE PÉRIODE COURTE.

ATTENTION

NE PAS EFFECTUER CES OPÉRATIONS DANS UN LOCAL FERMÉ CAR LES GAZ D'ÉCHAPPEMENT SONT TOXIQUES.

ATTENTION

EN RAISON DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES DU CATALYSEUR, FAIRE TRÈS ATTENTION AU POT D'ÉCHAPPEMENT LORS DU STATIONNEMENT DU VÉHICULE : LE POT D'ÉCHAPPEMENT NE DOIT PAS ENTRER EN CONTACT AVEC DES MATIÈRES INFLAMMABLES, AFIN D'ÉVITER DE GRAVES BRÛLURES SUR LE CORPS OU UN INCENDIE.

AVERTISSEMENT

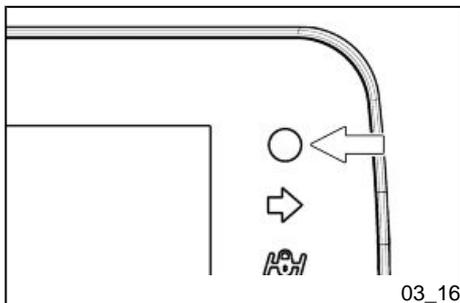
LA TRANSMISSION AUTOMATIQUE FAIT TOURNER LA ROUE ARRIÈRE MÊME APRÈS DE PETITES ROTATIONS DE LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR. RELÂCHER DOUCEMENT LE FREIN APRÈS LE DÉMARRAGE EN VEILLANT À ACCÉLÉRER GRADUELLEMENT.

ATTENTION

LORSQUE LE RÉSERVOIR DE CARBURANT EST VIDE, ÉVITER DE COMMUTER SUR « ON » ET NE PAS TENTER DE DÉMARRER. LE NON RESPECT DE CETTE NORME PEUT ENTRAÎNER LA DÉTÉRIORATION DE LA POMPE DE CARBURANT.

AVERTISSEMENT

NE PAS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR AVEC LA POIGNÉE DES GAZ OUVERTE. CELA PEUT ENGENDRER LA PERTE DE CONTRÔLE DU VÉHICULE, UN RENVERSEMENT, ET ÉVENTUELLEMENT DES LÉSIONS GRAVES, VOIRE LÉTALES.

**N.B.**

APRÈS ENVIRON 50 MÈTRES DE CONDUITE DU VÉHICULE, LE SYSTÈME VÉRIFIE LA PRÉSENCE DE LA TÉLÉCOMMANDE. SI L'UTILISATEUR NE L'A PLUS AVEC LUI, IL EN EST AVERTI PAR LE CLIGNOTEMENT DU VOYANT DE L'ANTIDÉMARRAGE DU GROUPE D'INSTRUMENTS.



Avec le sélecteur de mode Drive/Marche arrière sur « D » (Drive), sélectionner le mode de conduite préétabli, en exerçant une pression courte sur le bouton de démarrage (se référer au paragraphe « **Affichage numérique** »).

Précautions**ATTENTION**

LE SYSTÈME D'INJECTION PRÉVOIT L'INTERVENTION DU LIMITEUR DE RÉGIME SI LE RÉGIME DU MOTEUR DÉPASSE LE SEUIL PRÉÉTABLI. DANS TOUS LES CAS, POUR GARANTIR LA FIABILITÉ MAXIMALE DU MOTEUR, ÉVITER DES CONTRAINTES INUTILES LORSQUE LE MOTEUR EST ENCORE FROID. ÉGALEMENT, EN PARCOURANT LES DESCENTES, NE PAS DÉPASSER LA

VALEUR DE VITESSE MAXIMALE POUVANT ÊTRE OBTENUE PENDANT LA CONDUITE NORMALE EN PLEINE.

AVERTISSEMENT



APRÈS UN LONG PARCOURS À LA VITESSE MAXIMALE, NE PAS ÉTEINDRE IMMÉDIATEMENT LE MOTEUR, MAIS LE LAISSER TOURNER AU RALENTI PENDANT QUELQUES SECONDES.

Demarrage difficile

Respecter attentivement la procédure décrite dans la section « **Démarrage du moteur** ».

AVERTISSEMENT



LA POIGNÉE DE L'ACCÉLÉRATEUR DOIT RESTER DANS LA POSITION DE RALENTI, CAR N'IMPORTE QUELLE AUTRE POSITION INTERDIRAIT LE DÉMARRAGE DU VÉHICULE.

ATTENTION



EN CAS DE BESOIN, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.



03_18

Marche arrière (03_18, 03_19, 03_20, 03_21, 03_22, 03_23, 03_24)

Le véhicule est équipé d'un système de marche arrière qui facilite sa manœuvrabilité lorsqu'il est arrêté.

La marche arrière permet une vitesse maximale sur une surface plate d'environ 2 km/h (1,2 mph) et le dépassement d'une pente maximale d'environ 18 % avec pilote uniquement à bord et d'environ 15 % avec un passager (d'environ 70 kg).

ATTENTION



L'UTILISATION DE LA MARCHÉ ARRIÈRE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE UNIQUEMENT POUR DE COURTES MANŒUVRES AVEC LE VÉHICULE ARRÊTÉ. TOUT AUTRE TYPE D'UTILISATION DIFFÉRENT DE CELUI-CI DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ INAPPROPRIÉ ET IL PEUT ENTRAÎNER UNE ACCÉLÉRATION DE LA DÉTÉRIORATION DE LA BATTERIE.

Pour l'utilisation de la marche arrière :

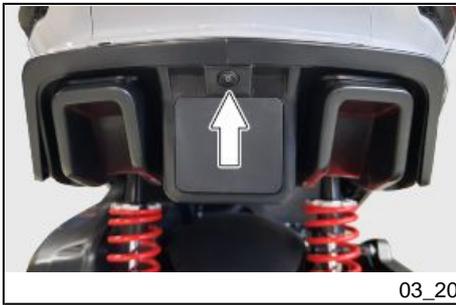
1. Maintenir le véhicule à l'arrêt avec le moteur au ralenti.
2. Commuter le sélecteur Drive/Marche arrière sur « R ».

N.B.

AVEC LE VÉHICULE EN MOUVEMENT, EN SÉLECTIONNANT PAR INADVERTANCE LE MODE MARCHÉ ARRIÈRE AU MOYEN DU SÉLECTEUR « R », L'ACTIVATION EFFECTIVE DE LA MARCHÉ ARRIÈRE SE PRODUIT EXCLUSIVEMENT LORSQUE LE VÉHICULE EST ARRÊTÉ.



03_19



03_20



03_21

3. L'activation de la marche arrière est confirmée par l'allumage de la caméra de recul.

Les images relevées par la caméra seront visibles directement sur l'affichage numérique.

ATTENTION



POUR BIEN FONCTIONNER, IL EST INDISPENSABLE QUE LA CAMÉRA SOIT TOUJOURS PROPRE, SANS TRACE DE BOUE, DE SALETÉ, DE NEIGE OU DE GLACE. PENDANT LE NETTOYAGE DE LA CAMÉRA, VEILLER À NE PAS LA RAYER OU L'ABÎMER ; ÉVITER L'UTILISATION DE CHIFFONS SECS, RUGUEUX OU DURS. LA CAMÉRA DOIT ÊTRE LAVÉE AVEC DE L'EAU PROPRE, ÉVENTUELLEMENT EN AJOUTANT UN DÉTERGENT POUR VOITURE. ÉVITER L'UTILISATION DE NETTOYEURS À JET DE VAPEUR OU À HAUTE PRESSION. EN OUTRE NE PAS APOSER SUR LA CAMÉRA D'ADHÉSIFS OU D'OBJETS QUI POURRAIENT LA RECOUVRIR.

ATTENTION



LA RESPONSABILITÉ DU PARKING ET D'AUTRES MANŒUVRES, POTENTIELLEMENT DANGEREUSES, EST TOUJOURS ET DANS TOUS LES CAS CONFIEE AU CONDUCTEUR. EN EFFECTUANT CES MANŒUVRES, IL FAUT TOUJOURS S'ASSURER QU'IL N'Y A PERSONNE (EN PARTICULIER DES ENFANTS), NI AU-

CUN ANIMAL DANS L'ESPACE DE MANŒUVRE. LA CAMÉRA CONSTITUE UNE AIDE POUR LE CONDUCTEUR QUI, TOUTEFOIS, NE DOIT JAMAIS RÉDUIRE SON ATTENTION PENDANT LES MANŒUVRES POTENTIELLEMENT DANGEREUSES, MÊME EFFECTUÉES À BASSE VITESSE.

AVERTISSEMENT



NE PAS SOUMETTRE LA CAMÉRA À DE FORTS CHOCS OU VIBRATIONS, AFIN DE NE PAS L'ENDOMMAGER OU PROVOQUER DES DYSFONCTIONNEMENTS.

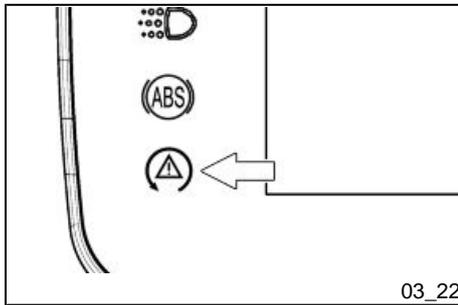
N.B.

LA CAMÉRA DE REcul N'EST QU'UNE AIDE AUX MANŒUVRES EN MARCHÉ ARRIÈRE ; NOUS PRÉCISONS QU'ELLE N'ENREGISTRE NI NE SAUVEGARDE PAS LES VIDÉOS REPRODUITES SUR L'AFFICHAGE NUMÉRIQUE.

AVERTISSEMENT



LES LIGNES DE REPÈRE PRÉSENTES SUR LES IMAGES DE LA CAMÉRA SONT STATIQUES ET SERVENT UNIQUEMENT DE RÉFÉRENCE. VEILLER À LA MANŒUVRE DE MARCHÉ ARRIÈRE QUAND DES MALLÉES ARRIÈRE SONT MONTÉES SUR LE VÉHICULE.



03_22



03_23

N.B.

LORSQUE LA MARCHÉ ARRIÈRE EST ACTIVÉE, LA POIGNÉE DE GAZ EST INTERDITE ET LE MOTEUR EST MAINTENU AU RALENTI.

EN OUTRE, DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ ARRIÈRE, LE VOYANT ASR S'ALLUME FIXE POUR INDICHER LA DÉSACTIVATION DE LA STRATÉGIE ASR (ELLE N'EST PAS NÉCESSAIRE DES MANŒUVRES DE STATIONNEMENT EN MARCHÉ ARRIÈRE).

UNE FOIS LA MARCHÉ ARRIÈRE DÉSACTIVÉE, LE SYSTÈME ASR EST AUTOMATIQUÉMENT RÉACTIVÉ ET LE VOYANT ASR S'ÉTEINT.

4. Appuyer sur le bouton de démarrage pour actionner la marche arrière.

N.B.

LE TEMPS MAXIMUM D'UTILISATION CONTINUE DE LA MARCHÉ ARRIÈRE EST LIMITÉ (ENVIRON 20 secondes).

DANS DES CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DE LA MARCHÉ ARRIÈRE (PAR EXEMPLE, LORS DU FRANCHISSEMENT DE FORTES PENTES), AFIN DE NE PAS TROP SURCHARGER LA BATTERIE, LE SYSTÈME RÉDUIT LE TEMPS DE FONCTIONNEMENT AUTORISÉ (QUELQUES SECONDES).

UNE FOIS CE TEMPS ÉCOULÉ, LA MARCHÉ ARRIÈRE EST DÉSACTIVÉE TEMPORAIREMENT (ENVIRON 20 secondes) : DANS CETTE CONDITION, LA CAMÉRA ARRIÈRE S'ÉTEINT ET LE DÉPLACEMENT DANS N'IMPORTE QUELLE DIRECTION N'EST PAS AUTORISÉ.

EN LAISSANT LE SÉLECTEUR SUR LA POSITION « R », LA FONCTION DE MARCHÉ ARRIÈRE EST AUTOMATIQUÉMENT RÉACTIVÉE APRÈS UN COURT TEMPS DE DÉSACTIVATION (ENVIRON 20 secondes) ENTRAÎNANT LE RALLUMAGE DE LA CAMÉRA ARRIÈRE.

EN DÉPLAÇANT LE SÉLECTEUR SUR LA POSITION « D », IL EST TOUJOURS POSSIBLE DE SÉLECTIONNER LA MARCHÉ AVANT ET LE VÉHICULE RESTERA DANS CET ÉTAT JUSQU'À L'EXPIRATION DU TEMPS DE DÉSACTIVATION MÊME AVEC LE SÉLECTEUR SUR LA POSITION « R ».

DANS TOUS LES CAS, UNE NOUVELLE ACTIVATION DE LA FONCTION DE MARCHÉ ARRIÈRE SERA CONSTATÉE PAR L'ALLUMAGE DE LA CAMÉRA ARRIÈRE.

AVERTISSEMENT



LA MARCHÉ ARRIÈRE PEUT ÊTRE ACTIONNÉE INDÉPENDAMMENT DE LA PRÉSENCE DU PILOTE À BORD DU VÉHICULE OU DE L'ACTIVATION DU SYSTÈME DE BLOCAGE DE LA SUSPENSION AVANT.

ATTENTION



L'UTILISATION INAPPROPRIÉE DE LA MARCHÉ ARRIÈRE AFFECTE LE NIVEAU DE CHARGE DE LA BATTERIE.



Une fois la manœuvre terminée, mettre le sélecteur Drive/Marché arrière sur «**D**» pour rétablir le mode normal de marche avant ; la caméra de recul s'éteindra.



03_25



03_26

Arrêt du moteur (03_25, 03_26)

Fermer complètement la poignée d'accélérateur ; appuyer sur le contacteur d'allumage et le relâcher pour désactiver la communication entre le calculateur et la télécommande.

Suivre les indications du message sur l'afficheur numérique et tourner le commutateur d'allumage sur « OFF ».

N.B.

DANS 20 SECONDES IL SERA POSSIBLE DE TOURNER À NOUVEAU LE COMMUTATEUR D'ALLUMAGE SUR « ON » SANS BESOIN D'UNE NOUVELLE RECONNAISSANCE DE LA TÉLÉCOMMANDE.

ATTENTION



AFIN DE GARANTIR LA SÉCURITÉ DU VÉHICULE, NE PAS ÉTEINDRE LE MOTEUR QUAND IL EST EN TRAIN DE ROULER.



03_27

Pot d'échappement catalytique (03_27)

ATTENTION



TOUTE ALTÉRATION DU POT D'ÉCHAPPEMENT PEUT PROVOQUER DE GRAVES DYSFONCTIONNEMENTS DU MOTEUR.

ATTENTION



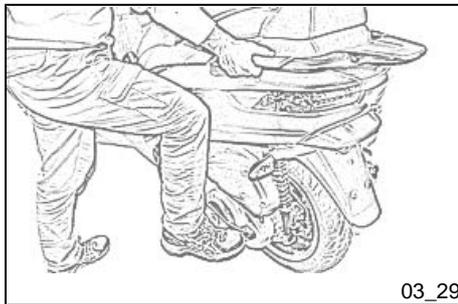
EN RAISON DES TEMPÉRATURES ÉLEVÉES DU CATALYSEUR, FAIRE TRÈS ATTENTION AU POT D'ÉCHAPPEMENT LORS DU STATIONNEMENT DU VÉHICULE : LE POT D'ÉCHAPPEMENT NE DOIT PAS ENTRER EN CONTACT AVEC DES MATIÈRES INFLAMMABLES, AFIN D'ÉVITER DE GRAVES BRÛLURES SUR LE CORPS OU UN INCENDIE.



03_28

Béquille (03_28, 03_29)

Pousser avec le pied la partie saillante de la béquille centrale « F » tout en relevant le véhicule et en le poussant vers l'arrière à l'aide des poignées latérales.



ATTENTION

PLACER LE VÉHICULE SUR UN TERRAIN PLAT ET FERME.



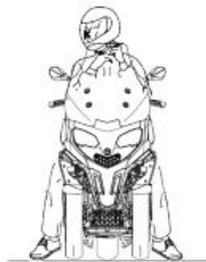
Transmission automatique (03_30)

Pour assurer une conduite extrêmement simple et agréable, le véhicule est équipé d'une transmission automatique avec un variateur de vitesse et un embrayage centrifuge. Le système est conçu pour fournir les meilleures performances (accélération et consommation) en marche en plaine ou en pente.

En cas d'arrêt en côte (feu rouge, embouteillage, etc.), **maintenir le véhicule arrêté en utilisant les freins avec le moteur au ralenti. Le fait d'utiliser le moteur pour maintenir le véhicule à l'arrêt peut en effet provoquer une surchauffe de l'embrayage à cause du frottement des masses d'embrayage sur la cloche. En outre, éviter d'accélérer avec le frein à main activé.** Il convient donc d'éviter les situations de patinage prolongé de l'embrayage (en plus des situations évoquées précédemment), comme la marche en côte à pleine charge sur des pentes prononcées ou les sorties avec conducteur et passager sur des pentes supérieures à 25 %.

En cas de surchauffe de l'embrayage, prendre les précautions suivantes :

1. Ne pas continuer dans cette condition d'utilisation.
2. Le cas échéant, laisser refroidir l'embrayage avec le moteur au ralenti pendant quelques minutes.



03_31

Une conduite sûre (03_31, 03_32, 03_33, 03_34)

Sont reportés, ci-dessous, quelques conseils simples qui permettront d'utiliser le véhicule tous les jours tout en garantissant une conduite plus tranquille et sûre. L'habileté et les connaissances mécaniques du conducteur sont à la base d'une conduite sécurisée. Il est recommandé d'essayer le véhicule sur des zones sans circulation pour s'y familiariser.

1. Avant de prendre la route, ne pas oublier de mettre le casque et de le boucler correctement.

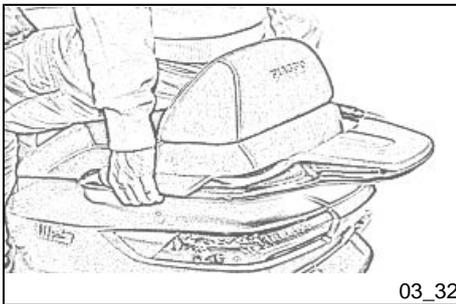
2. Sur des routes irrégulières, réduire la vitesse et conduire avec prudence.

3. Après un long parcours sur une route mouillée sans avoir actionné les freins, la force de freinage sera tout d'abord faible. Dans ces conditions de conduite, il convient d'actionner périodiquement les freins.

4. Ne pas freiner à fond sur des chaussées mouillées ou glissantes ou sur des chemins de terre.

5. Éviter de partir en montant sur le véhicule posé sur la béquille. Dans tous les cas, il faut que la roue arrière ne tourne pas quand elle touche le terrain pour éviter les démarrages brusques.

6. En cas d'utilisation du véhicule sur des routes couvertes de sable, de boue, de neige mêlée à du sel, etc. il est recommandé de nettoyer fréquemment le disque de frein avec un détergent non agressif afin d'éviter la formation d'agglomérats abrasifs à l'intérieur des trous, ce qui pourrait entraîner l'usure précoce des plaquettes de frein. Nous vous recommandons également de remplacer et/ou de nettoyer l'élément filtrant du boîtier épurateur plus fréquemment.



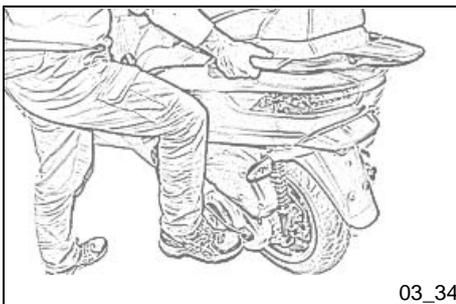
03_32

7. En cas de présence du passager, pour garantir aussi la sécurité et le confort du pilote, il est recommandé que le passager, pendant la conduite du véhicule, se tienne avec ses mains de la poignée arrière correspondante.



03_33

8. Déplacer le véhicule sans démarrer le moteur en le soutenant avec une main sur le guidon et l'autre sur la poignée arrière.



03_34

9. Pour mettre le véhicule sur la béquille centrale, appuyer avec le pied sur la partie saillante de la béquille et en même temps soulever le véhicule vers l'arrière, à l'aide de la poignée arrière.

ATTENTION



TOUJOURS CONDUIRE DANS LES LIMITES DE SES CAPACITÉS PERSONNELLES. CONDUIRE EN ÉTAT D'IVRESSE OU SOUS L'INFLUENCE DE STUPÉFIANTS OU DE CERTAINS MÉDICAMENTS EST EXTRÊMEMENT DANGEREUX.

ATTENTION

MOTEUR TOURNANT ET SUSPENSION AVANT BLOQUÉE, À PARTIR DU MOMENT OÙ LE PILOTE SE MET EN POSITION DE CONDUITE SUR LA SELLE, LE SYSTÈME D'INJECTION MET ENVIRON UNE DEMI-SECONDE AVANT DE RÉPONDRE À LA COMMANDE DE LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR.

AFIN D'ASSURER UNE SÉCURITÉ DE CONDUITE MAXIMALE ET D'ÉVITER LES DÉPARTS BRUSQUES ET DANGEREUX, NE PAS TOURNER LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR PENDANT CETTE PÉRIODE COURTE.

AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER LES ACCIDENTS, CONDUIRE AVEC UNE GRANDE PRUDENCE LORSQUE DES ACCESSOIRES ET/OU DES BAGAGES ONT ÉTÉ AJOUTÉS. L'AJOUT D'ACCESSOIRES ET/OU DE BAGAGES PEUT RÉDUIRE LA STABILITÉ ET LES PERFORMANCES DU VÉHICULE, AINSI QUE DIMINUER LES LIMITES DE SÉCURITÉ LORS DE L'UTILISATION. (VOIR LA SECTION « PIÈCES DE RCHANGE ET ACCESSOIRES ».)

AVERTISSEMENT

SI ON CONDUIT UN SCOOTER MUNI D'ACCESSOIRES (TOP CASE ET/OU PARE-BRISE), MODÉRER LA VITESSE. SANS CES ACCESSOIRES, LE VÉHICULE PEUT ÊTRE CONDUIT À UNE VITESSE SUPÉRIEURE ET DE TOUTE FAÇON DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LA LOI. SI ON A MONTE SUR LE SCOOTER DES ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PIAGGIO, SI LA CHARGE EST ANORMALE, SI LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU SCOOTER NE SONT PAS OPTIMALES OU SI LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES NE LE PERMETTENT PAS, RÉDUIRE D'AVANTAGE LA VITESSE.

ATTENTION

NE PAS RÉGLER LES RÉTROVISEURS PENDANT LA CONDUITE. ON POURRAIT PERDRE LE CONTRÔLE DU VÉHICULE.

ATTENTION

TOUTE ACTION ENTRAÎNANT UNE MODIFICATION DES PERFORMANCES DU VÉHICULE ET TOUTE ALTÉRATION DES PIÈCES D'ORIGINE DE LA STRUCTURE SONT INTERDITES PAR LA LOI ET RENDENT LE VÉHICULE NON CONFORME AU TYPE HOMOLOGUÉ ET DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ DE LA CONDUITE.



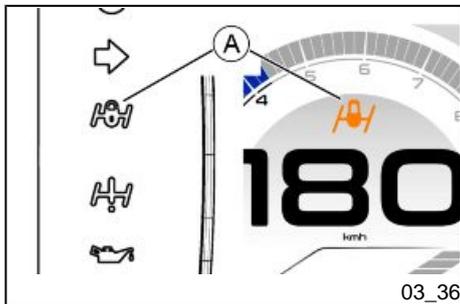
Système anti-roulis de la suspension (03_35, 03_36, 03_37, 03_38, 03_39)

Le système de blocage de la suspension avant permet, simplement en déplaçant l'inverseur correspondant, de bloquer le roulis du véhicule. Il est aussi possible d'effectuer l'arrêt sans la nécessité de mettre les pieds à terre.

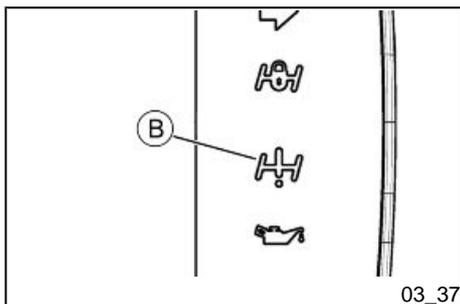
Lorsqu'on tourne le commutateur d'allumage sur « **ON** », le voyant « **A** » (présent sur le groupe d'instruments et sur l'afficheur numérique), commence à clignoter si le bloc est désactivé. Cela veut dire que le système est autorisé à activer le blocage.

Lorsqu'on déplace l'inverseur sur la position « **1** », un signal sonore continu avertit que le système de blocage est activé tandis que le voyant « **A** » s'allume en mode fixe.

Lorsqu'on déplace l'inverseur sur la position « **2** », un signal sonore continu avertit que le système de blocage a été désactivé tandis que le voyant « **A** » clignote à



nouveau. Le voyant « **A** » s'éteint quand le véhicule commence à rouler. Cela signifie que le système n'est pas autorisé à effectuer le blocage.



L'activation de l'antiroulis n'est possible que lorsque les conditions suivantes ont lieu simultanément :

- Poignée d'accélérateur complètement fermée.
- Régime de rotation du moteur inférieur à 2 500 tr/min.
- Vitesse du véhicule inférieure à 10 km/h.
- Voyant d'alerte du système de blocage « **B** » éteint (le système n'a détecté aucune anomalie).

Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, le voyant « **A** » reste éteint et il n'est pas possible d'activer le blocage (dans des conditions normales de fonctionnement, le voyant « **A** » est éteint).

Lorsque le moteur tourne, que le système est bloqué (voyant « **A** » allumé) et que le conducteur est correctement assis dans la position de conduite, le blocage de la suspension se désactive automatiquement et le voyant « **A** » s'éteint dès que l'on tourne la poignée d'accélérateur pour partir.

Pour améliorer la sécurité de l'utilisateur, le véhicule est doté d'un **capteur de présence du conducteur** incorporé à l'intérieur de la selle qui permet au système d'inhiber l'avance du véhicule et le déblocage de la suspension (en cas de suspension bloquée), si le conducteur n'est pas correctement assis en position de conduite. dans ce cas, le voyant d'alerte « **B** » s'allume en mode fixe.

ATTENTION

MOTEUR TOURNANT ET SUSPENSION AVANT BLOQUÉE, À PARTIR DU MOMENT OÙ LE PILOTE SE MET EN POSITION DE CONDUITE SUR LA SELLE, LE SYSTÈME D'INJECTION MET ENVIRON UNE DEMI-SECONDE AVANT DE RÉPONDRE À LA COMMANDE DE LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR.

AFIN D'ASSURER UNE SÉCURITÉ DE CONDUITE MAXIMALE ET D'ÉVITER LES DÉPARTS BRUSQUES ET DANGEREUX, NE PAS TOURNER LA POIGNÉE D'ACCÉLÉRATEUR PENDANT CETTE PÉRIODE COURTE.

ATTENTION

LE CAPTEUR DE PRÉSENCE DU CONDUCTEUR EST SITUÉ DANS LA PARTIE AVANT DE LA SELLE. ÉVITER DONC DE POSITIONNER PAR INADVERTANCE DES SACS OU DES OBJETS PESANTS SUR LA SELLE.

CETTE NÉGLIGENCE REND POSSIBLE LE DÉPLACEMENT DU VÉHICULE ET LE DÉBLOCAGE DE LA SUSPENSION MÊME SANS CONDUCTEUR À BORD, TOUT SIMPLEMENT EN TOURNANT LA POIGNÉE DE L'ACCÉLÉRATEUR. CELA PEUT DONC CAUSER DES CHUTES ACCIDENTELLES DU VÉHICULE.

AVERTISSEMENT

DURANT L'ARRÊT, S'ASSURER DE BIEN AVOIR CONNECTÉ LE SYSTÈME DE BLOCAGE DE LA SUSPENSION AVANT SI ON NE POSE PAS LE PIED AU SOL.

AVERTISSEMENT



QUAND LA SUSPENSION AVANT EST BLOQUÉE, NOTAMMENT SUR CHAUSSEE ACCIDENTÉE ET/OU EN PRÉSENCE D'OBSTACLES (EX. DOS D'ÂNE, TROTTOIRS, ETC.), ÉVITER DE DÉPLACER LE VÉHICULE. QUAND LE SYSTÈME DE BLOCAGE EST ENCLÉNCÉ LE SYSTÈME EMPÊCHE DE TOUTE FAÇON LE VÉHICULE DE ROULER.

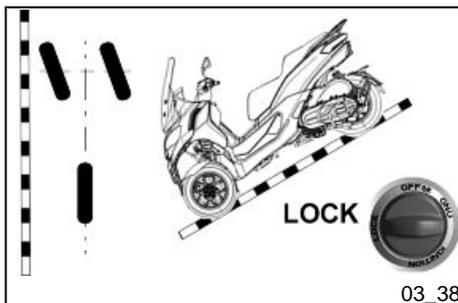
EN CAS DE PANNE MOTEUR (BATTERIE DÉCHARGÉE), ÉVITER DE TRAÎNER LE SCOOTER AVEC LE BLOCAGE ACTIVÉ.

LORSQUE LE SYSTÈME DE BLOCAGE EST CONNECTÉ ET LE MOTEUR ÉTEINT, ÉVITER DE DÉPLACER LE VÉHICULE À UNE VITESSE SUPÉRIEURE À 5 KM/H.

ATTENTION

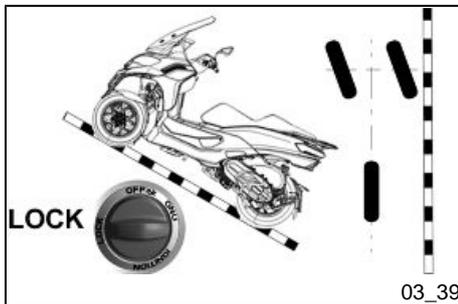


NE PAS ENTREPRENDRE DES DESCENTES AVEC LE SYSTÈME DE BLOCAGE DES SUSPENSIONS ACTIVÉ ET LE COMMUTATEUR DE DÉMARRAGE SUR « OFF ».



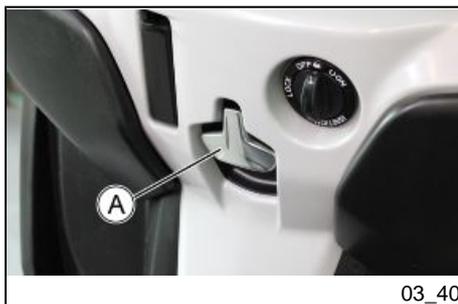
L'allumage (clignotement) du voyant d'alerte (WARNING) « B » signale qu'une panne a été détectée sur le système de blocage de la suspension avant ; il est donc nécessaire de s'adresser à un **Point d'assistance agréé**. Si la suspension avant est bloquée, il est toutefois possible de débloquer le système en actionnant 2 fois rapidement l'inverseur sur la position de déblocage « 2 ». La suspension débloquée, le véhicule peut être utilisé normalement sauf le système de blocage qui en résultera désactivé.

Dans certains cas de panne, la vitesse du véhicule est limitée automatiquement à 30 km/h ; cette procédure automatique s'active pour augmenter la sécurité jusqu'à l'élimination de la panne.



Il faut pourtant s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

Si l'allumage du voyant d'alerte (WARNING) « B » (fixe) est accompagné en même temps de l'activation du signal sonore continu, tenter de débloquer le système en actionnant rapidement 2 fois l'inverseur sur la position de déblocage « 2 ». S'il ne se débloque pas, s'adresser immédiatement à un **Point d'assistance agréé**.



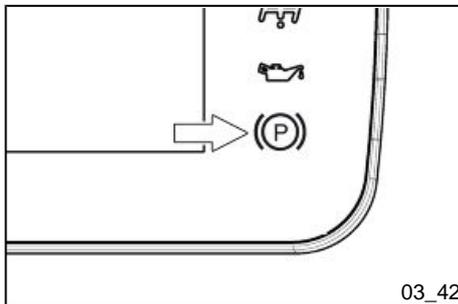
Frein de stationnement (03_40, 03_41, 03_42, 03_43)

Le véhicule à l'arrêt et le système de blocage de la suspension activé, il est possible de descendre du véhicule sans mettre la béquille.

Pour des raisons de sécurité, il est obligatoire de serrer le frein de stationnement en agissant sur le levier « A » illustré sur la figure.



Pour serrer le frein de stationnement, il faut soulever le levier en le portant de la position « A » à la position « B ».



Avec le frein de stationnement serré, position « **B** », le voyant correspondant s'allume sur le groupe d'instruments.



Quand le frein de stationnement est actionné sur « **B** » et le commutateur d'allumage est sur « **LOCK** », le système de sécurité s'active pour éviter la désactivation du frein.

Pour pouvoir le désactiver, positionner le commutateur d'allumage sur « **OFF** » ou « **ON** ». Si le commutateur se trouve sur « **LOCK** », il est toutefois possible de serrer le frein de stationnement.

AVERTISSEMENT



EN CAS D'ARRÊT EN CÔTE SUR UNE ROUTE À FORTE PENTE, IL EST PRÉFÉRABLE D'UTILISER LA BÉQUILLE.

PAR CONTRE, SI LA FORTE PENTE EST LATÉRALE, LA BÉQUILLE NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉE ET LE BLOCAGE DE LA SUSPENSION RÉSOULT LE PROBLÈME.

IL EST ÉGALEMENT IMPORTANT DE PRENDRE LES PRÉCAUTIONS HABITUELLES POUR LES ARRÊTS SUR DES RUES À FORTE PENTE : TOURNER LES ROUES DE MANIÈRE À CE QUE TOUT DÉPLACEMENT ENTRAÎNÉ PAR L'INCLINAISON PORTE LA ROUE CONTRE LE TROTTOIR. L'ANTIVOL DE DIRECTION ACTIVÉ, GARER LE VÉHICULE DE TELLE FAÇON QUE LE TROTTOIR RESTE À DROITE EN MONTÉE ET À GAUCHE EN DESCENTE.



Système de freinage intégral au pied (03_44)

Le véhicule est muni d'un système de freinage commandé par la pédale de frein « A », située sur le repose-pied, côté droit. L'actionnement de ce dispositif entraîne le freinage de type intégral qui agit donc tant sur les disques de frein que sur le disque du frein arrière.

La décélération du véhicule peut être gérée tant par le biais de la pédale de frein intégral que par l'action combinée des deux commandes manuelles. La prestation de freinage maximale est obtenue par les commandes manuelles.

ATTENTION



COMME LE SYSTÈME INTÉGRAL EST COMMUNIQUANT AVEC LES POMPES DE FREIN TRADITIONNELLES, IL EST POSSIBLE DE PERCEVOIR UN MOUVEMENT DES LEVIERS, EN AGISSANT SUR LES COMMANDES DU GUIDON, SIMULTANÉMENT À L'ACTION SUR LA PÉDALE ET VICE-VERSA.

CET EFFET DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ NORMAL.

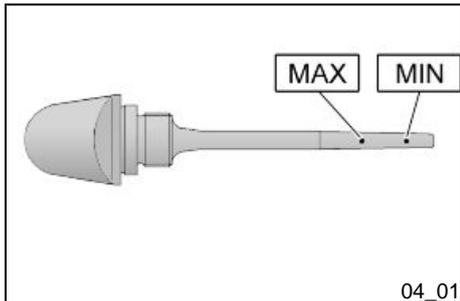
MP3 530 hpe



PIAGGIO®



Chap. 04
L'entretien



04_01

Niveau d'huile moteur (04_01)

Dans les moteurs 4T, l'huile moteur est utilisée pour lubrifier les organes de la distribution, les paliers de banc et le groupe thermique. **Une quantité insuffisante d'huile peut provoquer de graves dégâts au moteur.** Dans tous les moteurs 4T, la détérioration des caractéristiques de l'huile et une certaine consommation sont normales. En particulier, les consommations pourront subir des variations selon les conditions d'utilisation (ex. : en conduisant toujours « à fond » la consommation d'huile augmente). Le contenu total d'huile dans le moteur et les consommations moyennes relevées suivant les modes standardisées déterminent les fréquences de remplacement prévues dans le plan d'entretien. **Pour prévenir tout problème, nous recommandons de contrôler le niveau d'huile plus fréquemment par rapport à ce qui est indiqué dans le tableau du programme d'entretien ou avant de longs déplacements. Le véhicule est toutefois doté d'un voyant de signalisation de la pression minimale de l'huile parmi les instruments de bord.**

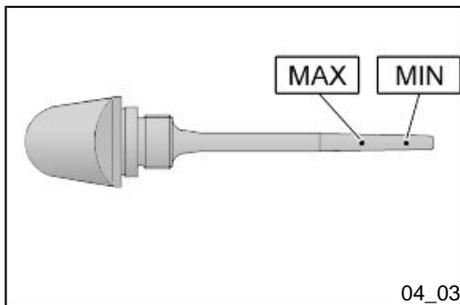


04_02

Vérification du niveau d'huile moteur (04_02)

Avant toute utilisation du véhicule, il faut procéder, lorsque le moteur est froid, à un contrôle visuel du niveau d'huile moteur (après avoir enlevé le bouchon-jauge de sa position **complètement vissée**), qui doit être compris entre les repères MAX et MIN de la jauge « A ». Lors du contrôle, le véhicule doit être placé sur la béquille centrale sur une surface horizontale.

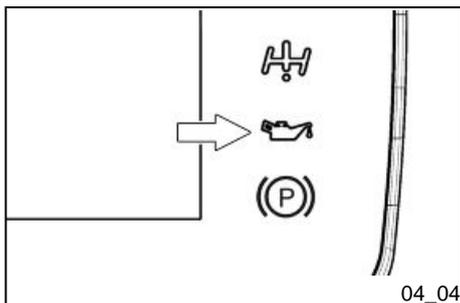
Si le contrôle est effectué après avoir utilisé le véhicule, et donc quand le moteur est encore chaud, la ligne de niveau sera plus basse. Pour effectuer une bonne vérification, il faut attendre au moins 10 minutes après l'arrêt du moteur, de façon à obtenir un niveau correct.



04_03

Remplissage d'huile moteur (04_03)

Tout remplissage d'huile doit être effectué après avoir vérifié le niveau et en ajoutant de l'huile **sans jamais dépasser le niveau MAX**. Conformément à ce qui est prévu dans les tableaux du programme d'entretien, il est nécessaire d'effectuer un contrôle et un éventuel remplissage d'huile moteur dans un **Point d'assistance agréé**.



04_04

Voyant de signalisation (pression d'huile insuffisante) (04_04)

Le véhicule est équipé d'un voyant de signalisation qui s'allume lorsque le contacteur d'allumage est mis sur « ON ». Cependant, ce voyant devrait s'éteindre une fois que le moteur a démarré. **Si le voyant s'allume pendant le freinage, au ralenti ou dans les virages, vérifier le niveau et faire l'appoint si nécessaire. Si le phénomène d'allumage au freinage, au ralenti ou dans les virages persiste après avoir fait l'appoint, contacter un Point d'assistance agréé.**



04_05

Vidange d'huile moteur (04_05)

Pour la vidange d'huile moteur et le remplacement du filtre à huile selon les indications du tableau du programme d'entretien, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

ATTENTION

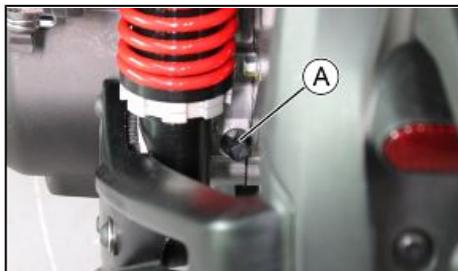
SI LE MOTEUR TOURNE AVEC UNE QUANTITÉ INSUFFISANTE DE LUBRIFIANT OU AVEC DES LUBRIFIANTS IMPROPRES, L'USURE DES PIÈCES EN MOUVEMENT PEUT PROVOQUER DES DÉGÂTS IRRÉPARABLES.

REPLIR LE MOTEUR AVEC UNE QUANTITÉ EXCESSIVE PEUT ENGENDRER UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT ET/OU UNE DIMINUTION DES PERFORMANCES DU VÉHICULE.

L'UTILISATION D'HUILES ET DE BOUGIES DIFFÉRENTES DE CELLES PRÉCONISÉES PEUT NUIRE À LA DURÉE DE VIE DU MOTEUR.

ATTENTION

L'HUILE USAGÉE CONTIENT DES SUBSTANCES DANGEREUSES POUR L'ENVIRONNEMENT. POUR LA VIDANGE D'HUILE, IL EST RECOMMANDÉ DE S'ADRESSER À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ, QUI EST ÉQUIPÉ POUR L'ÉVACUATION DES HUILES USÉES DANS LE RESPECT DE LA NATURE ET DE LA LOI.



04_06

Niveau d'huile du moyeu (04_06, 04_07, 04_08)

Vérifier la présence d'huile dans le moyeu en fonction des contrôles périodiques reportés dans le tableau du programme d'entretien.

Pour contrôler le niveau d'huile dans le moyeu, agir comme suit :

- 1) Porter le véhicule sur un sol plat et le positionner sur la béquille.
- 2) Dévisser la jauge d'huile du moyeu « A », l'essuyer avec un chiffon propre et la remettre en place, **en la vissant complètement**.
- 3) Enlever la tige et contrôler si le niveau d'huile est compris entre les repères MAX et MIN, comme indiqué sur la figure ; ce niveau est correct et doit rester constant à tout moment.
- 4) Revisser la jauge en vérifiant son bon serrage.

ATTENTION

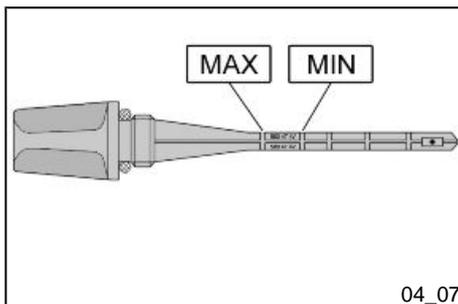


LE FONCTIONNEMENT DU MOYEU DU VÉHICULE AVEC UNE LUBRIFICATION INSUFFISANTE OU AVEC DES LUBRIFIANTS POLLUÉS OU IMPROPRES AC-CÉLÈRE LA DÉTÉRIORATION DES PIÈCES MOBILES, ENTRAÎNANT LE RIS-QUE DE PROVOQUER DES DOMMAGES IRRÉPARABLES.

ATTENTION



L'HUILE USAGÉE EST NOCIVE POUR L'ENVIRONNEMENT. LEUR COLLECTE ET LEUR ÉLIMINATION DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.



04_07

ATTENTION



UNE QUANTITÉ EXCESSIVE D'HUILE PEUT ENTRAÎNER DES FUITES ET L'ENCRASSEMENT DU MOTEUR ET DE LA ROUE.

ATTENTION



LORS DE LA VIDANGE D'HUILE DE MOYEU, ÉVITER QU'ELLE NE SE RÉPANDE SUR LE DISQUE FREIN ARRIÈRE.

ATTENTION

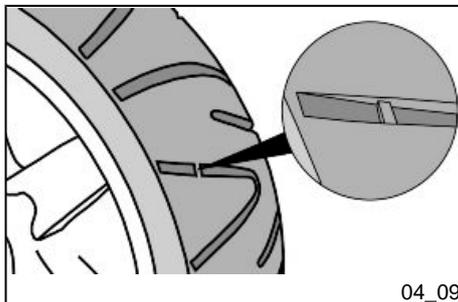


POUR LA VIDANGE D'HUILE, IL EST RECOMMANDÉ DE S'ADRESSER À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ, QUI EST ÉQUIPÉ POUR L'ÉVACUATION DES HUILES USÉES DANS LE RESPECT DE LA NATURE ET DE LA LOI.

REPLISSAGE

Si un remplissage s'avère nécessaire, **NE PAS utiliser le véhicule** et contacter un **Point d'assistance agréé**.





04_09

Les pneus (04_09)

Vérifier périodiquement (tous les 500 km environ) la pression et l'usure des pneus. Les pneus sont munis d'indicateurs d'usure : dès qu'ils apparaissent sur la bande de roulement, il faudra remplacer les pneus. Vérifier également que les pneus ne présentent pas de coupures sur les flancs ou une usure irrégulière de la bande de roulement. Dans ce cas, contacter un **Point d'assistance agréé**.

ATTENTION



POUR REMPLACER LES PNEUS, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

ATTENTION



LA PRESSION DES PNEUS DOIT ÊTRE CONTRÔLÉE À FROID. UNE MAUVAISE PRESSION PROVOQUERA UNE USURE ANORMALE DES PNEUS ET RENDRA LA CONDUITE DANGEREUSE.

LE PNEU DOIT ÊTRE REMPLACÉ LORSQUE LA BANDE DE ROULEMENT ATTEINT LA LIMITE D'USURE PRÉVUE PAR LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.

AVERTISSEMENT



LES ROUES, AVEC LES PNEUS MONTÉS, DOIVENT TOUJOURS ÊTRE ÉQUILIBRÉES. L'UTILISATION DU VÉHICULE AVEC UN PNEU À PRESSION TROP BASSE OU AVEC UN MAUVAIS ÉQUILIBRAGE PEUT ENTRAÎNER DES VIBRATIONS DANGEREUSES DE LA DIRECTION.

PNEUS

Pneus avant	Tubeless 110/70 - 13" 48S
Pneu arrière	Tubeless 140/70 - 14" 68S

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUS

Pression des pneus avant	2 bar
Pression du pneu arrière (avec passager)	2,4 (2,6) bar



Depose de la bougie (04_10, 04_11)

Le moteur de ce véhicule possède deux bougies.

Déposer le volet situé sur le carénage gauche du véhicule en dévissant la vis de fixation « **A** » et en agissant avec un petit tournevis dans l'entaille arrière, puis procéder comme suit :

1. Débrancher les capuchons « **B** » des câbles H.T. des bougies.
2. Dévisser les bougies avec une clé à bougie.
3. Lors du remontage, introduire les bougies avec l'inclinaison adéquate en les serrant à fond manuellement.
4. Ne se servir de la clé que pour la bloquer ;
5. Insérer les capuchons « **B** » à fond dans les bougies.
6. Remonter le volet en faisant attention à l'introduction de l'accrochage arrière.



04_11

ATTENTION

LE DÉMONTAGE DES BOUGIES DOIT SE RÉALISER LORSQUE LE MOTEUR EST FROID. LES INTERVENTIONS SUR LES BOUGIES SONT DÉCRITES DANS LE TABLEAU DU PROGRAMME D'ENTRETIEN. L'UTILISATION DE BOÎTIERS ÉLECTRONIQUES ET D'ALLUMAGES ÉLECTRONIQUES NON CONFORMES AINSI QUE DE BOUGIES DIFFÉRENTES DE CELLES PRESCRITES PEUT ENDOMMAGER GRAVEMENT LE MOTEUR.

N.B.

L'EMPLOI DE BOUGIES DIFFÉRENTES DE CELLES PRESCRITES OU DES CAPUCHONS DE BOUGIES NON BLINDÉS PEUT NUIRE AU CIRCUIT ÉLECTRIQUE DU VÉHICULE.



04_12

Demontage du filtre a air (04_12)

Pour déposer et nettoyer le filtre à air, suivre les instructions données dans le tableau d'entretien programmé et contacter un **Point d'assistance agréé**.



04_13

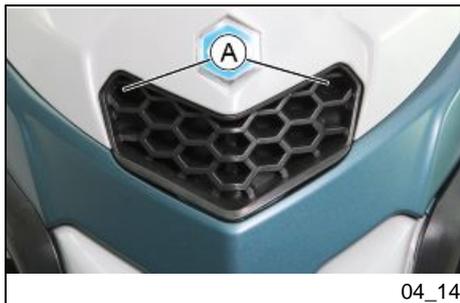
Niveau liquide de refroidissement (04_13, 04_14, 04_15, 04_16)

Le moteur est refroidi par circulation forcée de liquide. Le liquide de refroidissement est constitué d'un mélange à 50 % d'eau déminéralisée et d'une solution antigel à base d'éthylène glycol et d'inhibiteurs de corrosion. Le liquide fourni dans l'emballage est déjà mélangé et prêt à l'emploi.

Pour que le moteur fonctionne correctement, la température du liquide de refroidissement doit être maintenue à environ 90 °C.

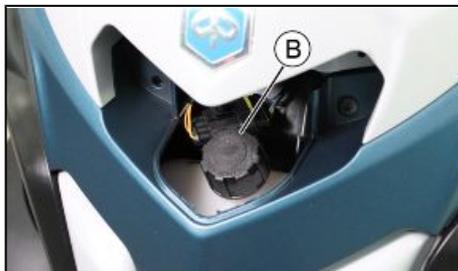
Si l'icône de la température du liquide de refroidissement s'allume sur l'écran digital, arrêter immédiatement le moteur, le faire refroidir et contrôler le niveau du liquide ; s'il est régulier, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

Le niveau de liquide doit être contrôlé lorsque le moteur est froid, comme indiqué dans les tableaux du programme d'entretien, en suivant les procédures indiquées ci-dessous.



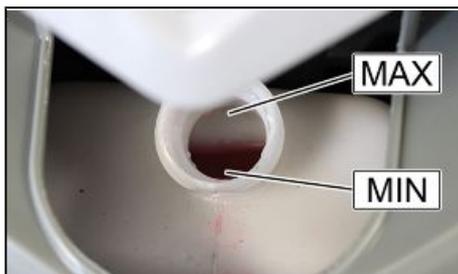
04_14

Placer le véhicule sur la béquille et enlever la grille avant en dévissant les deux vis de fixation «A».



04_15

Ôter le bouchon du vase d'expansion « B » en le tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



04_16

Regarder à l'intérieur du vase d'expansion et vérifier si le niveau du liquide est toujours visible et inférieur au niveau «MAX».

Faire éventuellement l'appoint si le liquide de refroidissement n'est pas visible ou se trouve à proximité du repère minimum. Cette opération doit être effectuée à moteur froid.

S'il faut réaliser fréquemment des appoints de liquide de refroidissement ou si le réservoir est complètement sec, il faut en rechercher la cause dans le système de refroidissement. Par conséquent, il est indispensable de faire contrôler le système de refroidissement dans un **Point d'Assistance Agréé**.

Le remplacement du liquide de refroidissement doit être effectué sur la base des indications reportées dans le tableau du programme d'entretien. Pour cette opération, contacter un **Point d'assistance agréé**.

AVERTISSEMENT



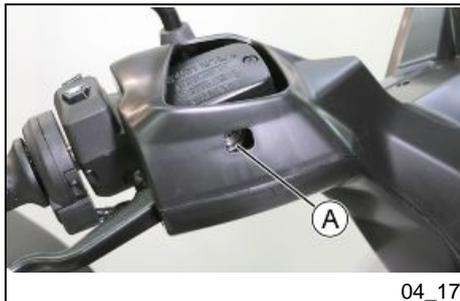
POUR ÉVITER DE SE BRÛLER, NE PAS DÉVISSER LE BOUCHON DU VASE D'EXPANSION QUAND LE MOTEUR EST ENCORE CHAUD.

AVERTISSEMENT



AFIN D'ÉVITER DES FUITES DE LIQUIDE DANGEREUSES PENDANT LA CONDUITE, IL EST IMPORTANT DE VEILLER À CE QUE LE NIVEAU NE DÉPASSE PAS EXCESSIVEMENT LA LANGUETTE DE RÉFÉRENCE.

POUR GARANTIR LE BON FONCTIONNEMENT DU MOTEUR, IL FAUT MAINTENIR PROPRE LA GRILLE DU RADIATEUR.



Contrôle du niveau de l'huile des freins (04_17, 04_18, 04_19, 04_20, 04_21)

Les deux réservoirs du liquide de frein (avant et arrière) sont équipés d'un indicateur visuel transparent **A**. La quantité de liquide contenue à l'intérieur indique le niveau de liquide présent dans le réservoir correspondant.

Pour vérifier le niveau de liquide de frein, procéder comme suit :

- Placer le véhicule sur la béquille centrale avec le guidon centré;
 - Contrôler le niveau de liquide à travers les hublots d'inspection « **A** » correspondants :
- Si le hublot est **plein**, le niveau de liquide de frein est correct.
 - Si le niveau de liquide de frein s'approche du repère « **MIN** », aller à un **Point d'assistance agréé** pour les contrôles nécessaires.
 - Si le niveau de liquide de frein est au-dessous du repère **MIN**, ne pas utiliser le véhicule et contacter un **Point d'assistance agréé**.

ATTENTION

IL EST OBLIGATOIRE DE VIDANGER LE LIQUIDE DE FREIN TOUS LES 2 ANS. POUR CETTE OPÉRATION, CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

AVERTISSEMENT

EMPLOYER EXCLUSIVEMENT DES LIQUIDES DE FREIN CLASSÉS DOT 4. LE LIQUIDE DU CIRCUIT DE FREINAGE EST HAUTEMENT CORROSIF : ÉVITER QU'IL ENTRE EN CONTACT AVEC LA CARROSSERIE.

Pour contrôler le niveau du liquide de frein du système de freinage intégral, procéder comme suit :





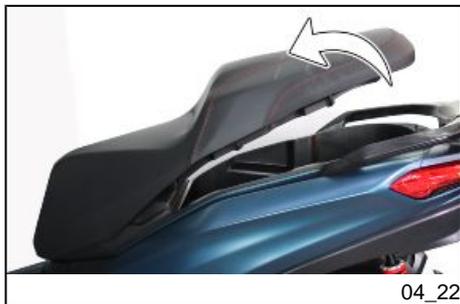
- Soulever la selle.



- depuis la fente réalisée sur le couvre-batterie, vérifier le niveau de liquide dans le réservoir ;



Si le niveau de liquide du système de freinage intégral est au-dessous du repère **MIN** indiqué sur le réservoir, ne pas utiliser le véhicule et contacter un **Point d'assistance agréé**.



04_22

Batterie (04_22, 04_23, 04_24, 04_25)

Pour accéder à la batterie, procéder comme suit :

- placer le véhicule sur la béquille centrale et soulever la selle en respectant ce qui est décrit précédemment ;



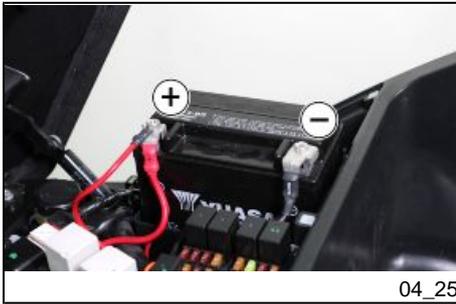
04_23

- dévisser les vis de fixation du couvercle de batterie « A » ;



04_24

- déposer le couvre-batterie, en faisant attention aux languettes avant.



04_25

La batterie est l'appareil électrique qui nécessite la plus grande attention et l'entretien le plus soigné.

Les principales règles d'entretien à observer sont les suivantes :

AVERTISSEMENT



NE JAMAIS DÉBRANCHER

LES

CÂBLES DE LA BATTERIE LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ; CETTE OPÉRATION PEUT PROVOQUER DES DOMMAGES IRRÉPARABLES AU BOÎTIER ÉLECTRONIQUE DU VÉHICULE.

AVERTISSEMENT



LES BATTERIES ÉPUISÉES SONT NOCIVES POUR L'ENVIRONNEMENT. LEUR COLLECTE ET LEUR ÉLIMINATION DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR.



04_26

Mise en service d'une batterie neuve (04_26, 04_27, 04_28, 04_29)

Pour déposer la batterie épuisée, procéder comme suit :

Accéder à la batterie comme décrit au paragraphe « Batterie ».

Dévisser la vis du pôle négatif « - ».



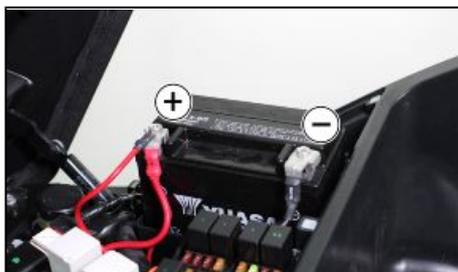
04_27

Dévisser la vis du pôle positif « + ».



04_28

Retirer la batterie.



04_29

Pour monter la nouvelle batterie, procéder à l'inverse du démontage.

Vérifier si les bornes sont correctement connectées et vérifier la tension.

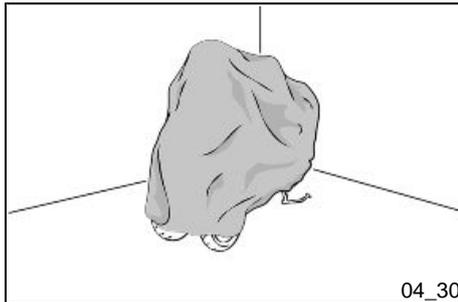
ATTENTION



IL EST FONDAMENTAL DE RESPECTER LA SÉQUENCE DE CONNEXION DES CÂBLES À LA BATTERIE POUR ÉVITER LES COURTS-CIRCUITS. LORS DU MONTAGE DE LA NOUVELLE BATTERIE, BRANCHER D'ABORD LE CÂBLE POSITIF « + » PUIS LE CÂBLE NÉGATIF « - ».

ATTENTION

NE PAS INVERSER LES POLARITÉS : DANGER DE COURT-CIRCUIT ET DE PANNE DES DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES.

**Longue inactivité (04_30)**

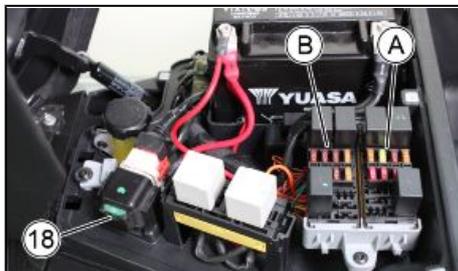
Une inactivité prolongée du véhicule pourrait nuire aux performances de la batterie. Cela est dû au phénomène naturel d'autodécharge de la batterie et aux absorptions résiduelles des composants à alimentation constante. La diminution des performances de la batterie dépend, en outre, des conditions ambiantes et de la propreté des pôles. Pour éviter des démarrages difficiles et/ou des dommages irréversibles de la batterie, il convient d'agir comme suit :

- **Au moins une fois par mois**, démarrer le moteur et le faire tourner à un régime légèrement supérieur au ralenti pendant 10 à 15 minutes. Ceci permet de maintenir le niveau d'efficacité non seulement de la batterie, mais également de tous les composants du moteur.

- Effectuer le remisage du véhicule (comme indiqué dans la section « Le véhicule reste inactif ») après avoir déposé la batterie. Celle-ci doit être nettoyée, chargée complètement et conservée dans un endroit sec et aéré. Rétablir la charge **au moins une fois tous les deux mois**.

ATTENTION

LA RECHARGE DE LA BATTERIE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE AVEC UN COURANT ÉGAL À 1/10 DE LA CAPACITÉ NOMINALE DE LA BATTERIE ET NE DOIT JAMAIS SE PROLONGER PENDANT PLUS DE 8 HEURES. IL EST TOUJOURS PRÉFÉRABLE DE CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR EFFECTUER CETTE OPÉRATION. LORS DU REMONTAGE DE LA BATTERIE, VÉRIFIER LE BRANCHEMENT DES BORNES SUR LES PÔLES.



04_31

Les fusibles (04_31, 04_32, 04_33, 04_34, 04_35, 04_36, 04_37, 04_38)

L'installation électrique est équipée de 16 fusibles principaux de protection, divisés en deux boîtes à fusibles « A » et « B », et d'un fusible général « 18 », placés à proximité de la batterie.

Pour accéder aux fusibles, il faut soulever la selle et retirer le couvercle de batterie comme décrit au paragraphe « Batterie ».

ATTENTION

AVANT DE REMPLACER LE FUSIBLE INTERROMPU, CHERCHER ET ÉLIMINER LA PANNE QUI A PROVOQUÉE L'INTERRUPTION. NE JAMAIS TENTER DE REMPLACER UN FUSIBLE EN UTILISANT DU MATÉRIEL DIVERS (PAR EXEMPLE, UN MORCEAU DE FIL ÉLECTRIQUE) OU UN FUSIBLE D'AMPÉRAGE SUPÉRIEUR AU PRÉVU.

ATTENTION



TOUTE MODIFICATION OU RÉPARATION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE MAL RÉALISÉE, SANS TENIR COMPTE DE SES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES, PEUT ENTRAÎNER DES DYSFONCTIONNEMENTS ET DES RISQUES D'INCENDIE.

AVERTISSEMENT



POUR ÉVITER D'ENDOMMAGER LE SYSTÈME ÉLECTRIQUE, NE JAMAIS DÉBRANCHER LE CÂBLE DE BATTERIE LORSQUE LE MOTEUR EST EN MARCHÉ.



04_32

FUSIBLE GÉNÉRAL

Le tableau montre l'emplacement et les caractéristiques du fusible général du véhicule.

TABLEAU DU FUSIBLE GÉNÉRAL

Fusible n° 18

Capacité : 30 A

Alimentation : par batterie

Circuits protégés (sous le commutateur d'allumage) :
fusibles n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8
(boîte à fusibles « B »).



04_33

BOÎTE À FUSIBLES « A »

Le tableau donne la position et les caractéristiques des fusibles principaux figurant sur le véhicule, situés dans une boîte à fusibles « A ».

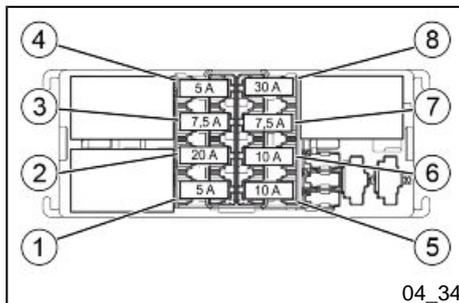


TABLEAU DES FUSIBLES DE LA BOÎTE « A »

Fusible n° 1

Capacité : 5 A

Circuits protégés : alimentation par fusible n° 1 (boîte à fusibles « B ») ; inverseur de feux de route/ feux de croisement.

Fusible n° 2

Capacité : 20 A

Circuits protégés : alimentation par batterie ; calculateur de commande de stationnement.

Fusible n° 3

Capacité : 7,5 A

Circuits protégés : alimentation par batterie ; installation prévue pour l'antivol, installation prévue pour poignées chauffantes, prise de diagnostic.

Fusible n° 4 **Capacité** : 5 A

Circuits protégés : alimentation par batterie ; groupe d'instruments.

Fusible n° 5 **Capacité** : 10 A

Circuits protégés : alimentation par batterie ; contacteur du ventilateur électrique, ventilateur électrique.

Fusible n° 6 **Capacité** : 10 A

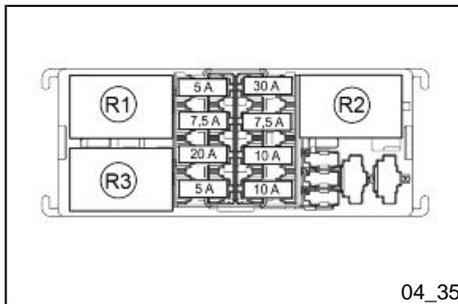
Circuits protégés : alimentation par batterie ; télérupteur des charges d'injection, calculateur moteur.

Fusible n° 7 **Capacité** : 7,5 A

Circuits protégés : alimentation par batterie ; Éclairage du coffre à casque, installation prévue pour l'antivol, dispositif de commande des clignotants (blinker), calculateur PMP3 (Piaggio Multimedia Platform), calculateur « Keyless, installation prévue pour coffre électrique.

Fusible n° 8 **Capacité** : 30 A

Circuits protégés : alimentation par batterie ; calculateur ABS.

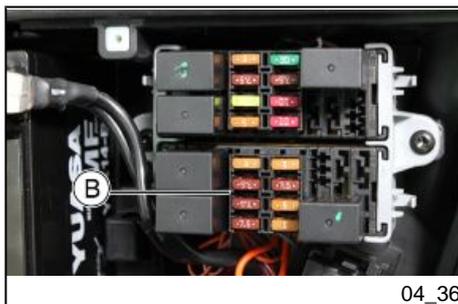


04_35

Le tableau indique la position et les caractéristiques des relais placés dans la boîte à fusibles « A ».

TABLEAU DES RELAIS DE LA BOÎTE « A »

Relais n° 1	Circuits : principal.
Relais n° 2	Circuits : ventilateur électrique.
Relais n° 3	Circuits : Pompe à carburant.



04_36

BOÎTE À FUSIBLES « B »

Le tableau donne la position et les caractéristiques des fusibles principaux figurant sur le véhicule, situés dans une boîte à fusibles « B ».

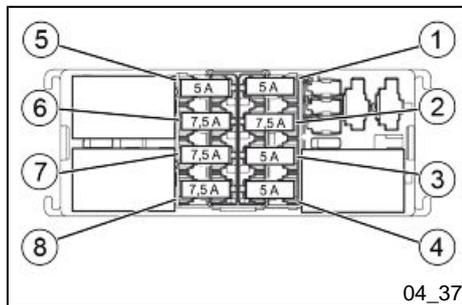


TABLEAU DES FUSIBLES DE LA BOÎTE « B »

Fusible n° 1

Capacité : 5 A

Circuits protégés : alimentation par commutateur d'allumage ; Prise USB

Fusible n° 2

Capacité : 7,5 A

Circuits protégés : alimentation par commutateur d'allumage ; installation prévue pour l'antivol, installation prévue pour poignées chauffantes, prise de diagnostic.

Fusible n° 3

Capacité : 5 A

Circuits protégés : alimentation par commutateur d'allumage ; dispositif de commande des clignotants (blinker), commutateur de clignotants, calculateur PMP3

(Piaggio Multimedia Platform),
installation prévue pour coffre
électrique.

Fusible n° 4

Capacité : 5 A

Circuits protégés : alimentation
par commutateur d'allumage ;
commutateur de feux diurnes DRL,
contacteur de feux diurnes DRL,
groupe d'instruments.

Fusible n° 5

Capacité : 5 A

Circuits protégés : alimentation
par commutateur d'allumage ;
contacteur de feux stop, feu stop
arrière, bobine du contacteur de
démarrage.

Fusible n° 6

Capacité : 7,5 A

Circuits protégés : alimentation
par commutateur d'allumage ;
calculateur de commande de
stationnement.

Fusible n° 7

Capacité : 7,5 A

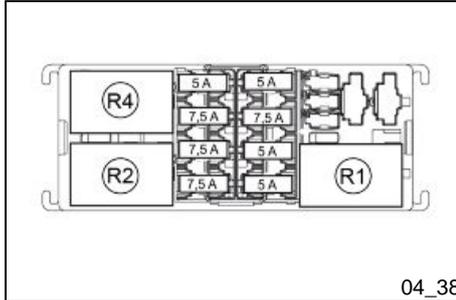
Circuits protégés : alimentation
par commutateur d'allumage ;
calculateur « Keyless »,
calculateur ABS, calculateur
moteur.

Fusible n° 8

Capacité : 7,5 A

Circuits protégés : alimentation
par commutateur d'allumage ;

bouton du klaxon, klaxon, radar arrière, feux de position avant et feux diurnes DRL, feu de position arrière, éclairage de plaque, caméra arrière, groupe d'instruments.



Le tableau indique la position et les caractéristiques des relais placés dans la boîte à fusibles « B ».

TABLEAU DES RELAIS DE LA BOÎTE « B »

Relais n° 1	Circuits : commutateur de feux diurnes DRL.
Relais n° 2	Circuits : autorisation de marche arrière.
Relais n° 4	Circuits : feux stop.

Ampoules (04_39)

Cette section décrit les types d'ampoules prévues pour l'équipement du véhicule.



04_39

TABLEAU DES AMPOULES

Ampoule du code	Type : LED Quantité : 1 D - 1 G.
Ampoule du phare	Type : LED Quantité : 1 D - 1 G.
Ampoule de feu de position avant/ feux DRL	Type : LED Quantité : 1 D - 1 G.
Ampoule de clignotants avant	Type : LED Quantité : 1 D - 1 G.
Ampoule de feu de position arrière	Type : LED Quantité : 1
Ampoule de clignotants arrière	Type : LED

Quantité : 1 D - 1 G.

Ampoule de feu stop

Type : LED

Quantité : 1

Ampoule d'éclairage de plaque

Type : LED

Quantité : 1

Ampoule de l'éclairage du
compartiment sous la selle

Type : CYLINDRIQUE

Puissance : 12 V - 5 W

Quantité : 1



Bloc optique avant (04_40)

Les feux du bloc optique sont **LED**. En cas de dysfonctionnement, il est recommandé de contacter un **Point d'assistance agréé** pour le remplacement.

N.B.

SI LA SURFACE INTÉRIEURE DU FEU EST EMBUÉE, VÉRIFIER SI LA BUÉE DISPARAÎT QUELQUES MINUTES APRÈS L'ALLUMAGE DU FEU. IL S'AGIT D'UN PHÉNOMÈNE COMMUN DÙ AU NIVEAU D'HUMIDITÉ ET/OU AUX BASSES TEMPÉRATURES ; CE N'EST PAS UN DÉFAUT.

PAR CONTRE, LA PRÉSENCE DE GOUTTELETTES POURRAIT INDIQUER UNE INFILTRATION. LE CAS ÉCHÉANT, CONTACTER UN Point d'assistance agréé.

ATTENTION



NE PAS APPUYER, TRANSPORTER DES OBJETS ET/OU DES VÊTEMENTS SUR LE BLOC OPTIQUE AVANT, TANT AVEC LE PROJECTEUR ALLUMÉ QUE S'IL

VIENT D'ÊTRE ÉTEINT. LE NON-RESPECT DE CETTE PRÉCAUTION PEUT PROVOQUER UNE SURCHAUFFE ET DONC LA FONTE DU COUVERCLE TRANSPARENT.

Reglage du projecteur (04_41)

Pour régler le faisceau lumineux du bloc optique avant, il est recommandé de s'adresser auprès d'un **Point d'assistance agréé**.



04_41

Clignotants avant (04_42)

AVERTISSEMENT



LES AMPOULES DES CLIGNOTANTS SONT DE TYPE « DEL ». EN CAS DE MAUVAIS FONCTIONNEMENT, IL EST CONSEILLÉ DE SE RENDRE DANS UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT CAR LE DÉMONTAGE EST PARTICULIÈREMENT DIFFICILE.



04_42



Groupe optique arrière (04_43)

AVERTISSEMENT



LES FEUX DE STOP ET DE POSITION PRÉSENTS DANS LE GROUPE OPTIQUE ARRIÈRE SONT DU TYPE LED. EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT ET SA-
 CHANT QUE LA DÉPOSE EST PARTICULIÈREMENT DIFFICILE, IL EST CON-
 SEILLÉ DE S'ADRESSER À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR LE
 REMPLACEMENT.



Clignotants arrière (04_44)

AVERTISSEMENT



LES AMPOULES DES CLIGNOTANTS SONT DE TYPE « DEL ». EN CAS DE
 MAUVAIS FONCTIONNEMENT, IL EST CONSEILLÉ DE SE RENDRE DANS UN
 POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT CAR
 LE DÉMONTAGE EST PARTICULIÈREMENT DIFFICILE.



04_45

Eclairage de la plaque d'immatriculation (04_45)

L'ampoule d'éclairage de la plaque d'immatriculation est **LED**.

En cas de dysfonctionnement, il est recommandé de contacter un **Point d'assistance agréé** pour le remplacement.



04_46

Feu eclaireage logement casque (04_46)

Pour remplacer l'ampoule d'éclairage du coffre à casque, il faut ouvrir la selle et à l'aide d'un petit tournevis à tête plate que l'on doit insérer dans la cavité supérieure appropriée, extraire le transparent fixé à pression.



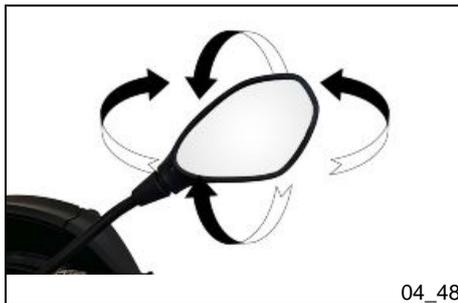
04_47

Feu stop (04_47)

AVERTISSEMENT



LES FEUX DE STOP ET DE POSITION PRÉSENTS DANS LE GROUPE OPTIQUE ARRIÈRE SONT DU TYPE LED. EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT ET SA-
 CHANT QUE LA DÉPOSE EST PARTICULIÈREMENT DIFFICILE, IL EST CON-
 SEILLÉ DE S'ADRESSER À UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR LE
 REMPLACEMENT.



04_48

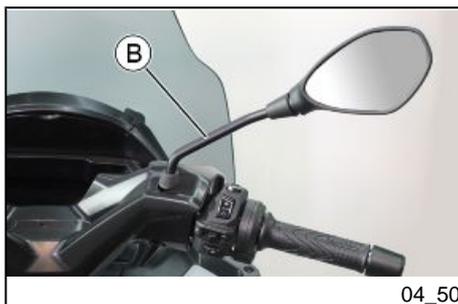
Retroviseurs (04_48, 04_49, 04_50)

Les rétroviseurs peuvent être orientés en agissant manuellement sur la coupelle jus-
 qu'à obtenir l'inclinaison souhaitée.



04_49

Pour déposer le rétroviseur, dévisser légèrement le contre-écrou « A », situé dans la partie inférieure du guidon, pour débloquer la tige.



04_50

Dévisser la tige « B » jusqu'à ce qu'elle soit retirée.

ATTENTION



NE PAS RÉGLER LES RÉTROVISEURS PENDANT LA CONDUITE. ON POURRAIT PERDRE LE CONTRÔLE DU VÉHICULE.



04_51

Frein a disque avant et arriere (04_51, 04_52)

L'usure du disque et des plaquettes est automatiquement compensée, elle n'a donc aucun effet sur le fonctionnement des freins. Il ne s'avère donc pas nécessaire de régler le frein. Si, en actionnant le levier de frein, on constate une élasticité excessive, cela est très probablement dû à la présence d'air dans le circuit ou au fonctionnement irrégulier du frein. Dans ce cas, compte tenu notamment du rôle fondamental joué par les freins pour votre sécurité de conduite, il faut amener le véhicule **chez un concessionnaire ou chez un Point d'assistance agréé.**

**ATTENTION**

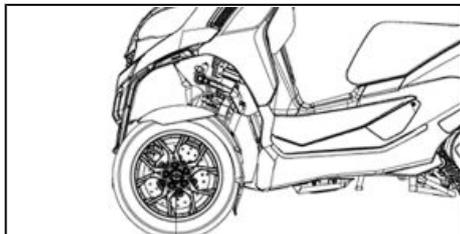
L'ACTION DE FREINAGE DOIT COMMENCER APRÈS ENVIRON 1/3 DE COURSE DU LEVIER DE FREIN.

ATTENTION

L'ÉPAISSEUR DES PLAQUETTES DE FREIN EST VÉRIFIÉE PAR LE CONCESSIONNAIRE SELON LES CONTRÔLES PRÉVUS PAR LE TABLEAU DU PROGRAMME D'ENTRETIEN. DANS TOUS LES CAS, SI L'ON RELÈVE UN CERTAIN NIVEAU DE BRUIT PROVENANT DU CIRCUIT DE FREINAGE AVANT ET/OU ARRIÈRE LORS DE L'UTILISATION, IL EST CONSEILLÉ DE CONTACTER UN CONCESSIONNAIRE OU UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ. APRÈS LE REMPLACEMENT DES PLAQUETTES, NE PAS UTILISER LE VÉHICULE AVANT D'AVOIR ACTIONNÉ PLUSIEURS FOIS LE LEVIER DE FREIN, AFIN DE STABILISER LES PISTONS ET DE REMETTRE LA COURSE DU LEVIER À LA BONNE POSITION.

ATTENTION

LA PRÉSENCE SUR LA ROUTE DE SABLE, DE BOUE, DE NEIGE MÊLÉE À DU SEL, ETC. PEUT RÉDUIRE DE FAÇON DRASTIQUE LA DURÉE DES PLAQUETTES. POUR ÉVITER CET INCONVÉNIENT, IL EST CONSEILLÉ DE LAVÉR SOUVENT LE VÉHICULE LORSQUE LA ROUTE PRÉSENTE DE TELLES CONDITIONS.



04_53

Crevaison (04_53)

Le véhicule est équipé de pneus Tubeless (sans chambre à air). En cas de crevaison, contrairement à ce qui arrive pour un pneu à chambre à air, le dégonflement est très lent, ce qui garantit une plus grande sécurité de conduite. En cas de crevaison, il est possible d'effectuer une réparation d'urgence en utilisant une bombe anti-crevaison. Pour la réparation définitive, se rendre dans un **Point d'assistance agréé**. Le remplacement d'un pneu entraîne le démontage de la roue respective. Pour ces opérations, s'adresser à un **Point d'assistance agréé**.

AVERTISSEMENT



RÉALISER TOUJOURS LE RÉGLAGE DU SYSTÈME « ASR » SUITE À UNE CREVAISON OU AU REMPLACEMENT D'UN OU PLUSIEURS PNEUS.

ATTENTION



POUR L'UTILISATION DE LA BOMBE ANTI-CREVAISON, SUIVRE LES INSTRUCTIONS SUR LE RÉCIPIENT OU SUR L'EMBALLAGE.

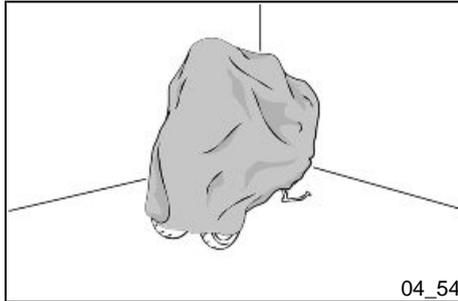
AVERTISSEMENT



LES ROUES, AVEC LES PNEUS MONTÉS, DOIVENT TOUJOURS ÊTRE ÉQUILIBRÉES. L'UTILISATION DU VÉHICULE AVEC UN PNEU À PRESSION TROP BASSE OU AVEC UN MAUVAIS ÉQUILIBRAGE PEUT ENTRAÎNER DES VIBRATIONS DANGEREUSES DE LA DIRECTION.

ATTENTION**AVERTISSEMENT**

LA RÉPARATION DÉFINITIVE DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE DANS UN CENTRE D'ASSISTANCE AGRÉÉ.

**Inactivité du véhicule (04_54)**

Il est recommandé d'effectuer les opérations suivantes :

1. Procéder à un nettoyage général du véhicule, puis le couvrir avec une housse de protection.
2. Prendre de soin de disposer le véhicule sur la béquille centrale en désactivant le blocage de la suspension avant;
3. Avec le moteur à l'arrêt et le piston au point mort bas, démonter la bougie et verser 1÷2 cm³ d'huile par le trou de celle-ci (des quantités supérieures sont dangereuses pour le bon fonctionnement du moteur). Remonter ensuite la bougie et appuyer brièvement sur le bouton de démarrage pour faire tourner lentement le moteur de quelques tours .
4. Vider tout le carburant du véhicule; Enduire de graisse antirouille les parties métalliques non peintes. Garder les roues soulevées du sol en posant le cadre sur deux cales en bois.
5. Pour la batterie, suivre les règles décrites à la section « Batterie ».



04_55

Nettoyage du véhicule (04_55, 04_56)

Pour ramollir la saleté et la boue déposées sur les surfaces peintes, utiliser un jet d'eau à basse pression. Une fois que la boue et la crasse sont amollies, les éliminer avec une éponge douce pour carrosserie imbibée de beaucoup d'eau et de shampoing (2-4 % de shampoing dans l'eau). Ensuite, rincer abondamment à l'eau et sécher avec une chamoisine.

AVERTISSEMENT



POUR ÉVITER LA FORMATION DE ROUILLE, LAVER LE VÉHICULE À CHAQUE FOIS QU'IL A ÉTÉ UTILISÉ DANS DES ZONES OU CONDITIONS PARTICULIÈRES, À SAVOIR :

- **CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES/SAISONNIÈRES : EMPLOI DE SEL OU DE PRODUITS CHIMIQUES ANTIGEL SUR LES ROUTES PENDANT L'HIVER.**
- **POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE : VILLES ET/OU ZONES INDUSTRIELLES.**
- **ATMOSPHÈRE SALINE ET HUMIDE : ZONES MARINES, CLIMATS CHAUDS ET HUMIDES.**

AVERTISSEMENT



- **ÉLIMINER DE LA CARROSSERIE LES DÉPÔTS OU RÉSIDUS DE POUSSIÈRES INDUSTRIELLES ET POLLUANTES, LES TACHES DE GONDON, LES INSECTES MORTS, LES EXCRÉMENTS D'OISEAUX, ETC.**
- **ÉVITER DE GARER LE VÉHICULE SOUS LES ARBRES. DANS CERTAINES SAISONS, IL TOMBE DES ARBRES DES RÉSIDUS, DES RÉSINES, DES FRUITS OU DES FEUILLES CONTENANT DES SUBSTANCES CHIMIQUES POUVANT ENDOMMAGER LA PEINTURE.**

ATTENTION

LES PRODUITS DÉTERGENTS PEUVENT POLLUER L'EAU. LE LAVAGE DU VÉHICULE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ DANS DES STATIONS DE LAVAGE ÉQUIPÉES D'APPAREILS APTES À LA DÉPURATION DES EAUX DE LAVAGE.

ATTENTION

POUR LE LAVAGE DU MOTEUR ET DU VÉHICULE, L'EMPLOI DU NETTOYEUR À JET D'EAU HAUTE PRESSION EST DÉCONSEILLÉ ; AU CAS OÙ IL SERAIT IMPOSSIBLE D'EFFECTUER CETTE OPÉRATION D'UNE AUTRE FAÇON, IL FAUT :

- **UTILISER UNIQUEMENT LE JET EN ÉVENTAIL.**
- **NE PAS APPROCHER LA LANCE À MOINS DE 60 CM.**
- **NE PAS UTILISER D'EAU À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 40 °C.**
- **NE PAS UTILISER LE JET À HAUTE PRESSION.**
- **NE PAS UTILISER LE SYSTÈME DE LAVAGE À LA VAPEUR.**
- **NE PAS DIRIGER LE JET DIRECTEMENT VERS : LE MOTEUR, LES CÂBLAGES ÉLECTRIQUES, LES FENTES DE REFROIDISSEMENT DU COUVERCLE D'EMBRAYAGE ET DU COUVERCLE LIMAÇON.**

ATTENTION

LE LAVAGE NE DOIT JAMAIS ÊTRE EFFECTUÉ AU SOLEIL SPÉCIALEMENT EN ÉTÉ QUAND LA CARROSSERIE EST ENCORE CHAUDE CAR LE SHAMPOING, EN SÉCHANT AVANT LE RINÇAGE, PEUT ENDOMMAGER LA PEINTURE. NE JAMAIS UTILISER DE CHIFFONS IMBIBÉS D'ESSENCE, DE GAZOLE OU DE PÉTROLE POUR LE LAVAGE DES SURFACES PEINTES OU EN PLASTIQUE,

POUR ÉVITER LA PERTE DE LA BRILLANCE OU L'ALTÉRATION DES CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES. L'UTILISATION DE CIRES AUX SILICONES PEUT ENDOMMAGER LES SURFACES PEINTES, SELON LA COULEUR DU VÉHICULE (COULEURS SATINÉES). CONTACTER UN POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ POUR OBTENIR LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES.

AVERTISSEMENT



IL EST CONSEILLÉ DE NETTOYER RÉGULIÈREMENT LE VÉHICULE POUR ÉVITER L'ACCUMULATION DE CRASSE OU DE BOUE, CE QUI POURRAIT ENTRAÎNER UN MAUVAIS FONCTIONNEMENT DE LA TRANSMISSION DE COMMANDE D'ACCÉLÉRATEUR ET/OU DES AUTRES COMPOSANTS.

ATTENTION



PENDANT LE NETTOYAGE DU VÉHICULE AVEC UN JET D'EAU SOUS PRESION, MAINTENIR LA SELLE FERMÉE ET ÉVITER D'ADRESSER LE JET DIRECTEMENT VERS LE COMPARTIMENT SOUS LA SELLE.

Afin de préserver les caractéristiques de la **peinture satinée**, il est recommandé de prendre les précautions suivantes :

ATTENTION



ÉVITER LES ROULEAUX DES POSTES DE LAVAGE ET LES NETTOYEURS À JET DE HAUTE PRESION;

NE PAS UTILISER DE PÂTES À RODER POUR ENLEVER LES ÉGRATIGNURES;

ÉVITER L'UTILISATION DE CHIFFONS SECS POUR L'ENLÈVEMENT DE LA POUSSIÈRE OU POUR LE SÉCHAGE MANUEL APRÈS LE LAVAGE;

NE PAS UTILISER DE CIRES AUX SILICONES OU DE PRODUITS DE POLISSAGE.

NE PAS UTILISER D'ALCOOL POUR LE NETTOYAGE.

IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ D'EFFECTUER LE LAVAGE MANUEL AVEC UNE ÉPONGE ET UN SHAMPOING DOUX, EN ÉVITANT DE FROTTER EN EXCÈS CAR CELA POURRAIT AFFECTER LE NIVEAU D'OPACITÉ DE LA PEINTURE.

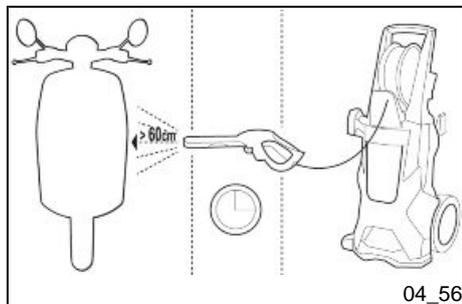
NE PAS UTILISER DE DÉTERGENTS ABRASIFS.

LE NON-RESPECT DES CONSEILS INDIQUÉS CI-DESSUS POURRAIT AFFECTER L'OPACITÉ DE LA PEINTURE;

NE PAS APPLIQUER D'AUTOCOLLANTS SUR LA CARROSSERIE.

NE PAS POLIR D'AUTRES VÉHICULES À PROXIMITÉ DU VÉHICULE À LA FINITION SATINÉE;

ÉVITER TOUT CONTACT ET/OU FROTTEMENT DE VÊTEMENTS AVEC DES BOUTONS, BOUCLES, ANNEAUX ET/OU COLLIERES SUR LES SURFACES SATINÉES, CAR CELA POURRAIT CAUSER DES DOMMAGES ET/OU DES VARIATIONS D'OPACITÉ DE LA PEINTURE SATINÉE;



AVERTISSEMENT



LORS DU LAVAGE DU VÉHICULE AU JET D'EAU À HAUTE PRESSION, NE PAS RESTER TROP LONGTEMPS AU MÊME ENDROIT SUR LA SURFACE DU MOTEUR ET DU VÉHICULE.

Recherche des pannes



APPLIQUER DE LA LOCTITE FORTE 263 SUR LA VIS DE SERRAGE DE LA BUSE DE REFROIDISSEMENT DU PISTON.

NON-DÉMARRAGE

Interrupteur d'urgence sur « OFF » Remettre sur « ON »	
Fusible défectueux	Remplacer le fusible endommagé et faire vérifier le véhicule dans un Point d'assistance agréé.

ALLUMAGE IRRÉGULIER

Bougie défectueuse	Contactez un Point d'assistance agréé.
Calculateur d'allumage/injection défectueuse.	Contactez un Point d'assistance agréé.
Bobine défectueuse. Étant donné la présence de haute tension, le contrôle doit être effectué par des personnes expertes	Contactez un Point d'assistance agréé.

COMPRESSION INSUFFISANTE

Bougie desserrée	Serrer la bougie
Culasse du cylindre desserrée, joints du piston usés	Contacteur un Point d'assistance agréé.
Soupapes grippées	Contacteur un Point d'assistance agréé.

CONSOMMATION ÉLEVÉE ET FAIBLE RENDEMENT

Filtre à air bouché ou encrassé	Contacteur un Point d'assistance agréé.
---------------------------------	--

FREINAGE INSUFFISANT

Onctuosité du disque. Plaquettes usées. Dispositifs du système de freinage en panne. Présence d'air dans les circuits du frein avant et du frein arrière	Contacteur un Point d'assistance agréé.
--	--

SUSPENSIONS INEFFICACES

Amortisseurs défectueux, fuites d'huile, tampons de fin de course	Contacteur un Point d'assistance agréé.
---	--

détériorés ; précharge des
amortisseurs mal réglée

TRANSMISSION AUTOMATIQUE IRRÉGULIÈRE

Rouleaux du variateur et/ou
courroie de transmission
détériorés

Contactez un **Point d'assistance
agréé**.

LA BÉQUILLE NE SE REMET PAS EN PLACE

Présence de saleté

Nettoyer et graisser.

MP3 530 hpe

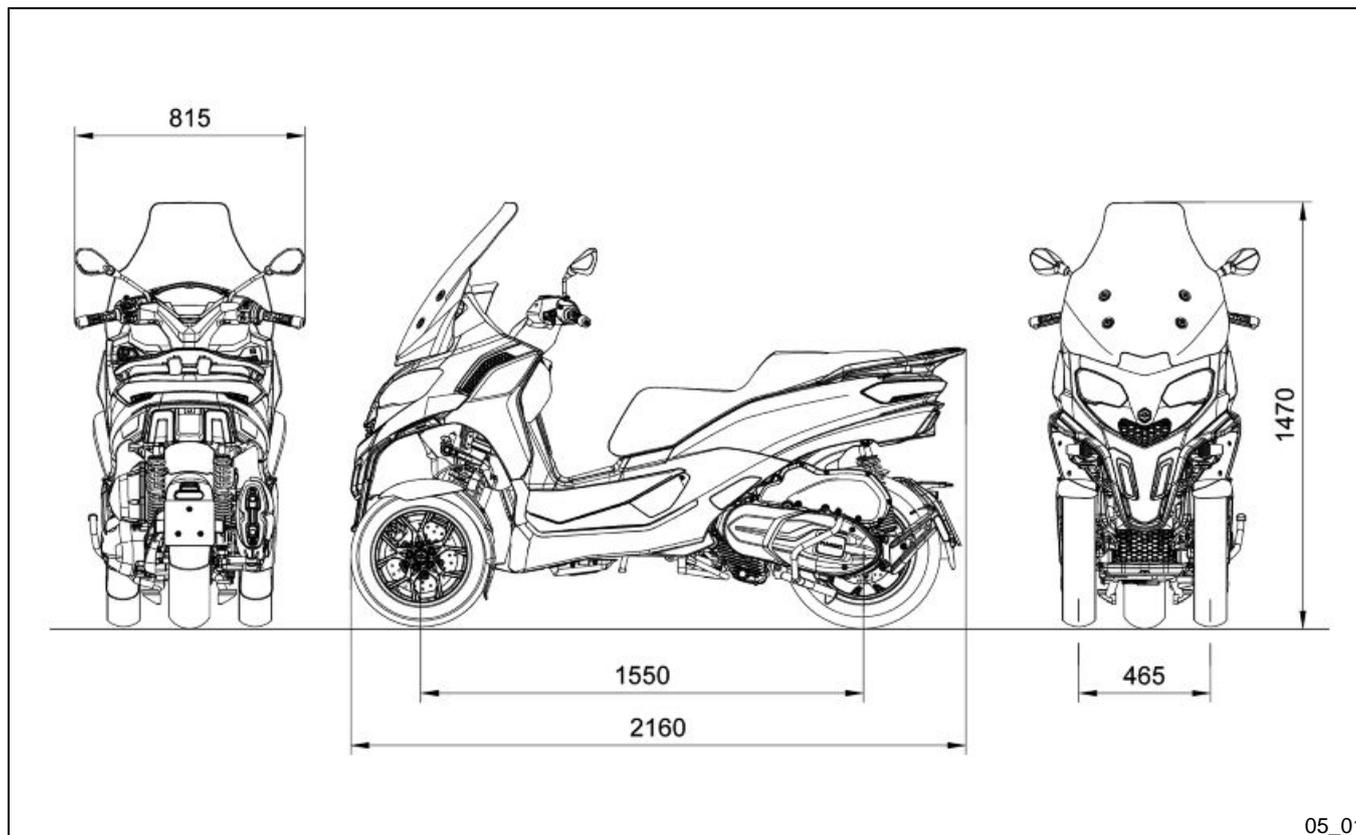


PIAGGIO®



Chap. 05
Donnees
techniques

Donnees (05_01, 05_02)



DONNÉES DU VÉHICULE

Cadre	En tubes et tôles embouties en acier
Suspension avant	Système de roulis composé d'un quadrilatère articulé constitué de bras en fusion d'aluminium, de deux fourreaux latéraux et d'amortisseurs à système de blocage hydraulique
Suspension arrière	Deux amortisseurs à gaz à précharge réglable.
Frein avant	À double disque, Ø 258, à commande hydraulique actionnée par le levier droit du guidon. Freinage assisté par système ABS.
Frein arrière	À disque, Ø 240 mm, à commande hydraulique actionnée par le levier gauche du guidon. Freinage assisté par système ABS.
Système de freinage intégral	Il agit simultanément sur les 3 disques, actionné par la commande hydraulique de la pédale située sur le repose-pied. Freinage assisté par système ABS.
Type de jantes de roue	En alliage léger.
Jantes avant	13" x 3,00
Jante arrière	14" x 4,50

Pneus avant	Tubeless 110/70 - 13" 48S
Pneu arrière	Tubeless 140/70 - 14" 68S
Pression des pneus avant	2 bar
Pression du pneu arrière (avec passager)	2,4 (2,6) bar
Poids en ordre de marche	280 kg
Masse maximale techniquement admissible à pleine charge	460 kg
Batterie	12 V-12 Ah

DONNÉES DU MOTEUR

Type	Monocylindre à 4 temps
Cylindrée	530 cm ³
Alésage/course	97,5 x 71 mm
Taux de compression	11,5 ± 0,5 : 1
Ralenti moteur	1 600 ± 100 tr/min
Distribution	Quatre soupapes, un arbre à cames en tête commandé par chaîne.
Jeu aux soupapes (à froid)	Admission : 0,15 mm Échappement : 0,15 mm
Puissance MAX.	32,5 kW à 7 250 tr/min
Couple MAX.	50,0 Nm à 5 250 tr/min

Transmission	Variateur automatique à poulies expansibles avec asservisseur de couple, courroie trapézoïdale, embrayage automatique centrifuge à sec auto-ventilé et carter de transmission par circulation forcée d'air. Marche arrière à actionnement électrique.
Réduction finale	À engrenages en bain d'huile.
Lubrification	Lubrification du moteur par pompe à lobes (à l'intérieur du carter) commandée par chaîne et double filtre à mailles et en papier.
Refroidissement	Par circulation forcée de liquide.
Démarrage	Électrique
Allumage	Électronique inductif à haute efficacité, intégré avec l'injection, à avance variable, bobine H.T. séparée et double bougie.
Avance à l'allumage	Par cartographie tridimensionnelle gérée par le calculateur
Bougie	NGK MR7BI-8 / MR8BI-8
Distance entre les électrodes	0,7 ÷ 0,9 mm
Alimentation	À injection électronique avec pompe à carburant électrique.
Carburant	Essence sans plomb max. E10 (95 RON)

Pot d'échappement	À absorption avec convertisseur catalytique et sonde lambda.
Norme sur les émissions	EURO 5

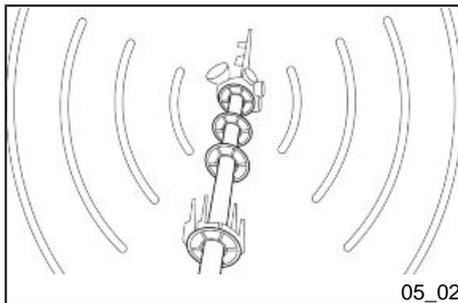
CAPACITÉ

Huile moteur	1,7 l
Huile de transmission	250 cm ³
Liquide du système de refroidissement	~ 1,8 l
Réservoir de carburant	13,7 ± 0,5 l

CONVERSION DES UNITÉS DE MESURE - DU SYSTÈME ANGLLO-SAXON AU SYSTÈME INTERNATIONAL (SI).

1 pouce (in)	25,4 millimètres (mm)
1 pied (pi)	0,305 mètre (m)
1 mille (mi)	1,609 kilomètre (km)
1 gallon US (gal US)	3,785 litres (l)
1 livre (lb)	0,454 kilogramme (kg)
1 pouce cube (in ³)	16,4 centimètres cubes (cm ³)
1 livre-pied (lb ft)	1 356 Newton-mètre (Nm)
1 mille horaire (mi/h)	1,602 kilomètre par heure (km/h)

1 livre par pouce carré (psi)	0,069 (bar)
1 Fahrenheit (°F)	32+(9/5) Celsius (°C)

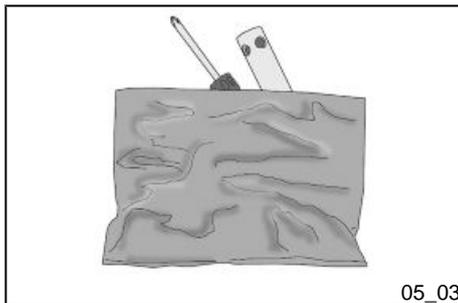


DIRECTIVE RED 2014/53/UE

Tous les équipements radio installés par le constructeur sur ce véhicule sont conformes à la directive 2014/53/EU (connue sous le nom de directive RED).

Les documents d'homologation correspondants sont disponibles à l'adresse Internet suivante :

redhomologation.piaggigroup.com



Trousse a outils (05_03)

Outils fournis :

- une clé pour régler les amortisseurs en précontrainte ;
- un extracteur de fusibles.

Les outils sont rangés dans le rangement sous selle.

MP3 530 hpe



PIAGGIO®



Chap. 06
Pieces
detachees et
accessoires



06_01



06_02

Avertissements (06_01, 06_02)

AVERTISSEMENT



PIAGGIO COMMERCIALISE SA PROPRE GAMME D'ACCESSOIRES QUI SONT PAR CONSÉQUENT LES SEULS DONT L'UTILISATION EST RECONNUE ET GARANTIE. IL EST DONC INDISPENSABLE, POUR EN EFFECTUER CORRECTEMENT LE CHOIX ET LE MONTAGE, DE S'ADRESSER À UN CONCESSIONNAIRE OU POINT D'ASSISTANCE AGRÉÉ. L'EMPLOI D'ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PEUT COMPROMETTRE LA STABILITÉ ET LE BON FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE, LE RENDANT DANGEREUX POUR LA SÉCURITÉ DU CONDUCTEUR.

AVERTISSEMENT



UTILISER UNIQUEMENT DES ACCESSOIRES ET DES DISPOSITIFS D'ORIGINE PIAGGIO EN RESPECTANT CE QUI EST INDICÉ DANS LA SECTION « VÉHICULE/PRÉINSTALLATION POUR INSTALLATION D'ACCESSOIRES ».

L'UTILISATION D'ACCESSOIRES NON D'ORIGINE PROVOQUE L'ANNULATION DE LA GARANTIE.

AVERTISSEMENT



POUR ÉVITER LES ACCIDENTS, FAIRE PREUVE DE LA PLUS GRANDE PRUDENCE LORS DE LA CONDUITE DU VÉHICULE AVEC DES ACCESSOIRES OU UNE CHARGE ANORMALE, CAR CELA PEUT RÉDUIRE LA STABILITÉ, LES PERFORMANCES ET LA SÉCURITÉ DU VÉHICULE.

AVERTISSEMENT

SI ON CONDUIT UN SCOOTER MUNI D'ACCESSOIRES (TOP CASE ET/OU PARE-BRISE), MODÉRER LA VITESSE. SANS CES ACCESSOIRES, LE VÉHICULE PEUT ÊTRE CONDUIT À UNE VITESSE SUPÉRIEURE ET DE TOUTE FAÇON DANS LES LIMITES ÉTABLIES PAR LA LOI. SI ON A MONTE SUR LE SCOOTER DES ACCESSOIRES NON ORIGINAUX PIAGGIO, SI LA CHARGE EST ANORMALE, SI LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU SCOOTER NE SONT PAS OPTIMALES OU SI LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES NE LE PERMETTENT PAS, RÉDUIRE D'AVANTAGE LA VITESSE.

AVERTISSEMENT

IL EST RECOMMANDÉ DE FAIRE UN MAXIMUM D'ATTENTION LORS DE L'INSTALLATION ET DÉPOSE D'UN ÉVENTUEL ANTIVOL MÉCANIQUE DANS LE VÉHICULE (CADENAS EN « U », BLOQUE-DISQUE, ETC.).

NOTAMMENT À PROXIMITÉ DES TUYAUX DE FREIN, TRANSMISSIONS ET/OU CÂBLAGES ÉLECTRIQUES, UN MONTAGE OU DÉMONTAGE INCORRECT, AINSI QU'UN POSSIBLE OUBLI DE L'ANTIVOL AVANT DE METTRE EN MARCHÉ LE VÉHICULE, PEUVENT ENDOMMAGER SÉRIEUSEMENT CES COMPOSANTS ET COMPROMETTRE LA FONCTIONNALITÉ DU VÉHICULE ET LA SÉCURITÉ DE L'UTILISATEUR.

MP3 530 hpe



PIAGGIO®



Chap. 07
L'entretien
programme



07_01

Tableau d'entretien programmé (07_01)

Un entretien adéquat constitue un facteur déterminant pour une plus longue durée de vie du véhicule dans des conditions optimales de fonctionnement et de rendement.

À cet effet, une série de contrôles et d'entretiens payants a donc été établie et récapitulée dans le tableau reporté à la page suivante. Il convient de signaler immédiatement les éventuels dysfonctionnements à un **Point d'assistance agréé** sans attendre la révision suivante pour y remédier.

Il s'avère indispensable d'effectuer les révisions périodiques aux intervalles préconisés même si le kilométrage prévu n'a pas été atteint. L'exécution ponctuelle des révisions périodiques est nécessaire pour l'application correcte de la garantie. Pour toute information relative aux modalités d'application de la garantie et à l'exécution de l'entretien programmé, se référer aux conditions de garantie.

TABLEAU DU PROGRAMME D'ENTRETIEN

km x 1000 (mi x 1,000)	1 (0.6)	10 (6.2)	20 (12.4)	30 (18.6)	40 (24.9)	50 (31.1)	Tous les 12 mois	Tous les 24 mois
Serrures de sécurité	I	I		I		I		
Bougies		R	R	R	R	R		
Béquille centrale		L	L	L	L	L	L	L
Câble de commande de la pince de l'antirouillis		A	A	A	A	A		
Courroie de transmission		R	R	R	R	R		
Diagnostic avec instrument	I	I	I	I	I	I	I	I
Filtre à air et joints		R	R	R	R	R		
Filtre à huile moteur	R	R	R	R	R	R	R	R
Jeu aux soupapes			A		A			

km x 1000 (mi x 1,000)	1 (0.6)	10 (6.2)	20 (12.4)	30 (18.6)	40 (24.9)	50 (31.1)	Tous les 12 mois	Tous les 24 mois
Groupe de l'embrayage		I	I	I	I	I		
Patins de glissement / rouleaux du variateur		R	R	R	R	R		
Poulie entraînée - cages à rouleaux		I	I	I	I	I		
Circuit électrique et batterie	I	I	I	I	I	I		
Système de freinage	I	I	I	I	I	I		
Liquide de refroidissement	I	I	I	I	I	I	I	R
Liquide de frein	I	I	I	I	I	I	I	R
Huile moteur	R	R	R	R	R	R	R	R
Huile de moyeu	R	I	R	I	R	I	I	I
Orientation du phare		I		I		I		
Plaquettes de frein	I	I	I	I	I	I	I	I
Pression et usure des pneus	I	I	I	I	I	I	I	I
Essai sur route	I	I	I	I	I	I	I	I
Suspensions		I	I	I	I	I	I	I
Direction centrale et latérale	A	A	A	A	A	A	I	I
Transmissions		I	I	I	I	I	I	I

I : CONTRÔLER, NETTOYER, RÉGLER, LUBRIFIER OU REMPLACER SI NÉCESSAIRE.

C : NETTOYER, **R** : REMPLACER, **A** : RÉGLER, **L** : LUBRIFIER

N.B.

À CHAQUE ENTRETIEN PROGRAMMÉ, VÉRIFIER L'ABSENCE D'ERREURS ET CONTRÔLER LES PARAMÈTRES À L'AIDE DE L'OUTIL DE DIAGNOSTIC.

VÉRIFIER SI LE RÉGLAGE DU VÉHICULE EST À JOUR APRÈS AVOIR EFFECTUÉ LA MISE À JOUR DE L'OUTIL DE DIAGNOSTIC.

**Produits Recommandés (07_02)**

Piaggio Group recommande d'utiliser les produits du « Partenaire Officiel Castrol » pour effectuer l'entretien ordinaire des véhicules.

Utiliser des lubrifiants et des liquides conformes à des spécifications équivalentes ou supérieures à celles préconisées. Ces instructions sont également valables pour les appoints.

TABLEAU DES PRODUITS RECOMMANDÉS

Produit	Description	Caractéristiques
Huile moteur 5W-40	Lubrifiant synthétique pour moteurs 4 temps.	SAE 5W-40 ; JASO MA, MA2 ; API SL ; ACEA A3
Huile de transmission 75W-140	Lubrifiant synthétique pour boîtes de vitesses et transmissions.	SAE 75W-140, API GL-5
Liquide de frein DOT 4	Liquide de frein synthétique.	SAE J 1703, FMVSS 116, ISO 4925, CUNA NC 956 DOT4

Produit	Description	Caractéristiques
Liquide antigel rouge prêt à l'emploi	Liquide antigel à base d'éthylène glycol avec additifs à inhibition organique. Couleur rouge, prêt à l'emploi.	ASTM D 3306 - ASTM D 4656 - ASTM D 4985 - CUNA NC 956-16
Graisse lubrifiante	Graisse jaune-marron à base de lithium, à fibres moyennes, adaptée à divers usages.	ISO L-X-BCHA 3 - DIN 51 825 K3K -20
Graisse en spray hydrofuge	Graisse en spray au calcium, filante et hydrofuge.	Graisse blanche en spray à base de savon additionné de calcium NLGI 2 ; ISO-L-XBCIB2

TABLE DES MATIÈRES

A

ABS: 64
Amortisseurs: 101
Ampoules: 153

B

Batterie: 86, 141, 142
Bougie: 134

C

Clignotants: 57, 60, 155, 156
Coffre: 91
Conduite: 117
Crevaison: 161

D

Démarrage: 54

E

Entretien: 183

F

Frein: 124, 159
Fusibles: 145

G

Groupe optique: 156

H

Huile moteur: 128, 129

I

Inverseur: 59, 64

K

Klaxon: 57

L

L'entretien programme: 183
Liquide de refroidissement:
136

P

Pneus: 133
Projecteur: 155

R

Ravitaillements: 96
Rodage: 103

S

Selle: 90, 91
Suspension: 64, 120

T

Transmission: 116

V

Véhicule: 163



PIAGGIO®

Les descriptions et les illustrations contenues dans cette publication sont données dans un but descriptif et n'engagent en rien le fabricant. Piaggio & C. S.p.A. se réserve le droit, tout en préservant les caractéristiques essentielles du modèle décrit et illustré ci-après, d'apporter à tout moment, sans contrainte de délai concernant la mise à jour immédiate de cette publication, d'éventuelles modifications d'organes, pièces ou fournitures d'accessoires, qu'elle estimera utiles pour l'amélioration du produit ou pour toute autre exigence d'ordre technique ou commercial.

Certaines versions décrites dans cette publication peuvent ne pas être disponibles dans certains pays. La disponibilité de chaque version est à vérifier auprès du réseau de vente officiel PIAGGIO.

© Copyright 2022 - Piaggio & C. S.p.A. Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, est interdite.

Piaggio & C. S.p.A. Viale Rinaldo Piaggio, 25 - 56025 PONTEDERA (PI), Italie

www.piaggio.com